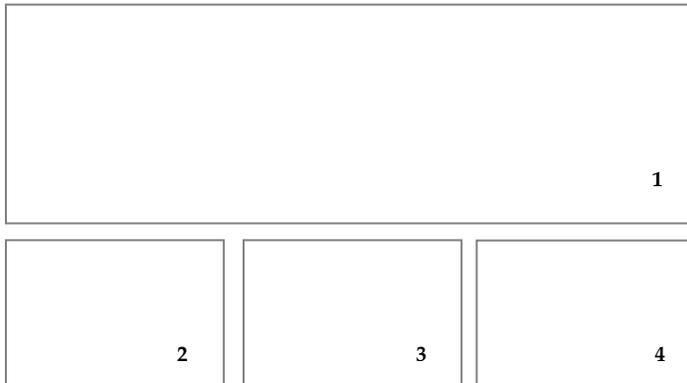




## Inventaire des bâtiments agricoles de la MRC de Charlevoix

Rapport synthèse | Décembre 2011



**Photographies de la page couverture** (Patri-Arch, 2011)

1. Grange-étable. 110, chemin du Cap-aux-Corbeaux Nord, Baie-Saint-Paul
2. Grange-étable. 636, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François
3. Grange-étable. 1047, boulevard Monseigneur-De Laval, Baie-Saint-Paul
4. Dépendance. 1408, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François



**Patri-Arch inc.**

Siège social

1365, rue Frontenac, Québec (Québec) G1S 2S6  
Téléphone : (418) 648.9090

Bureau de l'Estrie et de la Montérégie

390, rue Simonds Sud, suite 207, Granby (Québec) J2J 1G8  
Téléphone : (450) 991.4900

Courriel : [info@patri-arch.com](mailto:info@patri-arch.com)

Site Web : [www.patri-arch.com](http://www.patri-arch.com)

Patri-Arch cède à la MRC de Charlevoix les droits d'utilisation pour l'ensemble des textes, des photographies et des illustrations réalisés dans le cadre du présent inventaire des bâtiments agricoles de la MRC de Charlevoix. La MRC de Charlevoix s'engage pour sa part à ce que toutes les dispositions relatives au respect des droits d'auteur des documents qu'elle utilise soient respectées. Advenant l'utilisation pour des fins de publications (impressions ou web) de textes, photographies et illustrations réalisés par Patri-Arch dans le cadre du présent mandat, la mention « © Patri-Arch » doit se retrouver en tout temps dans les crédits associés aux textes et dans la légende accompagnant chacune des photographies et illustrations.

## CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

---

Cette étude a été réalisée par la firme Patri–Arch, consultants en patrimoine et en architecture, pour la MRC de Charlevoix, dans le cadre de l’Entente de développement culturel intervenue entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, le CLD de la MRC de Charlevoix et la MRC de Charlevoix.

### Réalisation de l’étude

Martin Dubois	Chargé de projet, pré-inventaire, rédaction
Marie–Josée Deschênes	Pré-inventaire, analyse du paysage
Agathe Chiasson–Leblanc	Recherches documentaires, terrain et photographies, analyse historique, évaluations patrimoniales et rédaction du rapport synthèse
Cindy Morin	Recherches documentaires, terrain et photographies, analyse historique, évaluations patrimoniales et rédaction du rapport synthèse
Chantal Lefebvre	Aide à la rédaction, révision et mise en page
Pierre Prévost	Collaboration à la rédaction (architecture percheronne)

### Remerciements

Nous tenons à remercier Annie Vaillancourt, agente de développement culturel pour la MRC de Charlevoix, Marthe Lacombe, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Michel Mercure, responsable géomatique à la MRC de Charlevoix, Hélène Thivierge, agente de projets à la municipalité des Éboulements, ainsi que la Société d’histoire de Charlevoix. Nous désirons également remercier tous les propriétaires de bâtiments agricoles qui nous ont aidés dans notre cueillette d’informations lors de la visite des lieux.



# TABLE DES MATIÈRES

---

INTRODUCTION.....	9
CADRE MÉTHODOLOGIQUE .....	11
Objectifs .....	11
Déroulement du mandat .....	11
Système d'identification des photographies .....	14
Cadre de référence pour l'évaluation patrimoniale .....	17
L'évaluation patrimoniale des bâtiments et sites agricoles.....	17
Valeur historique et symbolique.....	17
Valeur d'architecture et d'authenticité .....	18
Valeur d'usage et de paysage.....	19
La hiérarchisation des bâtiments et sites agricoles .....	20
SURVOL HISTORIQUE : LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.....	21
Le territoire seigneurial .....	21
Aux 18 <sup>e</sup> et 19 <sup>e</sup> siècles, l'appropriation du territoire et son développement.....	23
Petite-Rivière-Saint-François, le plus ancien noyau .....	23
La vallée de la rivière du Gouffre.....	23
Les Éboulements et Saint-Hilarion .....	24
L'île aux Coudres, en autarcie .....	25
Le 20 <sup>e</sup> siècle, le tournant touristique.....	26
LES PAYSAGES AGRICOLES DE CHARLEVOIX .....	29
L'ARCHITECTURE DES BÂTIMENTS AGRICOLES .....	33
Les origines du bâti agricole de Charlevoix .....	33
Des immigrants d'origine percheronne .....	33
Les granges-étables du Perche .....	34
Transposition du modèle percheron dans l'univers québécois .....	36
Les typologies fonctionnelles .....	37

La grange-étable .....	37
Les dépendances agricoles.....	38
L'écurie .....	39
La porcherie .....	40
La bergerie.....	40
Le poulailler .....	41
Le silo .....	42
Le hangar à grain .....	45
La laiterie .....	46
Le caveau à légumes .....	48
Le hangar, le garage et la remise .....	50
Le fournil .....	51
Le four à pain.....	53
La cabane à sucre .....	53
La cabane à sucre .....	54
Les typologies formelles.....	55
La grange-étable à pignon droit .....	55
Le bâtiment à pignon sans larmier .....	63
Le bâtiment à pignon avec coyaux .....	64
Le bâtiment à pignon et à larmiers .....	65
La structure à encorbellement (à abat-vent).....	66
La grange-étable à toit brisé.....	68
Le toit mansardé (toit brisé à base recourbée).....	73
Le bâtiment à toit en appentis (à un seul versant).....	74
Le positionnement des bâtiments agricoles .....	75
La maison-bloc (bâtiment-bloc).....	75
La maison-cour.....	77
La ferme aux bâtiments dispersés.....	77
LES CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES.....	79
Les revêtements de murs extérieurs et de couverture .....	79
Les planches de bois verticales .....	79
Les bardeaux de cèdre .....	80
Les planches horizontales.....	82
Les planches de bois obliques.....	83
Le chaume (ou la paille) .....	83
La maçonnerie .....	85
Les revêtements métalliques .....	86
Les ouvertures et les accès.....	87

La batterie.....	87
Les portes à battants .....	89
La ferronnerie et les guichets.....	90
Les portes coulissantes sur rail .....	91
Les portes piétonnes et les trappes.....	92
Les trappes d'accès et les palans .....	93
Les fenêtres .....	94
Les garnauds (ponts de fenil).....	95
Les lucarnes de garnauds.....	98
Les éléments d'aération .....	99
Les campaniles, les lanterneaux et les événements .....	99
Les fenêtres d'aération, les battants et les lucarnes .....	101
Les détails d'assemblage et de finition .....	102
La technique de construction en pièce sur pièce .....	102
Les planches cornières et les chambranles.....	106
Le blanchiment à la chaux et la couleur rouge sang-de-bœuf .....	106
Les volumes annexes .....	109
Les girouettes .....	110
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	111
Problématiques générales du patrimoine agricole.....	111
Constats généraux sur le patrimoine agricole de Charlevoix.....	112
Recommandations .....	114
BIBLIOGRAPHIE.....	117
ANNEXE 1 : LEXIQUE ARCHITECTURAL.....	123
ANNEXE 2 : LISTE DES SITES ET BÂTIMENTS AGRICOLES INVENTORIÉS CLASSÉS PAR ADRESSES .....	137
ANNEXE 3 : LISTE DES SITES ET BÂTIMENTS AGRICOLES INVENTORIÉS CLASSÉS PAR VALEURS PATRIMONIALES .....	139
ANNEXE 4 : DONNÉES DU PRÉ-INVENTAIRE.....	141



# INTRODUCTION

---

L'inventaire des bâtiments agricoles de la MRC de Charlevoix découle d'une problématique bien réelle que connaissent plusieurs municipalités et MRC du Québec. Le nombre grandissant de bâtiments agricoles laissés à l'abandon ou destinés à de nouveaux usages, notamment en raison des pratiques agricoles qui évoluent sans cesse, préoccupe la MRC de Charlevoix. Cette dernière souhaitait donc depuis longtemps procéder à un inventaire de ces biens afin de décrire, de mettre en relation et de rendre plus évidentes les caractéristiques patrimoniales associées au secteur agricole.

Comme aucun inventaire de ce patrimoine bâti n'avait été dressé auparavant et que l'ampleur du travail apparaissait difficile à cerner, la MRC a choisi de procéder dans un premier temps à un pré-inventaire des bâtiments agricoles situés sur le territoire de la MRC de Charlevoix, érigés au 19<sup>e</sup> et dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Ce pré-inventaire, réalisé de juin à septembre 2011, a permis d'obtenir une première vue d'ensemble du corpus à évaluer et d'acquérir une connaissance sommaire des principales caractéristiques et de l'état de ces bâtiments. Cette première phase a fourni les bases afin de déterminer les bâtiments à étudier prioritairement dans le cadre de la phase d'inventaire.

Le pré-inventaire a permis de répertorier plus de 500 bâtiments ou sites agricoles d'intérêt patrimonial sur l'ensemble du territoire. De ce nombre, près d'une centaine ont été jugés de valeur patrimoniale exceptionnelle ou supérieure. Les autres bâtiments ou sites ont pour leur part obtenu une cote bonne, moyenne ou faible. À quelques exceptions près, le présent inventaire s'est consacré en priorité à 66 biens patrimoniaux de valeur patrimoniale supérieure et exceptionnelle qui étaient représentatifs d'un maximum de typologies et de zones géographiques. Éventuellement, d'autres biens patrimoniaux identifiés dans le pré-inventaire pourraient faire l'objet d'un l'inventaire.



# CADRE MÉTHODOLOGIQUE

---

## Objectifs

La réalisation de cet inventaire des bâtiments agricoles de la MRC de Charlevoix visait à répondre à trois principaux objectifs :

- Approfondir la connaissance objective sur 66 bâtiments agricoles de grand intérêt patrimonial en documentant leurs aspects historiques, architecturaux et paysagers ;
- Évaluer la valeur patrimoniale de ces bâtiments de façon plus complète et identifier les caractéristiques essentielles à protéger ou à mettre en valeur ;
- Consigner dans une base de données et dans un rapport de synthèse les particularités du patrimoine agricole de Charlevoix ainsi que des recommandations pour sa mise en valeur.

## Déroulement du mandat

Les travaux qui ont mené à la réalisation de cet inventaire des bâtiments agricoles de la MRC de Charlevoix se sont déroulés en plusieurs étapes.

La **première étape**, celle du démarrage du projet et des travaux préparatoires, consistait à mettre en place les principaux outils nécessaires à la bonne suite des travaux et à s'entendre de façon définitive sur les objectifs, la méthodologie et le cheminement du projet. Lors de la rencontre de démarrage entre les intervenants de la MRC de Charlevoix et le chargé de projet de Patri-Arch, les aspects techniques et scientifiques de l'étude ont été mis au point et des documents ont été mis à la disposition du consultant (études existantes, documentation pertinente, cartes, schémas d'aménagement, etc.).

La **deuxième étape** se consacrait aux travaux sur le terrain, c'est-à-dire à la collecte de données. Elle consistait d'abord à relever sur le terrain des données descriptives, tant architecturales (implantation, type et forme des composantes, matériaux, état physique, etc.) que paysagères, concernant les bâtiments agricoles inventoriés.

Un relevé photographique complet des bâtiments a été réalisé, autant pour des vues générales du bâtiment et des panoramas paysagers que des détails d'architecture. Toutefois, l'intérieur des bâtiments n'a pas été visité, à moins que le propriétaire ait été présent et ait donné son autorisation. Par ailleurs, la rencontre de certains propriétaires a permis de colliger des informations de nature historique.

Les recherches documentaires ont permis de consulter un certain nombre de monographies sur l'architecture agricole (voir bibliographie). Peu nombreux, ces ouvrages ont été d'une aide précieuse pour comprendre les spécificités de cette architecture domestique qui se démarque totalement de l'architecture monumentale et savante qui est beaucoup plus documentée. L'étude de Ruralys sur les paysages de la région a aussi été prise en compte. Des

investigations ont été menées à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), à l'Université Laval, à la Société d'histoire de Charlevoix et au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) dans le but de compléter les informations qui avaient été cumulées à ce jour. Les sites Internet traitant du patrimoine agricole ont également été mis à profit. Nous n'avons pas réalisé de recherches dans les sources primaires, sachant que les informations précises sur ce patrimoine bâti seraient pratiquement inexistantes.

La **troisième étape** consistait à classer et à traiter les données recueillies sur le terrain et dans les recherches documentaires. Les données ont été colligées dans le module PIMIQ (*Patrimoine immobilier, mobilier et immatériel du Québec*), la base de données liée au *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*. Plusieurs photographies ont également été incluses dans le système.

Les 66 biens sélectionnés ont fait l'objet d'une fiche individuelle. Le contenu de cette fiche reprend les items suivants :

- Identification : Nom du bien, ID, statuts, diffusion, adresse (n° civique, voie, municipalité, MRC), les données spatiales (coordonnées GPS), la thématique (patrimoine agricole), catégorie et sous-catégorie fonctionnelles.
- Données descriptives : État général (état physique, état d'authenticité, remarques), volume (plan au sol, nombre d'étages, groupement, matériaux structuraux, annexes, saillies), enveloppe (matériau et état des fondations, des élévations, et du toit), ouvertures (forme, type et état des portes, fenêtres et lucarnes), ornementation, typologie formelle.
- Informations historiques : Date ou période de construction connue ou estimée, personnages, groupes et événements, documents bibliographiques.
- Évaluation patrimoniale : Critères (intérêt architectural, ethnologique, historique, paysager, technologique et scientifique, etc.), échelle de notation, texte justificatif (valeur patrimoniale et éléments caractéristiques).
- Photographies.

Avant leur intégration dans la fiche, les photos numériques ont été traitées et redimensionnées. Les quelques 800 photographies numériques réalisées sur le terrain au cours de l'inventaire ont été classées, indexées et archivées sur Cédérom en haute résolution pour leur utilisation ultérieure.

La **quatrième étape** consistait essentiellement à analyser et à évaluer, à partir de l'ensemble des données recueillies, l'intérêt patrimonial des bâtiments de l'inventaire. Les critères touchant l'intérêt architectural (constructif, fonctionnel et formel), ethnologique, historique (ancienneté), paysager, technologique et scientifique ainsi que les notions d'authenticité, de rareté et de représentativité ont été pris en compte dans l'analyse.

Des textes explicatifs sur cette valeur ont été rédigés sur chacun des bâtiments. Ces textes expliquent sur quoi repose leur intérêt patrimonial et quels sont leurs éléments caractéristiques. Ils font partie de la fiche PIMIQ. **Ils apparaissent, en plus des photographies**

et des quelques données d'identification, sur le volet « public » du *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, diffusant par le fait même l'information sur l'Internet.

La **cinquième étape** était consacrée à la rédaction du présent rapport. Il comprend la description du cadre méthodologique ; un bref historique du développement du territoire ; une description de l'architecture agricole de la MRC de Charlevoix aux niveaux fonctionnel, constructif et formel ; les particularités du patrimoine agricole charlevoisien ; un diagnostic général de l'état de ce patrimoine ; ainsi que des recommandations pour la mise en valeur de ce patrimoine (mesures incitatives, de sensibilisation, de diffusion, de réglementation, etc.). Une bibliographie et différentes annexes, dont un lexique architectural (annexe 1) et le pré-inventaire (annexe 2), complètent ce rapport.

Au terme de ce mandat, la MRC de Charlevoix a reçu :

- Un rapport comprenant la méthodologie employée, un résumé des résultats de l'inventaire, un diagnostic général, une description de l'architecture des bâtiments (fonctionnel, constructif et formel), ainsi que les recommandations formulées pour la mise en valeur de ce patrimoine. Un lexique architectural et les données du pré-inventaire sont annexés au rapport.
- Un accès sécurisé au système PIMIQ fourni par le MCCCCF. Les fiches d'inventaire n'ont pas été imprimées, mais ont été déposées en format PDF ;
- L'ensemble des photographies numériques prises au cours du mandat, identifiées et archivées sur DVD.

# Système d'identification des photographies

Dans le but de faciliter l'identification des sites et bâtiments inventoriés ainsi que le classement, l'indexation et l'archivage des photographies numériques réalisées lors des travaux sur le terrain, un système d'identification a été élaboré.

L'identification de chacune des photographies numériques, qui se compose de chiffres et de lettres, se détaille comme suit :

## 1. L'année de la prise de la photographie

2011

## 2. Le code de la municipalité

Code de cinq chiffres déterminé par le ministère des Affaires municipales

16013	Baie-Saint-Paul	16005	Petite-Rivière-Saint-François
16048	Les Éboulements	16050	Saint-Hilarion
16023	L'Isle-aux-Coudres	16055	Saint-Urbain

## 3. Le nom de la voie publique

138R	route 138	REMY	Rémy (terrasse de la)
362R	route 362	SANT	Saint-Antoine (rang)
5ERO	5 <sup>e</sup> Rang Ouest	SEDO	Saint-Édouard (rang)
AFAF	Ambroise-Fafard (rue)	SFRA	Saint-François (rang)
EBOC	Éboulements-Centre (rang des)	SGEO	Saint-Georges (rang)
CCON	Cap-aux-Corbeaux Nord (chemin de)	SGOD	Saint-Godefroy (rang)
COIE	Cap-aux-Oies (rang de)	SJBP	Saint-Jean-Baptiste (rang)
CEDR	Cèdres (côte des)	SJER	Saint-Jérôme (rang)
COUD	Coudriers (chemin des)	SJOS	Saint-Joseph (rang)
FASA	Félix-Antoine-Savard (rue)	SLAU	Saint-Laurent (chemin)
BALE	La Baleine (chemin de)	SPAS	Saint-Pascal (rang)
MLAV	Monseigneur-De Laval (boulevard)	SPIE	Saint-Pierre (rang)
MOUL	Moulin (chemin du)	SPLS	Saint-Placide Sud (rang de)
POIN	Pointe (chemin de la)	STHO	Saint-Thomas (rang)
PORT	Port (route du)	VILL	Village (rue du)
PRIN	Principale (rue)		

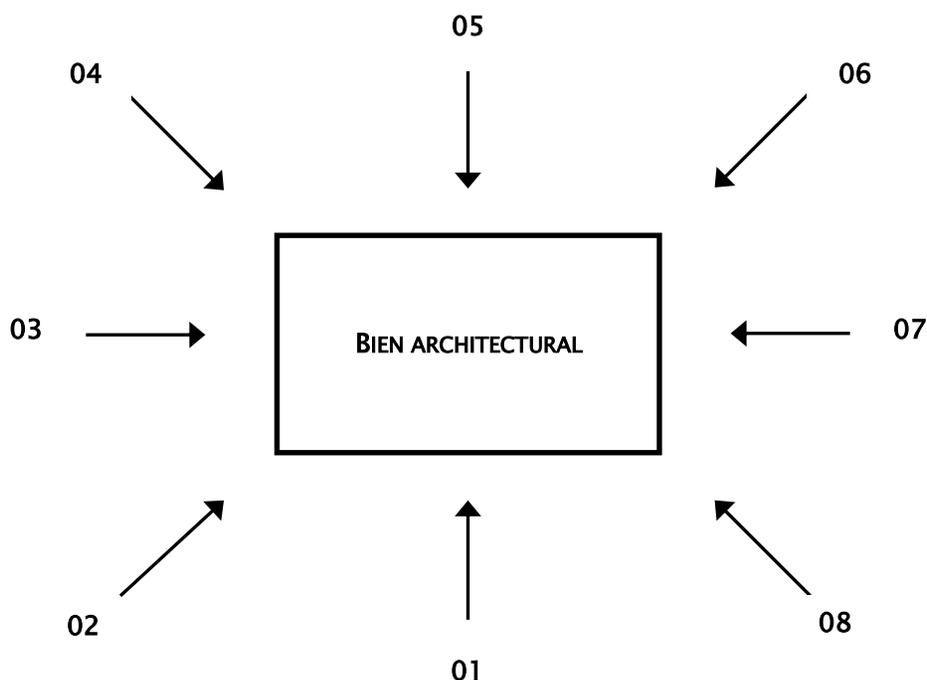
#### 4. Le numéro civique

Toujours à quatre chiffres. Dans les cas où le numéro civique se compose de moins de quatre chiffres, on mettra une série de zéros (0) en premier lieu. Dans les cas où il n'y a pas de numéro civique, on met une indication permettant de localiser le bâtiment. Ex. face92, entre54-62, etc.

#### 5. Le numéro de la prise de vue

Le devis photographique s'élabore comme suit :

01. Vue frontale de la façade principale
02. Vue d'angle 1 - angle façade principale et façade latérale gauche
03. Vue frontale de la façade latérale gauche
04. Vue d'angle 2 - angle façade latérale gauche et façade arrière
05. Vue frontale de la façade arrière
06. Vue d'angle 3 - angle façade arrière et façade latérale droite
07. Vue frontale de la façade latérale droite
08. Vue d'angle 4 - angle façade latérale droite et façade principale
09. Détail
10. Édifices annexes
11. Cour arrière et stationnements
12. Enseignes et affichages
13. Le site dans son environnement : Vue d'ensemble à l'approche du site
14. Vue intérieure du bâtiment



## **6. Le numéro séquentiel**

Ce numéro séquentiel (01, 02, 03, etc...) est nécessaire si il y a plus d'une photographie pour la même prise de vue d'un même bâtiment (ex. deux fois la façade principale). N'employer qu'au besoin.

### **Exemple**

2011\_16005\_PRIN\_0187\_02\_02

Du terrain réalisé en 2011, deuxième photographie de l'angle de la façade principale et de la façade latérale gauche du 187, rue Principale, à Petite-Rivière-Saint-François.

# Cadre de référence pour l'évaluation patrimoniale

## L'évaluation patrimoniale des bâtiments et sites agricoles

Le présent cadre de référence s'inspire fortement des critères d'évaluation et de hiérarchisation mis de l'avant conjointement par le ministère de la Culture et des Communications et de la Condition féminine et la Fondation du patrimoine religieux du Québec<sup>1</sup>, dans le cadre de l'inventaire des lieux de culte du Québec réalisé en 2003–2004.

S'articulant sous la forme d'une grille d'analyse, le cadre de référence a pour principal objectif d'évaluer et de hiérarchiser les bâtiments et sites agricoles de la MRC de Charlevoix.

L'évaluation patrimoniale se décline en trois étapes visant à analyser dans un premier temps la valeur historique et symbolique, dans un deuxième temps la valeur d'architecture et d'authenticité et dans un troisième temps la valeur d'usage et de paysage. La hiérarchisation des cotes découlant de l'évaluation patrimoniale permet dans une ultime étape d'établir la valeur patrimoniale globale accordée à chacun des bâtiments agricoles étudiés.

## Valeur historique et symbolique

<b>Ancienneté du site ou du bâtiment agricole</b>	<b>A</b>	Bâtiment agricole construit avant 1850 (Ère préindustrielle)
	<b>B</b>	Bâtiment agricole construit entre 1850 et 1900 (Début de l'utilisation de matériaux fabriqués en série)
	<b>C</b>	Bâtiment agricole construit après 1900 (Révolution technologique du béton et de l'acier)
<b>Personnage, phénomène ou événement lié au bâtiment ou au site agricole</b>	<b>A</b>	Personnage, phénomène ou événement d'importance <b>nationale</b>
	<b>B</b>	Personnage, phénomène ou événement d'importance <b>régionale</b>
	<b>C</b>	Personnage, phénomène ou événement d'importance <b>locale</b>

---

<sup>1</sup> La Fondation du patrimoine religieux du Québec est de nos jours connue sous la dénomination Conseil du patrimoine religieux du Québec.

### Valeur historique et symbolique globale : A, B ou C

La valeur globale pour cette section provient de la plus haute des deux cotes attribuées.

Ex. : Une valeur C (ancienneté) combinée à une valeur B (personnage d'importance régionale) équivaut à une valeur historique et symbolique globale de niveau B.

Advenant que le bâtiment ou le site agricole ne soit lié à aucun personnage, phénomène ou événement d'importance, seule la valeur d'ancienneté sera prise en considération comme valeur globale.

Ex. : Une valeur C (ancienneté) équivaut à une valeur historique et symbolique globale de niveau C.

### Valeur d'architecture et d'authenticité

<b>Valeur d'architecture</b>	<b>A</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur exceptionnelle de par sa rareté, ses caractéristiques architecturales particulières, l'innovation des techniques utilisées, etc.
	<b>B</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur supérieure de par sa représentativité, ses caractéristiques architecturales, des techniques de construction particulières, etc.
	<b>C</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur moyenne ou faible de par le recours à une volumétrie et de matériaux fortement répandus, des techniques de construction standardisées, etc.
<b>Valeur d'authenticité</b>	<b>A</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur exceptionnelle de par l'état de conservation impeccable du bâtiment principal, tant au niveau de son authenticité que de son état physique.
	<b>B</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur supérieure de par l'état de conservation élevé du bâtiment principal, tant au niveau de son authenticité que de son état physique.
	<b>C</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur moyenne ou faible de par l'état de conservation précaire du bâtiment principal, tant au niveau de son authenticité que de son état physique.

### Valeur d'architecture globale : A, B ou C

La valeur globale pour cette section provient de la plus haute des deux cotes attribuées.

Ex. : Une valeur B (valeur d'architecture) combinée à une valeur A (valeur d'authenticité) équivaut à une valeur d'architecture et d'authenticité globale de niveau A.

## Valeur d'usage et de paysage

<b>Valeur d'usage</b>	<b>A</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur exceptionnelle de par la conservation de l'ensemble de ses fonctions agricoles d'origine. (Ex. : Grange-étable abritant encore de nos jours un troupeau de vaches laitières ou de bovins destinés à la boucherie.)
	<b>B</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur supérieure de par la conservation d'un certain nombre de ses fonctions agricoles en lien ou non avec ses fonctions d'origine. (Ex. : Ferme laitière convertie pour l'élevage des moutons, grange-étable utilisée pour l'entreposage du foin, etc.)
	<b>C</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur moyenne ou faible de par l'absence complète de fonctions agricoles ou l'abandon complet du bâtiment.
<b>Valeur de paysage</b>	<b>A</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur exceptionnelle de par la préservation de la grande majorité des bâtiments annexes présents à l'origine sur le site (résidence, poulailler, porcherie, hangar, etc.), l'insertion harmonieuse des éléments architecturaux dans son environnement (positionnement particulier des bâtiments sur le site, emplacement particulier du bâtiment principal par rapport à la voie publique, etc.), ainsi que la qualité des paysages environnants.
	<b>B</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur supérieure de par la préservation d'un certain nombre des bâtiments annexes présents à l'origine sur le site ainsi que l'insertion harmonieuse des éléments architecturaux dans son environnement.
	<b>C</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur moyenne ou faible de par l'absence de la grande majorité des bâtiments présents à l'origine sur le site et de l'insertion plus ou moins harmonieuse des éléments architecturaux dans son environnement.

### Valeur d'usage et de paysage globale : A, B ou C

La valeur globale pour cette section provient de la plus haute des deux cotes attribuées.

Ex. : Une valeur A (valeur d'usage) combinée à une valeur B (valeur de paysage) équivaut à une valeur d'usage et de paysage globale de niveau A.

## La hiérarchisation des bâtiments et sites agricoles

La hiérarchisation des bâtiments et des sites agricoles est obtenue par la mise en commun des cotes globales attribuées pour la valeur historique et symbolique, la valeur d'architecture extérieure du bâtiment et la valeur d'usage et de paysage. La juxtaposition des trois valeurs globales, qui produit un code, permet d'établir à l'aide du tableau suivant la valeur patrimoniale globale pour chacun des bâtiments et sites agricoles étudiés.

Ex. : La combinaison d'une valeur historique et symbole globale de niveau **B**, d'une valeur d'architecture et d'authenticité globale de niveau **A** et d'une valeur d'usage et de paysage de niveau **A** donne le code **BAA**.

Lorsque l'on se réfère au tableau présenté ci-dessous, le code **BAA** correspond à une valeur patrimoniale globale de niveau **B** (Supérieure)

<b>A</b>	<b>Exceptionnelle</b>	<b>AAA</b>
<b>B</b>	<b>Supérieure</b>	<b>AAB, ABA, BAA CAA</b>
<b>C</b>	<b>Bonne</b>	<b>AAC, ABB, ACA, BAB, BBA CAB, CBA</b>
<b>D</b>	<b>Moyenne</b>	<b>ABC, ACB, BAC, BCA, BBB, BBC, BCB, CAC, CCA, CBB, CBC, CCB</b>
<b>E</b>	<b>Faible</b>	<b>ACC BCC CCC</b>

# SURVOL HISTORIQUE : LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

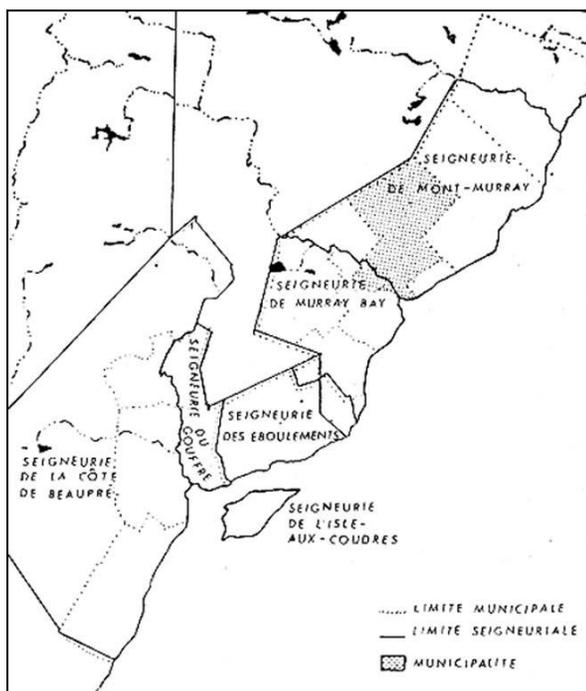
Le territoire de la MRC de Charlevoix fut d'abord fréquenté par des peuples autochtones, dont les Montagnais. L'été, ils profitaient de l'embouchure de certaines rivières ainsi que de l'île aux Coudres, où ils chassaient le marsouin (béluga). Du point de vue des premiers explorateurs, ce territoire était inhospitalier en raison de sa topographie.

Les terres sont concédées au 17<sup>e</sup> siècle, mais l'établissement de noyaux fondateurs est plus tardif, soit au 18<sup>e</sup> siècle. Les terres arables limitées et le terrain fortement accidenté rendent difficiles le défrichement et l'exploitation agricole nécessaires à la survie des colons. Pendant les premières décennies, la grande majorité des seigneuries n'est pas peuplée et les administrateurs tirent davantage de revenus de l'exploitation des richesses naturelles que des taxes de leurs censitaires. Ils s'intéressent surtout aux possibilités économiques que promettent la dense forêt et les mammifères<sup>2</sup>.

## Le territoire seigneurial

Au 17<sup>e</sup> siècle, la MRC de Charlevoix est partagée en quatre seigneuries : de Beupré, du Gouffre, des Éboulements et de L'Isle-aux-Coudres.

La seigneurie de Beupré est délimitée par les rivières Montmorency et du Gouffre ; il s'agirait du plus grand territoire jamais concédé en Nouvelle-France<sup>3</sup>. Elle est concédée en 1636 à Antoine Cheffault de la Regnardière, secrétaire de la Compagnie des Cent-Associés, qui forme la Compagnie de Beupré avec sept autres associés. Monseigneur de Laval, fondateur du Séminaire de Québec en 1663, en fait l'acquisition en 1668. Il espère assurer l'autonomie financière de son institution. Alors que le secteur de la Côte-de-Beupré se développe, la colonisation des terres charlevoisiennes demeure interdite jusqu'en 1710, à l'exception d'une goudronnerie en activité à partir de 1670 et d'une métairie, toutes deux localisées à Baie-Saint-Paul. Cette ferme possédait d'ailleurs un moulin à scie et à farine.



Les seigneuries de Charlevoix. Source : Martin Brassard. *Rivière-Malbaie : 50 ans au cœur de la vallée*. Corporation municipale de la Rivière-Malbaie. 1988.

2 Christian Harvey. « Au temps du régime seigneurial. Les seigneuries de Charlevoix », dans *Encyclobec* [En ligne] : <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=86> (page consultée le 18 septembre 2011).

3 *Revue d'histoire de Charlevoix*. n° 13, décembre 1991. p. 3.

D'abord concédée en 1683 à Étienne Delessard, la seigneurie de L'Isle-aux-Coudres est rachetée par le Séminaire de Québec en 1687. L'île s'ajoute ainsi au territoire du Séminaire qui souhaite profiter de l'industrie de la pêche aux marsouins. Le Séminaire de Québec restera propriétaire de ces deux seigneuries jusqu'à l'abolition du régime seigneurial en 1854.



L'île aux Coudres vers 1942 par Herménégilde Lavoie. Source : Rosaire Tremblay, *Charlevoix, des secrets bien gardés*. Québec, Les Éditions GID, 2010, p. 44.

La seigneurie du Gouffre est concédée le 16 décembre 1682 à Pierre Dupré, maître-goudronnier de Baie-Saint-Paul. Elle occupe une petite bande de terre située du côté est de la rivière du Gouffre et ne sert véritablement qu'à l'établissement de la famille Dupré. En 1735, Noël Simard et Ignace Gagné en deviennent coseigneurs.



La batture, Baie-Saint-Paul. Source : BAnQ, c00143.

La seigneurie des Éboulements est quant à elle concédée en 1683 à Étienne Delessard, qui ne s'y établit pas<sup>4</sup>. Elle comprend le territoire situé à l'est de la seigneurie du Gouffre jusqu'au Cap-aux-Oies. En 1710, elle est achetée par Pierre Tremblay, un colon qui y installe sa famille. Un siècle plus tard, en 1810, Pierre de Sales LaTerrière en fait l'acquisition.

---

4 Charles Delessard acquiert la partie ouest de la seigneurie à un moment indéterminé, tandis que son frère, Pierre Delessard, achète la partie est en 1683. Ces deux hommes étaient les fils d'Étienne Delessard. Tiré de Alain Anctil-Tremblay et Florentine Audet. *300 ans d'histoire, Les Éboulements (Charlevoix)*. Sainte-Julie-de-Verchères, Maison Primevère, 1983.

# Aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, l'appropriation du territoire et son développement

## Petite-Rivière-Saint-François, le plus ancien noyau

Les premiers habitants de Charlevoix arrivent de la côte de Beaupré, car les terres de cette région, plus facilement accessibles, sont toutes concédées. Des colons s'installent à Petite-Rivière-Saint-François à partir de 1675, ce qui en ferait le plus ancien lieu de peuplement de Charlevoix. En effet, le Séminaire de Québec avait autorisé l'établissement de colons dans cette petite partie. On y compte une vingtaine de familles en 1713 et la paroisse est érigée canoniquement en 1735<sup>5</sup>. Outre sa proximité avec les terres déjà habitées de la côte de Beaupré, l'attrait de ce secteur se trouve dans la bande de prairie naturelle qui longe le fleuve et qui épargne aux colons la tâche ardue du défrichage. Or, la superficie cultivable diminue rapidement puisque les berges sont constamment grugées par le fleuve. Puisque toutes les terres sont rapidement concédées, la possibilité de développement demeure limitée.

## La vallée de la rivière du Gouffre

C'est au 18<sup>e</sup> siècle que le territoire charlevoisien se peuple véritablement, en grande partie à partir de la vallée du Gouffre. Le Séminaire de Québec ouvre ses terres au peuplement à partir de 1710. À Baie-Saint-Paul, les terres sont attribuées en deux vagues, soit en 1711 et en 1736<sup>6</sup> et la paroisse est érigée canoniquement en 1714. Du côté est de la rivière, la seigneurie du Gouffre est finalement développée et habitée par des censitaires à partir de 1735, sous l'administration des coseigneurs Noël Simard et Ignace Gagné.



Village de Saint-Urbain, s.d. Source : BAnQ, c04635.



Saint-Urbain en revenant du parc, vers 1942. Photographie de Herménégilde Lavoie. Tiré de Rosaire Tremblay. *Charlevoix, des secrets bien gardés*. Québec, Les Éditions GID, 2010. p. 84.

---

5 Les sources divergent à ce sujet. Selon Normand Perron, il s'agirait plutôt de 1722. *Revue d'histoire de Charlevoix*, n° 69, octobre 2011. p. 22.

6 Serge Gauthier et Normand Perron. *Histoire de Charlevoix*. Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, 2000. p. 86.

Dès le tournant du 19<sup>e</sup> siècle, les terres agricoles entourant la baie Saint-Paul et la rivière du Gouffre sont toutes occupées et les colons n'ont d'autres choix que d'investiguer plus loin dans la vallée. Des rangs sont ouverts toujours plus loin à l'intérieur des terres de sorte qu'au début du 19<sup>e</sup> siècle, c'est le territoire de Saint-Urbain qui est atteint. La paroisse de Saint-Urbain de Beaupré est érigée canoniquement en 1827. Pendant quelques années (plus ou moins entre 1843 et 1893), la préférence pour l'utilisation de la route passant par Saint-Urbain pour se rendre au Saguenay participe au développement du village. L'ouverture d'une fromagerie en 1890 y démontre l'importance de la production laitière, mais les éleveurs se tournent également vers le dindon, le renard et le vison. Si dès l'époque de la Nouvelle-France les administrateurs, dont Jean Talon, se sont intéressés au minerai de fer présent dans la région, son exploitation ne s'est jamais concrétisée.

La suite logique du développement de Baie-Saint-Paul passe également par la conquête des terres situées à l'ouest du village, soit le territoire actuel de Saint-Placide<sup>7</sup>. Vers 1830, de nouveaux rangs sont instaurés à l'arrière des plus anciennes concessions. Le rang Saint-Flavien est occupé dès 1835. Les secteurs plus éloignés, tels que les anciens rangs de Saint-Benjamin, Saint-Narcisse et Saint-Félix, sont occupés après 1852. En 1859, 163 terres ont été concédées et à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la population est supérieure à 500 personnes. Or, ce secteur est un territoire défavorable à l'agriculture en raison du terrain montagneux, du climat plus froid et d'un sol de qualité moindre. Nonobstant ce faible potentiel agricole, l'agriculture progresse et l'intérêt des producteurs amène la création d'un cercle agricole en 1897. Comme ailleurs dans la région, l'industrie laitière est préconisée et une fromagerie entre en opération vers 1893. Malgré ce développement, le hameau de Saint-Placide n'obtiendra jamais le statut de paroisse ni de municipalité.

Au tournant du 19<sup>e</sup> siècle, Baie-Saint-Paul s'impose comme centre régional. À cette époque, les terres sont toutes occupées et l'agriculture se porte plutôt bien sans pour autant être très productive. En effet, les rendements suffisent au bien-être des familles, mais ne sont pas assez importants pour être exportés. Dans la deuxième partie du 19<sup>e</sup> siècle, la région mise davantage sur la production laitière, et des fromageries font leur apparition. D'ailleurs, la société d'agriculture de l'ouest du comté de Charlevoix a son siège à Baie-Saint-Paul.

## Les Éboulements et Saint-Hilarion

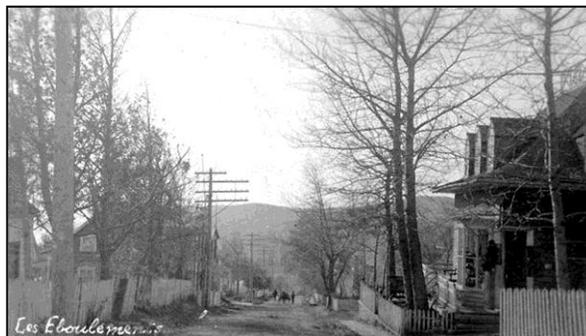
Aux Éboulements, le développement est plus tardif. La famille Tremblay érige un moulin seigneurial en 1720 sur la rivière des Boudreault, dans le secteur actuel de Saint-Joseph-de-la-Rive. En 1723, la population est de 42 personnes. Si une chapelle est érigée en 1734, ce n'est qu'en 1825 que la paroisse est officiellement érigée. La municipalité se développe d'abord sur le littoral, à Saint-Joseph-de-la-Rive, pour se déplacer sur le plateau en 1800, lors du déménagement de la chapelle. Des rangs s'ouvrent et la colonisation agricole se poursuit. C'est d'ailleurs à cet endroit qu'est fondé, en 1887, le premier cercle agricole de la région. Pendant que la partie nord des Éboulements développe son industrie agricole, le secteur « d'en bas », Saint-Joseph-de-la-Rive, après avoir été un centre de construction des

---

7 Au sujet de Saint-Placide, consulter « Saint-Placide, une église en pays de montagne ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. n° 37, juin 2001. p. 2-20.

goélettes, devient un important site de villégiature renforcé par la présence du quai, fonctionnel en 1854, qui permet la venue des croisiéristes.

Vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, des colons des Éboulements s'installent dans le canton de Settrington, nommé en 1822 en référence à un village du Yorkshire anglais. Ce territoire montagneux de l'arrière-pays se peuple vers 1850 et devient la municipalité de Saint-Hilarion en 1855. L'agriculture y est prospère et plusieurs moulins sont en fonction. Les quatre premiers rangs sont les premières voies publiques ouvertes dans le secteur avec les chemins de front qui les relient et l'actuel chemin Cartier qui unit Saint-Hilarion aux Éboulements. Les chemins de Saint-Hilarion ont été à l'ordre du jour des conseils municipaux chaque année au 19<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>.



Les Éboulements, s.d. Source : BAnQ, c07535.



Saint-Joseph-de-la-Rive, s.d. Source : BAnQ, 10327.



Saint-Hilarion vers 1915. Source : Rosaire Tremblay, *Charlevoix, des secrets bien gardés*. Québec, Les Éditions GID, 2010.

## L'île aux Coudres, en autarcie

La première concession sur l'île aux Coudres a lieu en 1728. Les colons arrivent de Petite-Rivière-Saint-François et de Baie-Saint-Paul. La culture du blé, la production laitière, la pomme de terre et l'exploitation de vergers sont autant d'activités agricoles qui se sont succédées sur l'île, qui est toutefois surtout reconnue pour la chasse aux bélugas jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle. La première paroisse, Saint-Louis, est érigée canoniquement en 1827.

Pendant de nombreuses années, le territoire accidenté et l'absence de voies terrestres pour relier les villages entre eux autrement que par le fleuve ont encouragé un mode de vie autarcique dans la plupart des lieux de colonisation de Charlevoix. Ainsi, les communications entre les principaux noyaux de peuplement s'effectuaient par le fleuve Saint-Laurent. Le

<sup>8</sup> Pour plus de détails à ce sujet voir le chapitre XI dans Nérée Tremblay. *Monographie de la Paroisse de Saint-Hilarion*. 1948. p. 176.

secteur des caps n'étant pas habité, il n'apparaissait pas impératif au Grand Voyer de planifier un tracé sur ce territoire difficile. Ce n'est qu'en 1820 qu'une route relie la région de Charlevoix à celle de la Côte-de-Beaupré, procurant un peu plus d'unité à la région. La route vers La Malbaie est créée à partir de 1830 et se poursuivra vers l'est avec le temps.

Jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle, chaque famille pratiquait à la fois l'agriculture et l'élevage d'animaux pour assurer sa subsistance, en plus d'exploiter sa terre à bois. La production était diversifiée, mais de quantité limitée : culture des céréales (blé, avoine, lin) et des légumes (pommes de terre, gourgane, fève à café), ainsi que l'élevage de bêtes diverses (chevaux, vaches, moutons, porcs, volailles). Malgré cette mixité des pratiques, l'agriculture en restait une de subsistance.

## Le 20<sup>e</sup> siècle, le tournant touristique

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, les principales municipalités sont bien implantées même si d'autres voient le jour : Rivière-du-Gouffre (1921), Saint-Joseph-de-la-Rive (1931), Saint-Bernard (1936), La Baleine (1951). Ces hameaux devenus municipalité à part entière demeureront marginaux et seront incorporées à des villes plus importantes à la fin du 20<sup>e</sup> siècle.

À Baie-Saint-Paul, malgré une certaine urbanisation, l'agriculture demeure une pratique caractéristique de la région. Ainsi, une ferme modèle est instaurée vers 1908 à proximité de l'église. La communauté des Petites Franciscaines de Marie, arrivée dans la municipalité en 1891, l'achète en 1916 afin de subvenir à ses besoins ainsi qu'à ceux de l'hospice Sainte-Anne ouvert en 1889. En 1932 et 1951, deux couvoirs sont construits. La coopérative agricole régionale s'installe dans la municipalité en 1959. Mais le nombre de fermes chute dans la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle et l'agriculture perd son rôle de moteur économique. En contrepartie, si l'absence de quai a tenu les croisiéristes et les villégiateurs éloignés, la prolifération de l'automobile et l'aménagement de routes modifient cette situation. La présence de nombreux peintres a aussi contribué à l'importance culturelle de Baie-Saint-Paul.

À Petite-Rivière-Saint-François, l'exploitation des érablières et de la forêt, la chasse notamment à l'oie, la pêche à l'anguille, de même que la construction des goélettes font partie des activités économiques diversifiées de la petite municipalité pendant de nombreuses années. La domestication de la montagne a engendré la création de petits plateaux modifiant le paysage. L'ouverture d'une gare et du chemin de fer en 1917 relie le village à ses voisins, mais entraîne très peu de développement. Finalement, en 1980, l'ouverture du centre de ski Le Massif et une orientation croissante vers le tourisme redonne de la vivacité.

L'île aux Coudres se trouve reliée au reste de la région par un traversier à partir de 1930. Ce service est assuré toute l'année à partir de 1959. Si l'agriculture figure encore dans les activités des insulaires, la pêche aux bélugas a cessé dans les années 1920. Le tourisme et le patrimoine sont désormais au cœur de l'économie de l'île.

En conclusion, depuis les années 1920, l'agriculture est en déclin dans la région de Charlevoix. Entre autres facteurs, mentionnons le potentiel agricole plutôt limité, l'absence de

relève et la difficulté des fermes laitières à survivre aux changements rapides de l'industrie et à la régulation gouvernementale de plus en plus sévère<sup>9</sup>. Bien que les fermes charlevoisiennes aient majoritairement adopté l'équipement mécanique, la professionnalisation des métiers, la spécialisation des exploitations agricoles et l'exigence des marchés constituent d'autres obstacles majeurs<sup>10</sup>. Aussi, l'agriculture de subsistance n'est plus une avenue souhaitée par les travailleurs qui visent des revenus plus substantiels. Dans ce contexte, beaucoup de petites fermes familiales disparaissent tandis que des entreprises agricoles à plus grande échelle font leur apparition. De plus en plus de fermes sont spécialisées, portant un dur coup à l'agriculture diversifiée qui caractérisait jadis la région.

L'économie de la région s'en trouve profondément modifiée et mise de plus en plus sur d'autres industries, dont le tourisme. La population permanente est en baisse perpétuelle et les bâtiments agricoles anciens, tombés en désuétude, sont menacés de destruction. Le paysage agricole charlevoisien est en voie de changement. En contrepartie, l'attrait pour certains produits du terroir (ex. fromage, agneau de Charlevoix) ou pour des productions plus marginales (ex. émeu) participent à la vitalité de la région et contribuent, dans certains cas, à maintenir en bonne condition certains bâtiments agricoles d'intérêt patrimonial.

---

9 Louise Abbott. *The heart of the farm : a history of barns and fences in the Eastern Townships of Quebec*. Montréal, Price-Patterson, 2008. p. 146.

10 Op. cit., Gauthier et Perron. p. 241 et 275.



## LES PAYSAGES AGRICOLES DE CHARLEVOIX

---

La caractérisation et l'évaluation des paysages ayant déjà été réalisées préalablement par la firme Ruralys<sup>11</sup>, la présente section ne fait que rappeler certains grands constats et observations afin de permettre de positionner l'importance des bâtiments agricoles dans la définition des paysages emblématiques de la MRC de Charlevoix.

La découverte de Charlevoix se fait essentiellement par ses voies publiques. Ainsi, l'appréciation des paysages emblématiques de Charlevoix par le public – visiteurs, touristes, citoyens –, ici, particulièrement dans la MRC de Charlevoix, se fait généralement depuis les routes 138, 362 et 381.

En général, le développement du territoire a été fait d'abord par l'implantation de premiers habitants sur le bord d'une voie d'eau à partir de laquelle des parcelles d'activité agricole sont aménagées. Dans la MRC de Charlevoix comme ailleurs, le développement s'est produit de cette façon expliquant le fait que ce sont les abords du fleuve Saint-Laurent, et surtout ceux de la vallée de la rivière du Gouffre, qui se sont développés en premier et au fur à mesure que les chemins reliant les différents villages étaient construits, que l'occupation de l'arrière-pays croissait. Ces lois d'occupation d'un territoire permettent de mieux comprendre les concentrations de bâtiments les plus anciens dans les premiers noyaux ayant été développés.

Le relief accidenté du territoire ne permettait pas de développer de grandes parcelles agricoles dans Charlevoix comme cela avait été possible dans la plaine de la vallée du Saint-Laurent. C'est donc la topographie du secteur qui explique le développement tardif du territoire par rapport à d'autres régions du Québec. C'est aussi la topographie accidentée qui a contraint la dimension des terres situées à proximité du fleuve Saint-Laurent. Ainsi, rapidement, le développement de l'arrière-pays devenait nécessaire. Aujourd'hui, cet arrière-pays composé notamment des territoires de Saint-Urbain et de Saint-Hilarion et de quelques rangs des Éboulements et de Baie-Saint-Paul, est sillonné de parcours d'implantation datant de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

Les paysages de la MRC de Charlevoix sont variés comme l'indique l'étude de caractérisation de Ruralys. Plusieurs familles paysagères aux caractéristiques géophysiques différentes se côtoient. La façon de découper les terres agricoles, d'implanter des bâtiments et de faire de l'agriculture varie également d'une famille à l'autre. Plus extensive dans les vallées et sur certains plateaux, l'agriculture est plus limitée dans les zones escarpées et montagneuses. Il en résulte des paysages particuliers d'une famille à l'autre avec des concentrations plus ou moins grandes de bâtiments agricoles.

---

11 Ruralys. *Caractérisation et évaluation des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est : un outil vers la conservation et la mise en valeur des paysages*. Volume 1, avril 2010. 208 p.

Sept grandes familles paysagères ont été identifiées dans la MRC de Charlevoix :

1. **L'Isle-aux-Coudres** : ceinturée par le chemin des Coudriers et le chemin de La Baleine, cette île située sur le Saint-Laurent est en grande partie occupée par des terres agricoles, surtout sur son côté sud, moins escarpé. On y retrouve ainsi une bonne concentration de bâtiments agricoles dans des paysages côtiers de grand intérêt aux panoramas exceptionnels.



Panorama de l'Isle-aux-Coudres.

2. **Littoral escarpé de Charlevoix** : comprend Petite-Rivière-Saint-François, le secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive ainsi que les rangs des Éboulements Centre et de Cap-aux-Oies aux Éboulements. Bien que les activités agricoles aient été graduellement remplacées par des activités de villégiature, on retrouve encore plusieurs bâtiments agricoles anciens qui font partie de paysages grandioses, entre fleuve et falaise.



Bâtiment agricole à Petite-Rivière-Saint-François, entre fleuve et falaise.

3. **Plateau des Éboulements** : le parcours de la route 362 (rang Saint-Pierre, rang Saint-Marc, rang Saint-Joseph, rue du Village, rang Saint-Godefroy, rang Saint-Pascal, rang Saint-Thomas) qui traverse ce plateau offre une qualité paysagère exceptionnelle où l'immensité du fleuve, l'Isle-aux-Coudres, les montagnes et le patrimoine bâti, dont plusieurs bâtiments agricoles d'intérêt, composent les paysages emblématiques de Charlevoix qui contribuent en grande partie à sa renommée. Ce parcours mérite amplement son épithète de route « panoramique » que les visiteurs sont appelés à découvrir et dont plusieurs panoramas exceptionnels ont été immortalisés par de nombreux peintres québécois.



Paysage emblématique des Éboulements.

4. **Moyen-plateau-Saint-Tite-Baie-Saint-Paul** : cette famille paysagère est surtout composée de paysages agro-forestiers. La route 138 est un parcours de restructuration où l'on retrouve peu de bâtiments voués à l'agriculture. On y retrouve tout de même, le long du rang de Saint-Placide Sud, quelques anciens bâtiments agricoles qui ont comme arrière-scène des montagnes arrondies du massif laurentien.



Le secteur du rang de Saint-Placide Sud à Baie-Saint-Paul, au pied des montagnes.

5. **Gradins-du-Gouffre-Malbaie** : cette famille qui fait la transition entre les plateaux et la vallée comprend notamment la côte du Pérou, le rang Saint-Gabriel-du-Pérou et le rang Saint-Antoine à Baie-Saint-Paul. On y retrouve quelques bâtiments agricoles dans des paysages à couper le souffle qui offrent des panoramas variés sur le fleuve, l'Isle-aux-Coudres, la vallée de la rivière du Gouffre et les montagnes.



Paysage de la famille paysagère Gradins-du-Gouffre-Malbaie, dans le rang Saint-Antoine Nord à Baie-Saint-Paul.

6. **Vallée-du-Gouffre** : cette famille offre des paysages ruraux typiques avec une grande concentration de bâtiments agricoles sur le chemin Saint-Laurent, le boulevard Monseigneur-De Laval, la terrasse de la Rémy, la côte de la Chapelle, le rang Saint-Édouard, le rang Saint-François, et surtout, le rang Saint-Jean-Baptiste.



Paysage de la Vallée-du-Gouffre à Saint-Urbain.

7. **Plateau de Saint-Hilarion** : Dans l'arrière-pays des Éboulements et de Saint-Hilarion, cette famille offre un caractère rural et agro-forestier vallonné, voire montagneux. Les rangs de Saint-Hilarion et des Éboulements (Saint-Antoine, Sainte-Marie, Sainte-Catherine) comprennent plusieurs bâtiments agricoles qui participent à ce paysage typiquement charlevoisien.

La monumentalité d'un paysage est souvent reliée à l'ouverture visuelle que permet un point d'observation sur le territoire. En ce sens, l'exploitation agricole contribue à créer des perspectives visuelles ouvertes offrant des panoramas visuels exceptionnels. Que ce soit le long de la route 362, dans les rangs de l'arrière-pays comme à Saint-Hilarion, la déprise agricole fait perdre peu à peu ces ouvertures visuelles et donc, affecte par le fait même la qualité des paysages qui constituent le principal produit d'appel de Charlevoix. Pire encore, un développement résidentiel mal contrôlé peut aussi briser ces grandes ouvertures visuelles depuis la voie publique.



Paysage du Plateau de Saint-Hilarion.

Le caractère distinctif d'un paysage découle du cadre bâti que l'on y retrouve et de la façon dont ce dernier s'implante dans le territoire. En accord avec les conclusions de l'étude de Ruralys, nous avons constaté que la présence de bâtiments agricoles en bordure des voies publiques met le visiteur en contact avec l'occupation agricole du territoire. Que ce soit sur le haut d'un coteau, en premier plan du majestueux fleuve ou des plateaux montagneux, à l'ombre d'un clocher ou dans un secteur boisé, les bâtiments agricoles disséminés partout sur le territoire sont les précieux témoins de l'activité agricole passée et actuelle du territoire de la MRC de Charlevoix.

Nous devons toutefois conclure que les paysages les plus bucoliques de la MRC de Charlevoix ne sont pas nécessairement en bordure des routes 138, 362 et 381! En effet, ce sont généralement les premiers parcours ainsi que les rangs d'implantation de l'arrière-pays qui offrent les paysages ruraux les plus pittoresques, les plus authentiques et les mieux préservés. Peu soumis à l'implantation de commerces et au langage autoroutier des voies de transit prescrit par le ministère des Transports, ce sont les rangs cachés çà et là au détour des voies principales qui préservent la ruralité de Charlevoix, comme c'est le cas du rang Saint-Jean-Baptiste à Saint-Urbain, ou des rangs des Éboulements Centre et de Cap-aux-Oies aux Éboulements. Cette situation implique un grand questionnement. Afin de préserver l'identité de Charlevoix, où la verticalité des monumentales montagnes côtoie l'infini de l'horizontalité du fleuve Saint-Laurent, comment préserver les vestiges de l'occupation agricole toujours visible depuis les voies publiques les plus passantes que sont les routes 138, 362 et 381 ? Comment inciter le visiteur à découvrir le territoire en empruntant les voies secondaires pour réellement entrer en contact avec l'identité même de Charlevoix?

# L'ARCHITECTURE DES BÂTIMENTS AGRICOLES

---

Les origines françaises de notre architecture ont été maintes fois établies. Les auteurs Gérard Morisset, André Robitaille, Luc Noppen ou, plus récemment, Yves Laframboise ont énoncé diverses hypothèses sur la provenance des formes architecturales de nos constructions rurales. Si tous s'entendent sur une influence directe des régions de la moitié atlantique de la France, telles la Touraine, l'Anjou, le Maine, le Perche, la Normandie, la Picardie et l'Île-de-France, sur l'architecture traditionnelle québécoise ainsi que sur l'inévitable adaptation au milieu physique et social, les auteurs ont des théories différentes sur des provenances régionales particulières. À la suite d'un voyage d'étude dans le nord-ouest de la France, nous énonçons à notre tour une théorie concernant les origines percheronnes du bâti agricole de la région de Charlevoix. Actuellement, le manque de données systématiques sur l'architecture agricole des deux côtés de l'Atlantique ne permet pas de confirmer cette hypothèse qui n'est basée pour le moment que sur des observations et quelques ouvrages de référence.

## Les origines du bâti agricole de Charlevoix

Les premiers colons ont érigé les premiers établissements de la Nouvelle-France selon les méthodes de construction qu'ils utilisaient dans leur pays. Or, ils ont vite adapté ces méthodes aux spécificités du territoire étant donné les écarts de température beaucoup plus grands qu'en France et les hivers plus longs et plus rigoureux. À ces facteurs climatiques s'ajoutaient des facteurs socioéconomiques qui distinguaient le contexte de la Nouvelle-France de la mère patrie, tels que la pénurie de main d'œuvre, le peu de moyens financiers et la très grande disponibilité du bois. Les premiers colons venus de France devaient donc composer avec le savoir-faire local, selon les traditions familiales ou celles du voisinage, et devant la pénurie de moyens et de main d'œuvre, il n'était pas rare qu'ils construisent à l'aide de corvées les bâtiments d'envergure.

Remonter aux origines de ces pionniers immigrants recrutés dans la mère-patrie permet de mettre en lumière l'évolution des bâtiments agricoles. Beaucoup de ces colons ont quitté une province rurale de France, le Perche, sous l'invitation du chirurgien Robert Giffard, premier seigneur de Beauport.

## Des immigrants d'origine percheronne

Sans nommer exhaustivement tous les premiers colons ayant contribué à coloniser la Côte-de-Beaupré et Charlevoix, l'énoncé de quelques personnages permet de mieux comprendre d'où proviennent les influences des premières habitations et des premiers bâtiments agricoles de ce territoire.

Longtemps, seule la voie fluviale qu'est le fleuve Saint-Laurent unissait le pays de Charlevoix des zones de peuplements primitives de la vallée du Saint-Laurent. Le relief accidenté du territoire limitait les déplacements terrestres et ne permettait pas de dresser à bon marché une route carrossable. Avec ces rares échanges, la population locale a ainsi conservé durant

des décennies des traditions de construction héritées de leurs ancêtres. Cette situation explique aussi pourquoi le territoire situé plus à l'est et formant aujourd'hui le territoire de Charlevoix-Est s'est développé plus tardivement que celui de la vallée du Saint-Laurent, de la Côte-de-Beaupré et même, du territoire actuel de Charlevoix.

Claude Bouchard (1626-1699) s'est établi à la Petite-Rivière en 1676. Il avait quitté sa terre du Petit-Cap où il s'était installé en 1651. Claude Bouchard était originaire de Saint-Cosme-de-Vair, village qu'il laissa en 1650 avec la persuasion d'Olivier Le Tardif, procureur de la Compagnie de Beaupré. En 1654, il épousait Louise Gagné, la fille de son compatriote Louis Gasnier (Gagné).

Avant de partir pour le Canada, Louis Gasnier a travaillé comme meunier au moulin de Guémançais, à proximité de son village natal de Saint-Martin-D'Igé. Comme un meunier se doit d'être capable de faire marcher son moulin, Gasnier devait savoir travailler le bois, matériau à tout faire de ces temps. Son frère Pierre est venu le rejoindre au Canada avec sa famille. L'un des descendants de ces Gasnier originaires d'Igé, Ignace Gagné, était coseigneur de la Rivière-du-Gouffre en 1735.

Le laboureur Pierre Tremblay (?-1687 ou 1689) était natif de Randonnai, au Perche. L'un des ses descendants, François Tremblay, s'est établi le premier à L'Isle-aux-Coudres en 1728. Un autre, Jean-François Tremblay, était charpentier-menuisier et amoulangeur de surcroît. Avec ses connaissances et son habileté, il a construit son moulin banal aux Éboulements en 1790.

Julien Fortin dit « Bellefontaine » (1621-1692) était originaire de la paroisse Notre-Dame-de-Vair, au Perche. Comme ses compatriotes Gasnier et Bouchard, ce fils de boucher a reçu une concession au Petit-Cap où il fera souche avec sa femme Geneviève Gamache. Sur douze enfants, onze seront des garçons qui répandront le patronyme au-delà de la côte de Beaupré.

Les frères Jean, Mathurin et Pierre Gagnon ont quitté Tourouvre, au Perche. Par entente verbale, Robert Giffard les avaient engagés, signe d'une bonne entente entre les deux partis. De Château-Richer, ils ont essaimé vers les alentours.

## Les granges-étables du Perche

Au début de la colonisation de la France, il était commun que l'habitation de l'humain partage celle des animaux domestiques. La maison remplissait à elle seule toutes les fonctions d'une agriculture fondée sur l'autosuffisance. Ainsi, les artisans qui le pouvaient possédaient une exploitation pour leurs besoins personnels, soient quelques bêtes et une petite surface à cultiver. Progressivement, des constructions complémentaires sont venues s'agglutiner à l'habitation. Ces bâtiments annexes, réalisés avec peu de moyens et selon des techniques



Grange-étable et hangar de la maison ancestrale Robert-Drouin, Perche.



Bâtiment agricole du Perche.

transmises de génération en génération, servaient tantôt à garer la charrette et d'autres instruments aratoires, tantôt à entreposer les moissons ou à loger les animaux. Avec le temps, la valeur du bétail et des récoltes a conduit le paysan à agrandir sa maison-grange avec des matériaux plus durables. Ainsi, l'habitation avec son toit à deux versants dont la pente d'environ 45 degrés est prolongée par un volume similaire, pouvait abriter chevaux, vaches, cochons, poules et lapins. À l'instar de l'étage de l'habitation qui

ne servait originellement que d'aire d'entreposage de céréales et de nourriture, d'où le nom « grenier », l'étable est superposée d'une aire d'entreposage de nourriture pour les animaux, à savoir le fourrage constitué de foin sec, d'où le nom « fenil ». On assiste alors à la naissance de la grange-étable. Gardé bien au sec dans un espace ventilé, ce fourrage se conserve aisément jusqu'à la prochaine récolte. Par l'extérieur, on peut accéder à cet entre-toit par une lucarne basse appelée « lucarne gerbière » ou « lucarne de fenaison ».

À défaut d'être soudée à l'habitation dont la façade s'expose préférentiellement au sud, la grange-étable du Perche est située à proximité de l'habitat dans le but de faciliter le travail au quotidien. Lorsqu'elle se dissocie et n'est pas placée dans la continuité de la maison, la grange-étable en est perpendiculaire ou construite en face afin de protéger la maison des vents dominants. Dans le cas d'exploitations prospères ou en promiscuité avec d'autres propriétés, un mur relie les bâtiments de ferme pour constituer une cour fermée ou semi-fermée.



Bâtiments agricoles du Perche.



Grange-étable avec mur latéral en bois, Perche.

La *sylva pertica* qui recouvrait tout ce territoire à la fin de l'Antiquité, d'où le nom « Perche », a reculé face au peuplement. L'extension des cultures et des prairies, puis les raids scandinaves et les épisodes de guerre comme celle de Cent Ans ont contribué à réduire ces légendaires forêts du Perche de l'Antiquité. Toutefois, le sol jugé médiocre de cette province de collines et de vallons recèle un matériau minéral qui s'apprête bien à la construction en dur : le grison du Perche. Les granges-étales qui subsistent aujourd'hui sont donc généralement construites en maçonnerie avec une charpente de toit en bois.

## Transposition du modèle percheron dans l'univers québécois

Très tôt, les froids hivers du Canada ont incité les premiers colons à délaisser l'usage de la pierre, à l'exception des fondations, dans la construction des étables. À défaut d'appareil de chauffage, ces murs non isolés devaient rendre l'habitat des animaux bien inconfortable et leur occasionner des problèmes de santé. La colonie était couverte de forêts vierges qui fallait « désertier » pour cultiver la terre.

Donc, étant donné les origines percheronnes de plusieurs hommes de métiers de la construction (charpentiers, maçons) qui ont peuplé la côte de Beaupré, puis les environs de Charlevoix ainsi que la ressemblance frappante au niveau formel entre plusieurs bâtiments agricoles du Perche et de Charlevoix, nous émettons l'hypothèse que l'architecture de Charlevoix est surtout affiliée à cette région française. Les affiliations formelles avec d'autres régions dont le Poitou ou la Charente-Maritime sont moins évidentes lorsqu'on compare la forme générale des granges, la pente des toits, la dimension des carrés. Cette hypothèse constitue une piste de recherche qui serait intéressante à poursuivre.

## Les typologies fonctionnelles

La MRC de Charlevoix comporte encore à ce jour un certain nombre de dépendances agricoles qui témoignent des pratiques agraires d'une époque révolue. Parmi les bâtiments agricoles que l'on retrouve le plus souvent, outre la grange-étable, notons les fournils, les laiteries, les fours à pain et les caveaux à légumes, de même que les poulaillers, les porcheries, les hangars, les remises et les garages de formes et de gabarits variés. Contrairement aux granges-étables, les dépendances agricoles de plus petite taille sont davantage exposées aux outrages du temps. Plus souvent qu'autrement, ces petits patrimoines sont laissés à l'abandon et disparaissent les premiers lorsqu'une exploitation agricole n'est plus en activité. C'est pourquoi on les retrouve en moins grand nombre sur le territoire.

Le présent inventaire a retenu un total de 21 bâtiments autres que les granges-étables, faisant état de la diversité et de la richesse du patrimoine agricole du territoire.

### La grange-étable

De loin la plus importante en nombre et en présence dans le paysage, la grange-étable est le bâtiment agricole par excellence de la ferme québécoise. Essentiellement destiné à l'industrie laitière ou à l'élevage bovin, ce type de bâtiment est constitué de deux sections ayant chacune sa fonction : la grange et l'étable. Les granges sont des bâtiments utilisés pour abriter les récoltes de grain et de foin. L'étable est un bâtiment autonome ou une partie fermée de la grange dans lequel on loge surtout les bovins. Selon les époques, on peut retrouver greffés à la grange, une écurie, un poulailler, un hangar à fumier, une remise pour la machinerie, un garage pour l'automobile, un silo ou une éolienne.

Selon la définition du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine<sup>12</sup>, la grange et l'étable sont généralement des bâtiments indépendants à l'époque de la Nouvelle-France. Peu après la Conquête, mais surtout au 19<sup>e</sup> siècle, la grange-étable se généralise à travers tout le Québec. Ses dimensions sont en rapport avec le nombre d'animaux gardés dans l'étable l'hiver. Vers 1830, elle abrite volailles, vaches, bœufs, chevaux, moutons et porcs. La majorité des granges sont rectangulaires. Mais on trouve aussi, dans d'autres régions du Québec, des granges rondes, carrées, octogonales et des granges jumelées.

Dans le cadre du présent inventaire, 45 granges-étables ont été retenues. Situées sur l'ensemble du territoire de la MRC de Charlevoix, elles se distinguent d'un point de vue constructif et formel, selon leur époque de construction.

---

12 Informations tirées du site Internet du MCCCC\secteurs d'interventions\patrimoine\panorama du secteur\thèmes et fonctions\fonctions\production et extraction de richesses naturelles\8101 granges, granges-étables et étables [En ligne] : <http://www.mcccq.gouv.qc.ca/index.php?id=840> (consulté le 22 janvier 2010).



Grange-étable située au 402, rang Saint-Pascal, Les Éboulements.



Grange-étable sise au 11, rang Saint-Pierre, Les Éboulements.

## Les dépendances agricoles

Le présent inventaire, qui s'intéresse plus spécifiquement à 66 bâtiments agricoles de la MRC de Charlevoix, met surtout l'accent sur les granges-étables (45 sur 66), ces dernières marquant les paysages avec plus d'ampleur. Cependant, il est impératif de mentionner que les ensembles agricoles visités se composent généralement de plusieurs autres petits bâtiments qui ponctuent l'environnement rural. À proximité de la grange-étable et de la maison familiale, diverses dépendances telles les poulaillers, porcheries, écuries, caveaux à légumes, fours à pain, hangars à bois, remises et forges sont incontestablement présents sur le territoire de la MRC de Charlevoix et participent à l'aménagement spatial de la ferme, qu'elles soient implantées selon les préceptes de la maison-cour ou éparpillées plus ou moins aléatoirement sur une vaste propriété.



Fromagerie située au 97, route 138, Saint-Hilarion.

Généralement de forme rectangulaire, ces bâtiments de petites dimensions sont érigés en bois et coiffés d'un toit à deux versants droits. Leur usage purement fonctionnel se répercute dans les caractéristiques constructives et par l'absence générale d'ornementation. S'ils sont encore nombreux aujourd'hui, ils témoignent des modes de vie traditionnels révolus et leur fonction a bien souvent été modifiée. À titre d'exemple, plusieurs écuries ont été transformées en garage et un grand nombre de structures de petite taille servent dorénavant de remises, rendant par le fait même difficile leur identification, et par la même occasion leur usage d'origine. Afin de mieux cerner l'apport de ces dépendances dans le paysage agricole de la MRC de Charlevoix, ces petits patrimoines ont été regroupés selon trois thèmes : Abriter et soigner (écuries, porcheries, bergeries et poulaillers) ; Conserver et entreposer (silos, laiteries, caveaux à légumes, hangar, garages et remises), ainsi que Nourrir et produire (fournil, four à pain et cabane à sucre).



Moulin Simard visible au 84, chemin du Moulin, Saint-Hilarion.



Forge située au 269, rue Félix-Antoine-Savard, Les Éboulements.

Exceptionnellement, le présent inventaire a retenu quelques bâtiments dont la fonction, davantage liée à une industrie artisanale, n'est pas « agricole » à proprement parler. Toutefois, leur implantation au sein d'ensembles agricoles, leur architecture sobre et traditionnelle s'apparentant à celle des granges-étables et des constructions de ce type, de même que leur usage en lien avec le mode de vie rural d'autrefois justifiaient, à notre avis, leur présence dans le corpus d'étude. Il s'agit notamment du moulin Simard (comprenant une carderie et un moulin à farine), d'une fromagerie à Saint-Hilarion, ainsi que d'une forge aux Éboulements.

## L'écurie

À une époque où la seule force motrice provient des animaux, le cheval revêt une importance primordiale sur une exploitation agricole, quelle soit petite ou grande, tant pour les travaux de labour, les récoltes, que pour se déplacer tout simplement, et ce été comme hiver. Si certains agriculteurs optent pour une cohabitation des chevaux et des vaches laitières dans un même bâtiment, d'autres préféreront procéder à la construction d'un bâtiment attenant, communément appelé écurie, afin de loger convenablement les chevaux et s'assurer par le fait même qu'ils seront installés convenablement et bien nourris. Ce bâtiment servira également à l'entreposage des carrioles et autres véhicules de promenade nécessaires aux déplacements en dehors de la ferme.



Écurie située face au 193, chemin de Cap-aux-Corbeaux Nord, Les Éboulements.

Bien qu'elles ne servent plus depuis plusieurs années à leur fonction initiale, la majorité des écuries ayant été transformées en garage ou en hangar à machineries, on retrouve encore à ce jour quelques écuries d'origine sur le territoire de la MRC de Charlevoix.

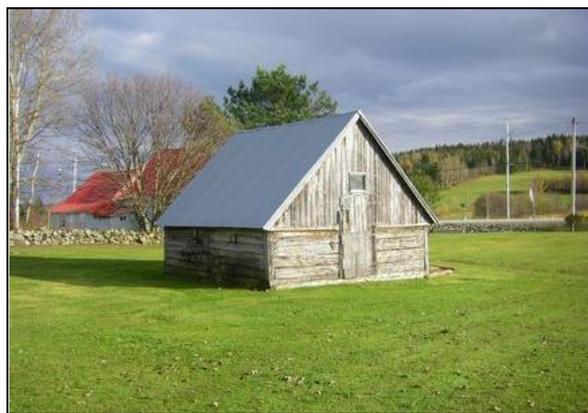
## La porcherie

Indispensables dans l'alimentation du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> siècle, les porcs sont omniprésents sur les exploitations agricoles de l'époque. S'ils sont plus souvent qu'autrement installés dans la grange-étable avec les autres animaux, il arrive que certains agriculteurs privilégient la construction d'un bâtiment attenant afin de séparer les bêtes. Il est parfois difficile de déterminer avec exactitude la présence d'une porcherie sur un site agricole, le bâtiment empruntant bien souvent les mêmes caractéristiques architecturales que les poulaillers, les garages ou les remises.

Malgré cet état de fait, quelques porcheries ont pu être identifiées sur les sites visités, dont l'une a été retenue dans l'inventaire en raison de son ancienneté et de son architecture traditionnelle bien préservée. Ce type de bâtiment, aussi appelé « soue », est de plan carré, coiffé d'un toit à deux versants et bâti en pièce sur pièce.



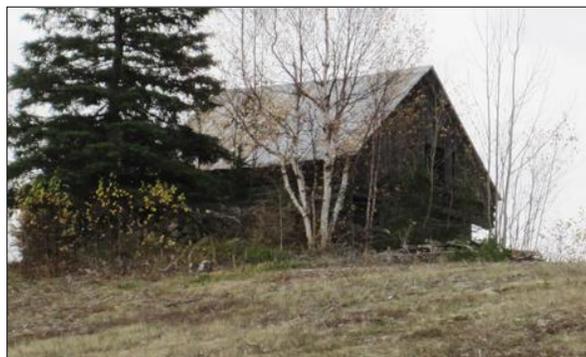
Porcherie située au 414, rang Saint-Pascal, Les Éboulements.



Porcherie visible au 354, rang Saint-Godefroy, Les Éboulements.

## La bergerie

Introduit en sol québécois en 1670, les moutons sont élevés traditionnellement pour leur laine avec laquelle on fait des vêtements<sup>13</sup>. L'élevage des ovins gagnent en popularité tout au long du 18<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, à tel point que l'on dénombre sept fois plus de moutons que de vaches laitières vers les années 1850. Généralement implantée à même ou à proximité de la



Bergerie située au 228, rang Saint-Jean-Baptiste, Saint-Urbain.

---

13 Nicole Dorion. *8104 Autres bâtiments de ferme (Élevage)*. [En ligne] : <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=840> (consulté le 22 septembre 2007)

grange, la bergerie sert principalement d'abri aux moutons pendant la nuit, réduisant par le fait même la menace de prédateurs, ainsi que durant les grands froids hivernaux. Tondus une fois l'an, les moutons sont confinés à l'intérieur de bâtiments peu isolés dans le but d'accroître la densité et la finesse de la laine.

## Le poulailler

Pratiqué surtout à ses débuts pour la ponte, l'élevage des volailles, aussi appelé aviculture, en vient rapidement à comporter deux aspects, le premier axé sur la production d'œufs et le deuxième sur l'engraissement de volailles destinées à la consommation. Laissées en liberté durant la période estivale, les volailles sont confinées à l'étable ou à la porcherie durant l'hiver. D'ailleurs, l'élevage des volailles suscite peu d'intérêt avant la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Les premiers poulaillers font leur apparition vers 1910, sous l'égide de l'Union expérimentale des agriculteurs du Québec qui érige dans la région 325 poulaillers de démonstration.

Le poulailler est un petit bâtiment destiné à abriter et à élever des poules pondeuses (ou d'autres volailles). Il se caractérise généralement par sa large fenestration sur une ou plusieurs de ses façades, afin de favoriser un ensoleillement maximal à l'intérieur du bâtiment tout au long de l'année. Les parements en planches de bois apposés verticalement ou en bardeaux de cèdre sont habituellement préconisés. Le présent inventaire n'a retenu qu'un seul poulailler, lequel est situé à Saint-Hilarion et implanté au sein d'un ensemble agricole exceptionnel comprenant une fromagerie, une grange-étable et un hangar à bois. Il est toutefois à noter que plusieurs granges-étables comportent un poulailler (ou même une porcherie) greffé au bâtiment principal et la plupart du temps coiffé d'un toit en appentis.



Poulailler situé au 97, route 138, Saint-Hilarion.



Poulailler aménagé derrière une grange-étable, visible au 1238, chemin des Coudriers, L'Isle-aux-Coudres.

## Le silo

Le silo est une immense boîte plus ou moins étanche, de forme cylindrique, octogonale ou carrée dans laquelle on peut conserver pendant un temps indéfini des fourrages verts ou partiellement desséchés tels le trèfle, les lentilles, le maïs, etc., et que l'on recouvre de manière à exclure l'air par le sommet afin d'en faire de l'ensilage<sup>14</sup>.

Souvent associés aux bâtiments agricoles datant de la première heure, les silos de bois ont dans les faits été ajoutés aux granges-étables existantes plusieurs années après leur construction, à partir de la décennie 1890.

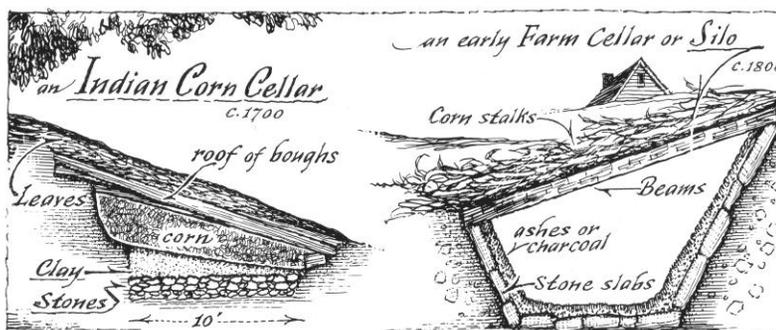


Illustration représentant deux types de celliers aménagés dans la terre. Tiré de Eric Sloane, *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001, p. 62.

Les silos tels que nous les connaissons aujourd'hui tirent leur origine des caveaux aménagés dans la terre, communément appelés *Indian Corn Cellar*, et principalement destinés à la conservation du maïs au cours du 18<sup>e</sup> siècle. Ce type d'aménagement, qui sera repris avec certaines variantes par le milieu agricole au 19<sup>e</sup> siècle afin de conserver les récoltes tout au long des longs mois d'hiver, sera progressivement délaissé suite à l'avènement des premiers silos de pierre, puis en bois, qui créeront un véritablement engouement dans le monde agricole<sup>15</sup>.

Le premier silo de bois aurait été construit en 1873 par Fred Hatch, dans l'État de l'Illinois (É.U.), suivi près de deux ans plus tard par une première construction du même type érigée en pierre, réalisée par un certain Manly Miles, dans l'État du Michigan (É.-U.)<sup>16</sup>. Au Québec, il faudra attendre les années 1878-1879 pour voir apparaître les premiers silos de pierre, l'un construit par M. Dawes, à Sainte-Anne-de-Bellevue, et l'autre par Th. C. Fisk, à Saint-Paul-d'Abbotsford. Le premier exemple de silo en bois en sol québécois est pour sa part érigé en 1881 par M.S.A. Fisher, agronome de Knowlton<sup>17</sup>.

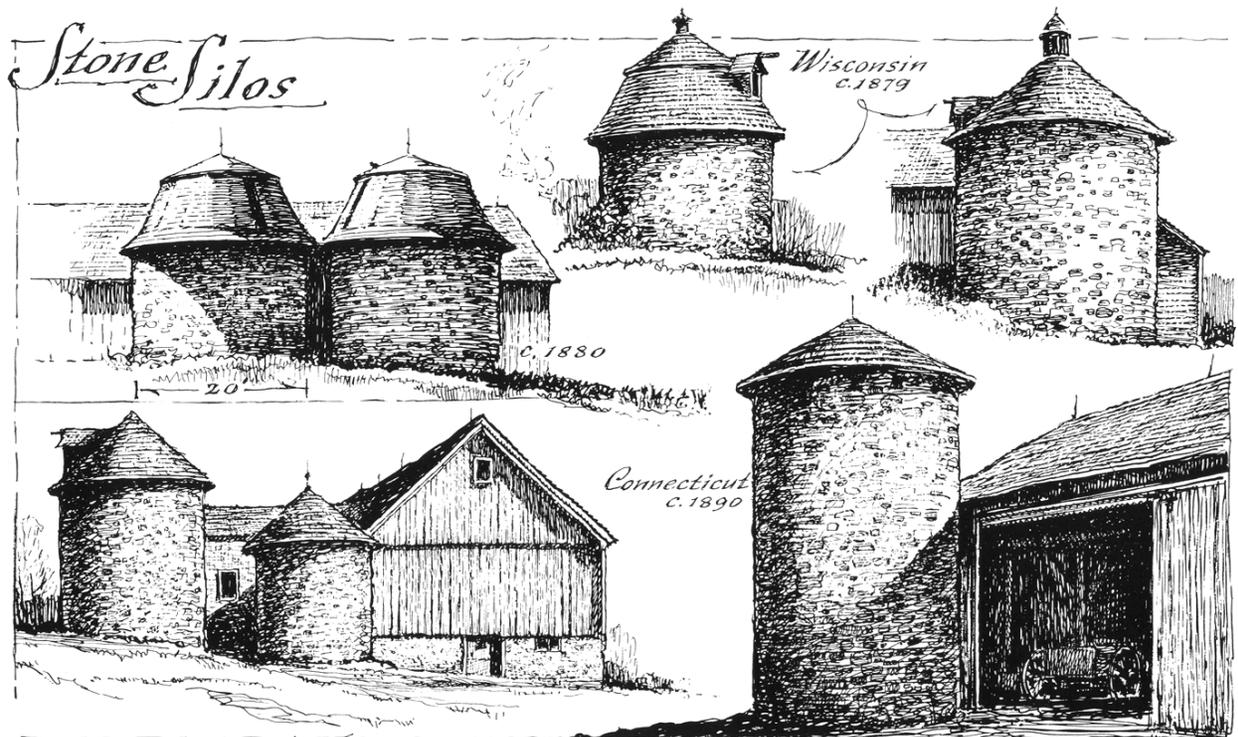
---

14 L'ensilage désigne une méthode de conservation au moyen de la fermentation lactique de végétaux frais, qui sont hachés et placés dans un silo ou en tas pressé, et qui sont destinés à l'alimentation des animaux. Ce terme désigne également les fourrages verts conservés en silo.

15 Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001. p. 62.

16 Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001. p. 62.

17 Luc Cordeau. « Les anciens silos ronds en bois, les silos à douves (1) ». *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*. Saint-Hyacinthe, mercredi le 6 février 2008, p. B13.



Exemple de silos en maçonnerie de pierre. Tiré de Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001. p. 64.

Dans un contexte où l'industrie laitière connaît un véritable essor, les silos semblent faire leur percée au Québec lors de l'Exposition de 1887 qui se tenait à Québec, où l'on avait fait construire pour l'occasion plusieurs silos pour des fins éducatives<sup>18</sup>. Dès 1890, des primes seront d'ailleurs émises par le Département de l'Agriculture pour encourager la construction de silos<sup>19</sup>. En plus de permettre l'entreposage d'un plus grand nombre de végétaux dans un même espace en raison de la fermentation, les silos comportent l'avantage de fournir des fourrages verts tout au long de l'année, désenclavant par le fait même toute l'industrie de la production laitière. Combiné à du foin et des grains moulus, l'ensilage permet de prolonger la période de traite des vaches de six mois, en période estivale, à une période allant de dix à douze mois par année, les vaches laitières ayant besoin de fourrages verts dans leur alimentation pour produire du lait.

Il existe trois types de silos : le silo-tour (le plus ancien), le silo horizontal et le silo-réservoir. Le silo-tour, qui sert principalement à l'ensilage du fourrage vert et du maïs humide, se caractérise par sa structure cylindrique composée soit « de bois cerclé de fer, de pierres, de tôle galvanisée ondulée ou plate, de béton coulé sur place ou de membrures de béton

18 Ed A. Barnard. « Silos et ensilage ». *Le Journal d'agriculture illustré*. Montréal, vol. X, n° 10, octobre 1887. p. 159.

19 Nicole Dorion. *8104 Autres bâtiments de ferme (Élevage)*. [En ligne] : <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=840> (consulté le 22 septembre 2007)

préformées<sup>20</sup> ». Une lucarne disposée au faîte de la toiture est destinée au remplissage de la structure. L'accès au silo-tour, qui est généralement érigé au centre ou à l'une des extrémités de la grange, se fait par l'intérieur. Le silo horizontal, ou silo tranché, est utilisé pour les gros volumes de grains. Il se distingue par ses arches de bois ou en métal sans charpente ainsi que ses murs latéraux qui s'inclinent en pente vers l'intérieur. Le silo-réservoir est pour sa part aménagé au-dessus du sol et se compose de parois en bois prenant appui sur des poteaux disposés à intervalles réduits, soutenus ou non par un remblai. Si la construction d'une structure indépendante de la grange-étable, quelle soit de forme cylindrique ou octogonale, est souvent privilégiée, certains agriculteurs préféreront aménager des silos de forme carrée à l'intérieur de la grange-étable, dans l'un des angles de la structure, facilitant par le fait même l'approvisionnement de fourrages en période hivernale.

Un certain nombre de silos de bois sont toujours visibles dans les paysages agricoles québécois. Toutefois, ils côtoient plus souvent qu'autrement des complexes agricoles qui ont subi des transformations majeures, soit par le revêtement complet des infrastructures d'origine, soit par l'insertion de ces mêmes bâtiments agricoles à l'intérieur de complexes plus imposants. Sur le territoire de la MRC de Charlevoix, deux spécimens de silos en bois sont toujours visibles de nos jours. Tous deux sont situés à Baie-Saint-Paul, à proximité l'un de l'autre.



Silo de bois cylindrique situé au 175, rue Ambroise-Fafard, Baie-Saint-Paul.



Silo de bois à base octogonale situé au 31, chemin de la Pointe, Baie-Saint-Paul.

---

20 Nicole Dorion. *8104 Autres bâtiments de ferme (Élevage)*. [En ligne] : <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=840> (consulté le 22 septembre 2007)

## Le hangar à grain

Destiné à conserver les grains récoltés des plantes céréalières telles le blé, l'avoine, l'orge, le seigle et le sarrasin, le hangar à grain se caractérise généralement par son plan au sol de forme rectangulaire s'élevant sur un étage et demi et sa toiture à deux versants droits. La partie supérieure de la structure, qui sert à l'entreposage des récoltes de grains afin d'éviter les problèmes liés à l'humidité et à la présence de vermine, est parfois accessible par une porte à battant aménagée dans la partie supérieure du mur-pignon. Le rez-de-chaussée du bâtiment est pour sa part utilisé pour divers besoins (atelier, remise pour les instruments aratoires ou entreposage des voitures).

Bien que ce type de construction ait possiblement été fortement répandu sur l'ensemble du territoire de la MRC de Charlevoix, seuls quelques exemples de hangars à grains sont visibles à ce jour, notamment dans les municipalités de L'Isle-aux-Coudres et Les Éboulements.



Hangar à grain situé au 406, route 362, Les Éboulements.



Hangar à grain situé au 328, chemin de La Baleine, L'Isle-aux-Coudres.

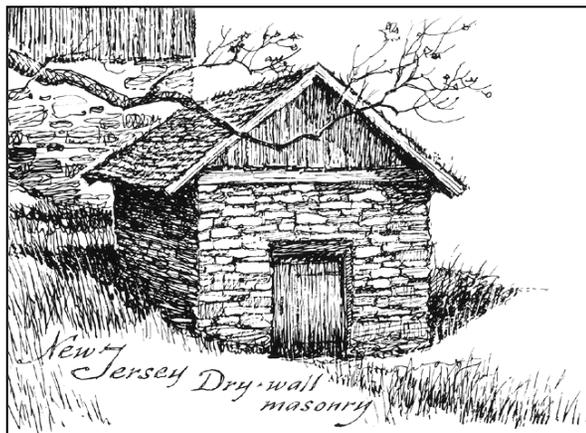


Ancien bâtiment servant probablement à l'origine à entreposer le grain, visible au 105, rang des Éboulements Centre, Les Éboulements.

## La laiterie

Indispensable au bon fonctionnement des fermes laitières, la laiterie était à l'origine un petit bâtiment de forme rectangulaire, présentant une dimension moyenne de 4 pieds par 8 pieds, destiné à l'entreposage et à la transformation du lait produit sur la ferme. Habituellement coiffée d'une toiture à deux versants droits, la structure apposée à même le sol était généralement disposée du côté le plus ombragé de la résidence, de la grange-étable, d'un bâtiment de ferme<sup>21</sup>, ou à l'abri d'un couvert d'arbres afin d'éviter que les chauds rayons du soleil ne plombent directement sur le bâtiment. Cet ombrage et la captation de la fraîcheur du sol favorisaient ainsi la conservation des produits laitiers.

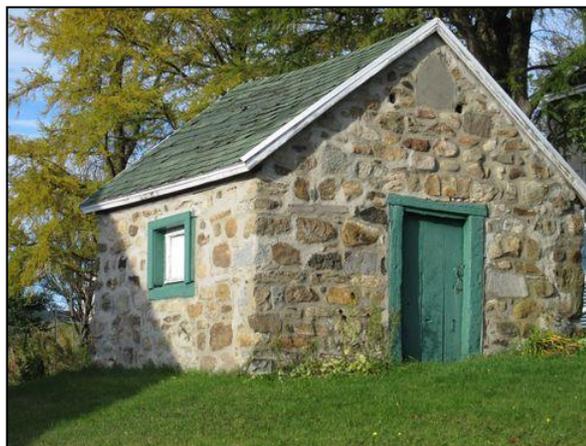
Les laiteries sont généralement démunies de toute ouverture, à l'exception de la porte qui est en bois massif sans fenêtre, afin de mieux préserver la fraîcheur à l'intérieur de l'enceinte. Caractérisées à leur origine par leur structure en pierre, les laiteries tendent progressivement à se construire avec une charpente de bois en pièce sur pièce couverte de planches de bois apposées verticalement ou de bardeaux de cèdre, ces derniers assurant l'étanchéité de l'ensemble des murs du bâtiment. L'absence d'ornements témoigne de la fonction utilitaire du bâtiment.



Plusieurs laiteries visibles sur le territoire de la MRC de Charlevoix s'apparentent par leur volumétrie à ce bâtiment construit dans l'État du New Jersey, États-Unis. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001, p. 72.



Laiterie située au 128, rang Saint-Joseph, Les Éboulements.



Laiterie en pierre visible au 230, rue du Village, Les Éboulements.

---

21 Informations recueillies sur le site Internet de Ruralys\Petits patrimoines\Laiterie [En ligne] : [http://www.ruralys.org/pat\\_bati.html](http://www.ruralys.org/pat_bati.html) (consultée le 22 janvier 2010).

De nos jours, la laiterie est une construction peu commune. En fait, seules quelques propriétés agricoles ont conservé leur laiterie ancienne et l'utilisent à d'autres fins. Le présent inventaire s'est intéressé plus spécifiquement à deux laiteries, toutes deux situées aux Éboulements. Celle de la rue du Village est construite en pierre des champs, tandis que celle du rang Saint-Joseph est en pièce sur pièce et coiffée d'un toit aux larmiers retroussés. Les deux bâtiments sont très représentatifs de ce type de dépendance, tant par leur gabarit, leur volumétrie que leurs caractéristiques formelles.



Laiterie en pierre, située à l'ombre de la maison et du fournil, 358, chemin de La Baleine, L'Isle-aux-Coudres.



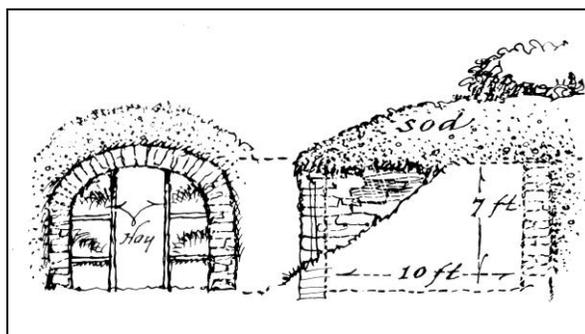
Ancienne laiterie située au 81, rang des Éboulements Centre, Les Éboulements.

## Le caveau à légumes

Inspiré des techniques de conservation amérindiennes, le caveau à légumes est une construction semi-souterraine destinée à la conservation des denrées périssables tels les légumes du potager (patates, choux, navets, carottes, betteraves et poireaux), certains fruits en barils (pommes), ainsi que des conserves. Bien ventilé, le caveau occupe une superficie pouvant aller de 6 pieds par 8 pieds à 10 pieds par 12 pieds, dont l'espace est divisé en carrés individuels en bois destinés à accueillir les groupes d'aliments.

Son toit voûté recouvert de terre et d'herbe, de même que son unique façade en pierre sans fenêtre et munie d'une porte double, assurent une température adéquate à la conservation des denrées, protégeant les aliments dans les grandes chaleurs d'été comme des grands froids d'hiver. Le caveau est souvent aménagé dans une dénivellation naturelle du terrain, à l'abri de l'ensoleillement, à proximité de la maison ou dans un champ sur la propriété. On retrouve également plusieurs exemples de caveaux semi enterrés dont seule la toiture à deux versants est sortie du sol. Palliant bien souvent à l'absence de cave intérieure à l'intérieur de la résidence, le caveau sert parfois de laiterie ou de glacière durant la période estivale.

Bien que cette dépendance soit aujourd'hui rare, on en trouve encore dans les régions de la Côte-de-Beaupré et de Charlevoix. Nous en avons inclus deux dans l'inventaire, dont au moins un est encore en usage.



Caveau en maçonnerie de pierre aménagé dans une dénivellation. Tiré de Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001. p. 70.



Ce caveau au 89, rang des Éboulements Centre, aux Éboulements, présente la particularité d'être protégé par une toiture à deux versants installée au-dessus de la voûte.



Caveau à flanc de colline situé au 61, chemin de Cap-aux-Oies aux Éboulements.



Caveau à légumes situé au 65, rang des Éboulements Centre, Les Éboulements. L'espace intérieur du caveau sert à la conservation des pommes de terre.



Caveau situé au 81, rang des Éboulements Centre, Les Éboulements.



Caveau situé au 565, rang Saint-Édouard, Saint-Urbain.



Caveau sis au 225, rang Saint-Jean-Baptiste, Saint-Urbain.

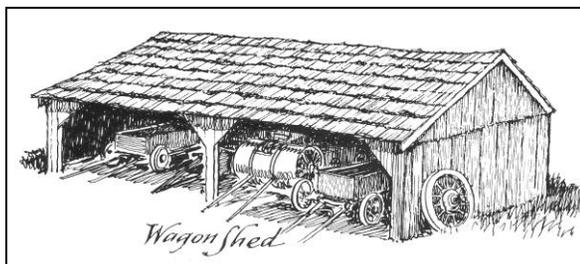


Caveau à légumes situé au 1047, boulevard Monseigneur-De Laval, Baie-Saint-Paul.

## Le hangar, le garage et la remise

D'un point de vue architectural, les hangars, garages et remises présentent en règle générale certaines similitudes. En fait, c'est surtout au niveau de leur usage respectif qu'ils se démarquent, celui-ci influant sur la forme et la volumétrie du bâtiment. D'un apport indéniable au bon déroulement des activités sur la ferme, les hangars, les garages et les remises sont généralement implantés près de la résidence et/ou de la grange-étable.

Le hangar est un bâtiment d'entreposage habituellement coiffé d'une toiture à versants droits. Des portes de différentes tailles permettent d'y ranger les instruments aratoires, les machineries et les voitures. Il peut également servir d'atelier. Après l'arrivée de l'automobile, au début du 20<sup>e</sup> siècle, certains hangars ont été convertis en garages. La remise est pour sa part préconisée pour ranger la petite machinerie, les outils et les instruments d'entretien du terrain.



Hangar à machinerie. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001. p. 85.

Le hangar, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, sert à de multiples usages. Du 17<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'apparition des silos en bois, puis en béton, les combles du hangar étaient parfois mis à profit pour conserver le grain, tandis que le bas servait à abriter du matériel ou de l'équipement, en plus de servir occasionnellement de batterie.

Situé à une courte distance de la maison afin d'y accéder aisément en période hivernale, le hangar à bois sert à abriter des intempéries le bois coupé en bûches destiné à l'approvisionnement domestique. Cette construction très rudimentaire est, selon les cas, constituée d'un toit soutenu par des poteaux de bois dont le parement de planches verticales, horizontales ou obliques est légèrement ajouré. Le hangar à bois peut contenir en moyenne jusqu'à 25 à 30 cordes de bois, une « petite » corde équivalant à quatre pieds de hauteur par huit pieds de longueur, sur un pied de largeur.



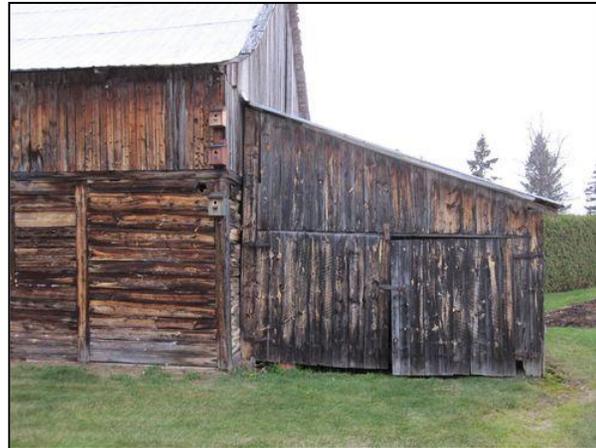
Hangar situé face au 157, rang Saint-Joseph, Les Éboulements.



Hangar situé au 19, rang Saint-Antoine, Les Éboulements.



Hangar à bois situé au 100, rang Saint-Jérôme, Saint-Urbain. À remarquer, l'espacement des planches de bois pour laisser sécher le bois.



Hangar aménagé en appentis sur la grange-étable visible au 225, rang Saint-Jean-Baptiste, Saint-Urbain.



Hangar à bois aux parois ajourées, situé dans la rue Félix-Antoine-Savard, Les Éboulements.



Hangar à bois aux parois ajourées visible dans la rue Félix-Antoine-Savard, Les Éboulements.

## Le fournil

Le fournil<sup>22</sup> est un petit bâtiment d'une seule pièce muni d'un four où la famille demeure pendant l'été. Au gré des besoins et des modes, il peut s'adosser à la structure principale d'une résidence ou être construit à mi-chemin entre la maison et la grange, au centre de la cour, le plus souvent au sud afin que la cheminée reste chaude autant que possible pour l'efficacité de la combustion. Selon les cas, on y effectue différentes tâches domestiques pendant la saison estivale, dont la cuisson du pain et d'autres aliments, la fabrication du beurre et du savon, l'enroulement du tabac, le cardage de la laine, le sérançage du lin et l'ébouillantage des porcs. On y passait généralement la journée avant de retourner dans la maison après le dernier repas, permettant ainsi de garder cette dernière fraîche. Le fournil

22 Informations tirées notamment du site Internet du MCCCFC ; secteurs d'interventions ; patrimoine ; panorama du secteur ; thèmes et fonctions ; fonctions ; fonction résidentielle ; 1030 bâtiments paradomestiques. [En ligne] : <http://www.mcccfc.gouv.qc.ca/index.php?id=726> (consultée le 22 janvier 2010).

nécessite moins d'entretien et laisse plus de temps pour les travaux de la ferme tout en gardant la grande maison propre après le grand ménage du printemps. L'hiver, il sert d'atelier, de lieu de rangement des accessoires et d'espace de conservation pour les viandes provenant des grandes boucheries d'automne. À partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la famille emménage parfois dans une sorte d'appentis adossé à la maison, nommé « bas-côté ». Vers le milieu du 20<sup>e</sup> siècle, certaines familles choisissent de s'installer dans le fournil durant les quelques mois d'été afin de louer la grande maison à des villégiateurs et de s'assurer ainsi un revenu supplémentaire. Plus souvent qu'autrement coiffé d'un toit à deux versants, le fournil se démarque souvent des autres bâtiments de ferme par la présence de plusieurs ouvertures ainsi que par sa large cheminée en pierre. Trois fournils ont été retenus pour le présent inventaire, parmi les différents exemples toujours visibles à ce jour sur le territoire de la MRC de Charlevoix.



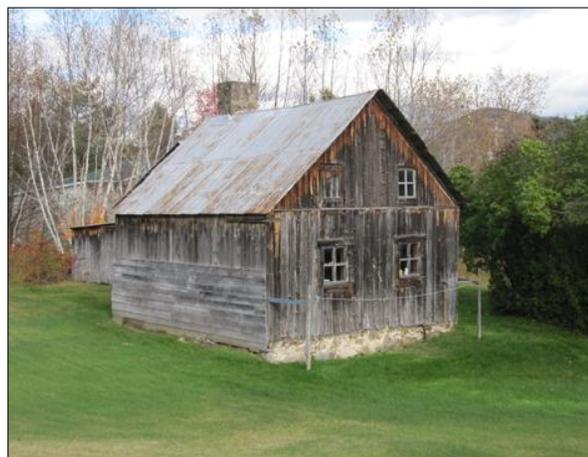
Fournil situé au 358, chemin de la Baleine, L'Isle-aux-Coudres.



Fournil visible au 1877, chemin des Coudriers, L'Isle-aux-Coudres.



Fournil visible au 418, rang Saint-Pascal, Les Éboulements.



Fournil situé au 209, terrasse de la Rémy, Baie-Saint-Paul.

## Le four à pain

Principalement utilisé pour le pain de ménage, aliment de base tout au long des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, le four à pain sert également à la cuisson des tourtières, pâtés, tartes et ragoûts de viande. Employé dans les diverses besognes quotidiennes, le four à pain permet le séchage des herbes du jardin et du lin avant le brayage, la désinfection des plumes d'oiseaux de la basse-cour ainsi que le fumage des viandes. Lorsqu'il n'est pas intégré à la structure d'une résidence ou d'un fournil (four semi-intérieur), le four à pain extérieur est aménagé en retrait de la maison de manière à limiter les risques d'incendie. Construits au gré des ressources matérielles et financières disponibles, le four à pain se distingue généralement par sa surface de terre aplanie ou son lit de pierres, au-dessus duquel s'élève une voûte de four en terre ou en brique. Des portes doubles de fonte donnent accès à l'âtre. Le four à pain est habituellement doté d'un abri de bois recouvert de bardeaux de cèdre afin de le protéger des intempéries et assurer la longévité de la structure.

Avec l'avènement des boulangeries au début du 20<sup>e</sup> siècle, le four à pain tend progressivement à disparaître du paysage agricole, avec l'abandon de cette pratique ancestrale. De nos jours, seuls quelques ensembles agricoles de la MRC de Charlevoix comportent toujours un four à pain.



Four à pain extérieur. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001. p. 85.



Four à pain situé au 269, rue Félix-Antoine-Savard, Les Éboulements.

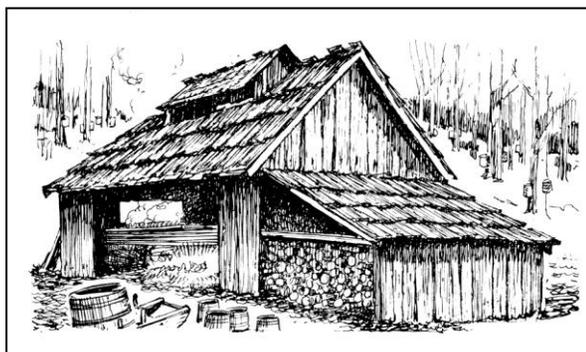


Four à pain abrité par une structure de bois, situé au 406, rang Saint-Pascal, Les Éboulements.

Four à pain situé au 157, rang Saint-Joseph, Les Éboulements.

## La cabane à sucre

La cabane à sucre est habituellement construite dans une érablière, un boisé constitué principalement d'érables à sucre et situé à plus ou moins longue distance de la propriété agricole. Essentiellement utilisée au cours de la période de dégel, au printemps, la cabane à sucre abrite les cuves destinées à la transformation de la sève d'érable en sirop. De petite dimension, le bâtiment occupe généralement une superficie pouvant aller de 10 pieds par 18 pieds (une pièce) à 16 pieds par 36 pieds (deux pièces). Depuis la mise au point des casseroles d'évaporation et des évaporateurs à compartiments par les américains, à partir des années 1870, la plupart des cabanes à sucre québécoises ont repris sensiblement le même plan. De forme rectangulaire et recouverte de planches horizontales ou verticales à couvre-joints, la cabane à sucre est surmontée d'une toiture à deux versants en tôle galvanisée ou en bardeaux. À cela s'ajoute un large campanile à volets, élément identitaire par excellence, qui occupent le faîte de la toiture et permet la dispersion de la vapeur produite par l'ébullition de la sève. L'aménagement intérieur se résume à la partie réservée aux bouilleuses, qui occupe l'espace le plus grand, auquel s'ajoute selon les cas une cuisinette, un hangar à bois et une écurie pour les chevaux.



Cabane à sucre. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001. p. 74.



Cabane à sucre visible au 1408, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François.



Ancienne cabane à sucre située au 636, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François.

## Les typologies formelles

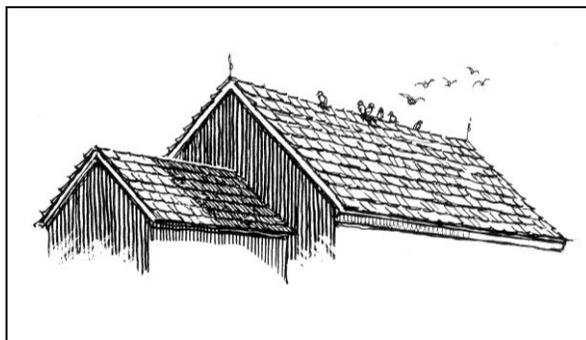
Si au premier regard les bâtiments destinés à des fonctions agricoles semblent plus ou moins homogènes au Québec, on s'aperçoit rapidement que chaque structure est teintée d'un régionalisme découlant tant de la topographie du milieu dans lequel elle s'insère, des matériaux disponibles, des techniques de construction en usage, que des façons de pratiquer l'agriculture. Ces particularités architecturales, qui se traduisent tant dans la forme de la toiture, la façon d'élever les murs, la disposition des ouvertures, les matériaux de parement de la structure et l'implantation du bâtiment sur le site, sont autant d'éléments qui définissent l'essence même de l'architecture agricole dans la MRC de Charlevoix.

L'inventaire des bâtiments agricoles de la MRC de Charlevoix, qui porte sur 66 bâtiments agricoles, a permis de mettre en lumière la prédominance des granges-étables. Celles-ci se divisent selon deux grandes typologies formelles distinctes : les granges-étables à pignon droit (à deux versants) et les granges-étables à toit brisé (mansardé). Dans le présent inventaire, 33 granges-étables à pignon droit ont été recensées contre 12 à toit brisé. Notons que la toiture à deux versants est utilisée également pour les hangars, les laiteries et les fournils, ce qui explique en partie la prédominance de cette forme dans le paysage. Désormais unique à la région de Charlevoix, la grange à encorbellement s'insère dans la grande famille des granges à pignon droit.

Ces deux grandes typologies, qui se déclinent en quelques variantes, incarnent des périodes d'influences plus ou moins distinctes. Les enjeux économiques que représentait la construction d'une grange-étable ou d'un autre bâtiment agricole, tant en raison des coûts associés à une telle construction que de la nécessité de se doter d'un bâtiment fonctionnel, ne laissent pas place à l'erreur, car c'est toute l'économie de l'exploitation agricole qui en dépend. Longuement mûrie, réfléchi, pesée et soupesée, la construction d'un bâtiment agricole n'est jamais laissée au hasard, comme en témoignent les nombreux journaux d'agriculture et les publications traitant, à partir de la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, des vertus ou des inconvénients de tel type d'aménagement ou de tel type de structure.

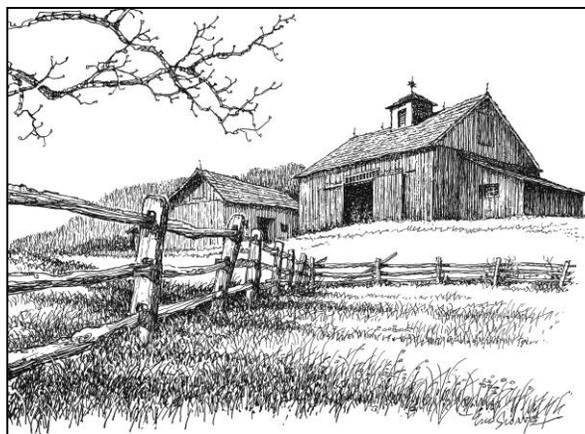
### La grange-étable à pignon droit

La grange-étable à pignon droit constitue la première forme architecturale à voir le jour sur le territoire de la MRC de Charlevoix. Facilement identifiable par sa structure de forme rectangulaire reposant sur un lit de pierres et surmontée d'une toiture à deux versants droits, ce type de construction s'inspire directement des façons de faire qui ont cours en Europe, tant en France (Perche, Picardie, Normandie et Bretagne) qu'en Angleterre au début de la colonisation du territoire.



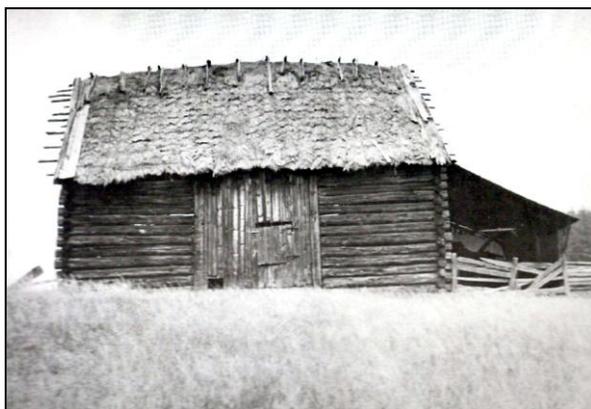
Bâtiment coiffé d'un toit brisé. Source : Eric Sloane. *American Barns and Covered Bridges*. Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2002. p. 62.

Adapté aux conditions climatiques rigoureuses qui sévissent tout au long de la période hivernale, le modèle d'origine se voit rapidement doté au rez-de-chaussée d'une étable, espace destiné à abriter les animaux, et d'un fenil dans l'espace des combles afin d'entreposer le fourrage nécessaire à la survie des animaux tout au long de l'année. La combinaison des usages a pour effet de limiter les déplacements de l'agriculteur à l'extérieur de l'enceinte agricole afin de nourrir et soigner les animaux, pénibles lorsqu'il y a de grandes accumulations de neige. Cette façon de faire semble se répandre sur l'ensemble de la province, et par le fait même sur le territoire de Charlevoix, dès la construction des toutes premières structures agricoles d'importance. Des volumes en saillie surmontés d'une toiture en appentis permettent d'augmenter la superficie du bâtiment à moindre coût.

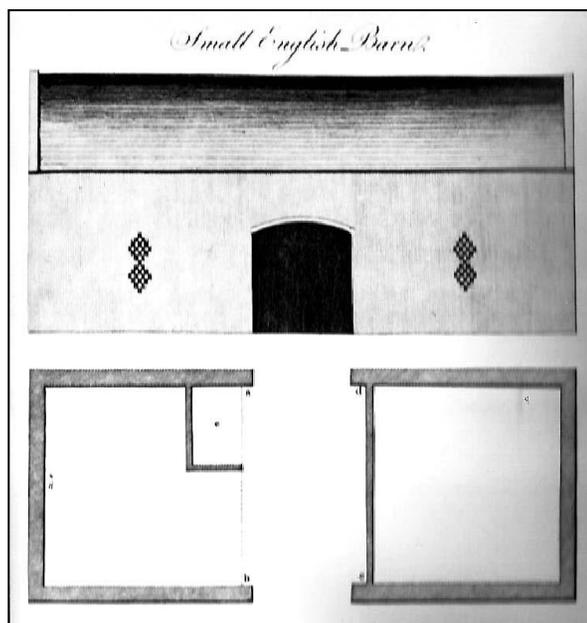


Grange-étable à pignon droit. Source : Eric Sloane. *Recollections in Black and White*. Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2006. p. 48.

Inspirée des traditions anglaises populaires en Europe au 17<sup>e</sup> siècle, la « grange anglaise » se distingue par sa volumétrie plus compacte que le modèle français (en moyenne 30 pieds de longueur sur 20 pieds de largeur) et possède habituellement une large porte au centre de la façade la plus large (barlong), à l'avant et à l'arrière afin de faciliter l'accès à l'intérieur de l'enceinte et favoriser la circulation des animaux et des voitures chargées de foin.

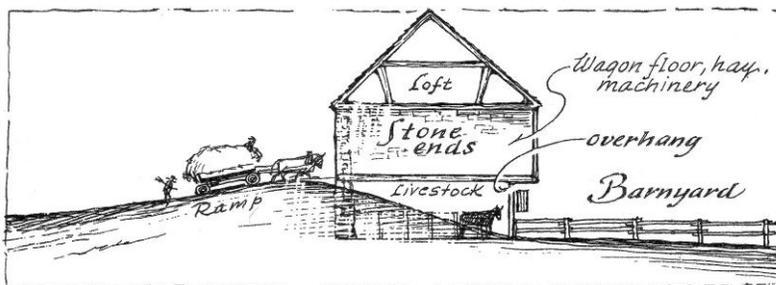


Grange anglaise de la région de Charlevoix. Source : Eric Arthur et Dudley Witney. *The Barn : A Vanishing Landmark in North America*. Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1972. p. 82.



Plan de la grange anglaise. Source : Eric Arthur et Dudley Witney. *The Barn : A Vanishing Landmark in North America*. Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1972. p. 59.

Avec la circulation croissante de catalogues et de publications dédiés au monde agricole qui véhiculent des influences tant états-uniennes que canadiennes-anglaises dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, le modèle de la « grange anglaise » tend progressivement à se modifier afin de s'adapter plus aisément aux nouvelles réalités du milieu agricole. Ces transformations se traduiront notamment par une augmentation marquée de la volumétrie du bâtiment, qui compte dorénavant deux étages sans compter l'espace des combles. Accolé en contrebas d'une route, près d'une pente naturelle, le premier niveau de la grange, dont la porte d'accès principale est généralement située non pas sur le mur-pignon, comme pour les écuries et d'autres bâtiments annexes, mais plutôt sur la façade la plus longue, est dorénavant accessible à partir d'un ponceau aménagé afin de faciliter la libre circulation des voitures à foin à l'intérieur de l'enceinte.



Grange-étable de deux étages à pignon droit accolée à une colline afin de faciliter l'accès à la batterie. Source : Eric Sloane. *American Barns and Covered Bridges*. Mineola (New York) USA, Dover Publications, 2002. p. 68.



Grange-étable au volume compact et surélevé, visible au 81, rang des Éboulements Centre, Les Éboulements.



Grange-étable à pignon droit s'élevant sur deux étages, située au 1047, boulevard Monseigneur-De Laval, Baie-Saint-Paul.



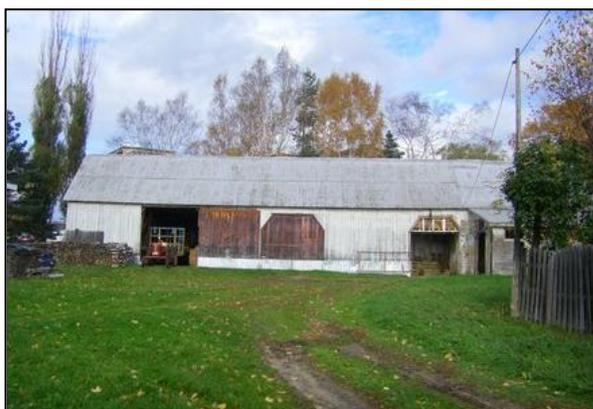
Grange-étable à larmiers légèrement recourbés, située au 258, côte des Cèdres, Les Éboulements.



Grange-étable à pignon droit située au 354, rang Saint-Godefroy, Les Éboulements.

Plus spacieuse que le bâtiment français (Perche, Picardie, Normandie et Bretagne) dont elle s'inspire, la grange longue (*Quebec Long Barn*) se distingue par sa volumétrie élancée dont la longueur peut aisément s'étirer de 48 à 90 pieds<sup>23</sup>, sa toiture généralement plus aiguë et ses nombreuses ouvertures. Par leurs dimensions et leur emplacement sur la structure, ces dernières facilitent l'identification des fonctions pour chacune des parties de la grange-étable.

Spécifique aux paysages québécois, ce modèle se voulait au départ une solution aux problèmes découlant des périodes de gels en Nouvelle-France, qui sont davantage rapprochées qu'en Europe. Multifonctionnelle et polyvalente, la grange longue permet à la fois d'engranger adéquatement la seule récolte annuelle destinée à nourrir la famille (en moyenne 3 000 à 4 000 bottes de foin et le grain) ; de battre les céréales à l'abri du vent et des intempéries (batterie) ; de loger convenablement les animaux durant les six mois en période hivernale (en moyenne dix vaches d'âge divers, six chevaux, vingt moutons, trois porcs et cinquante volailles) ; tout en abritant les diverses machineries nécessaires au bon fonctionnement des activités de la ferme.



Grange longue située au 70, rue Ambroise-Fafard, Baie-Saint-Paul.



Grange-étable située au 248-254, chemin Saint-Laurent, Baie-Saint-Paul.



Grange longue sise au 83, rang de Cap-aux-Oies, Les Éboulements.



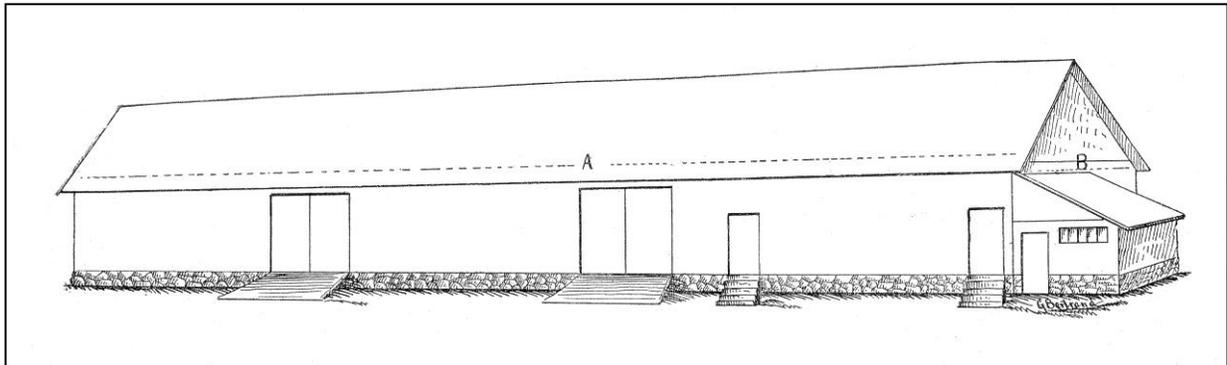
Grange-étable située à la droite du 47, chemin de La Baleine, L'Isle-aux-Coudres.

---

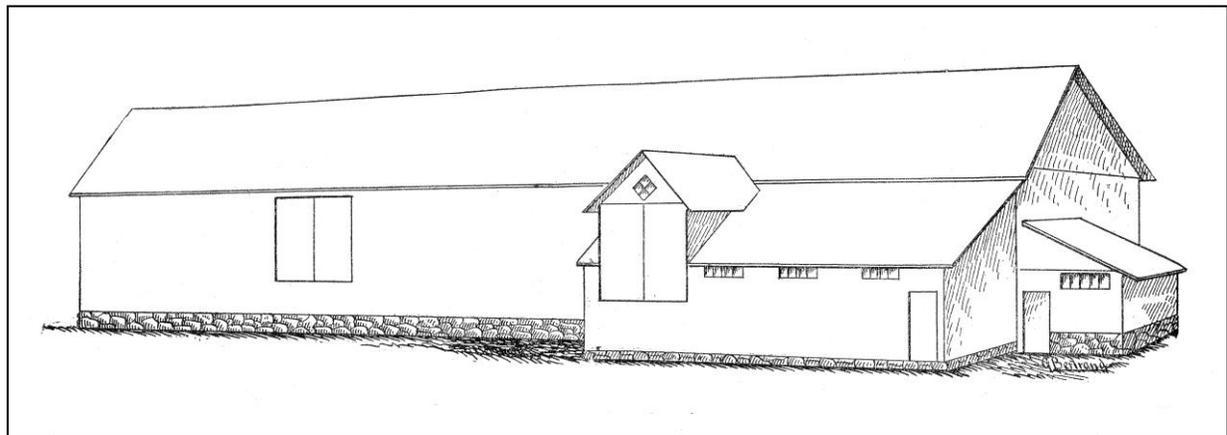
23 Allen G. Noble et Richard K. Cleek. *The Old Barn Book : A Field Guide to North American Barns & Other Farm Structures*. Nouveau Brunswick / New Jersey, Rutgers University Press.

À l’instar de la grange anglaise, le modèle de la grange longue tend progressivement à se modifier et à s’adapter aux nouvelles réalités du milieu agricole dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle. L’une des solutions mises de l’avant par plusieurs agriculteurs consiste à additionner successivement deux ou trois agrandissements homogènes (volumétrie et matériaux de recouvrement similaires) dans le prolongement du bâtiment d’origine. Les journaux d’agriculture, les expositions provinciales et les foires agricoles ne sont pas en reste, comme l’illustrent les modèles et plans mis à la disposition des propriétaires terriens, destinés à promouvoir les nombreux avantages de construire des granges longues sur deux étages, ou d’élever le carré d’une grange existante en ajoutant un étage supplémentaire (hauteur de quatre à cinq pieds) destiné à accueillir la batterie et bonifier par le fait même l’espace interne de l’enceinte.

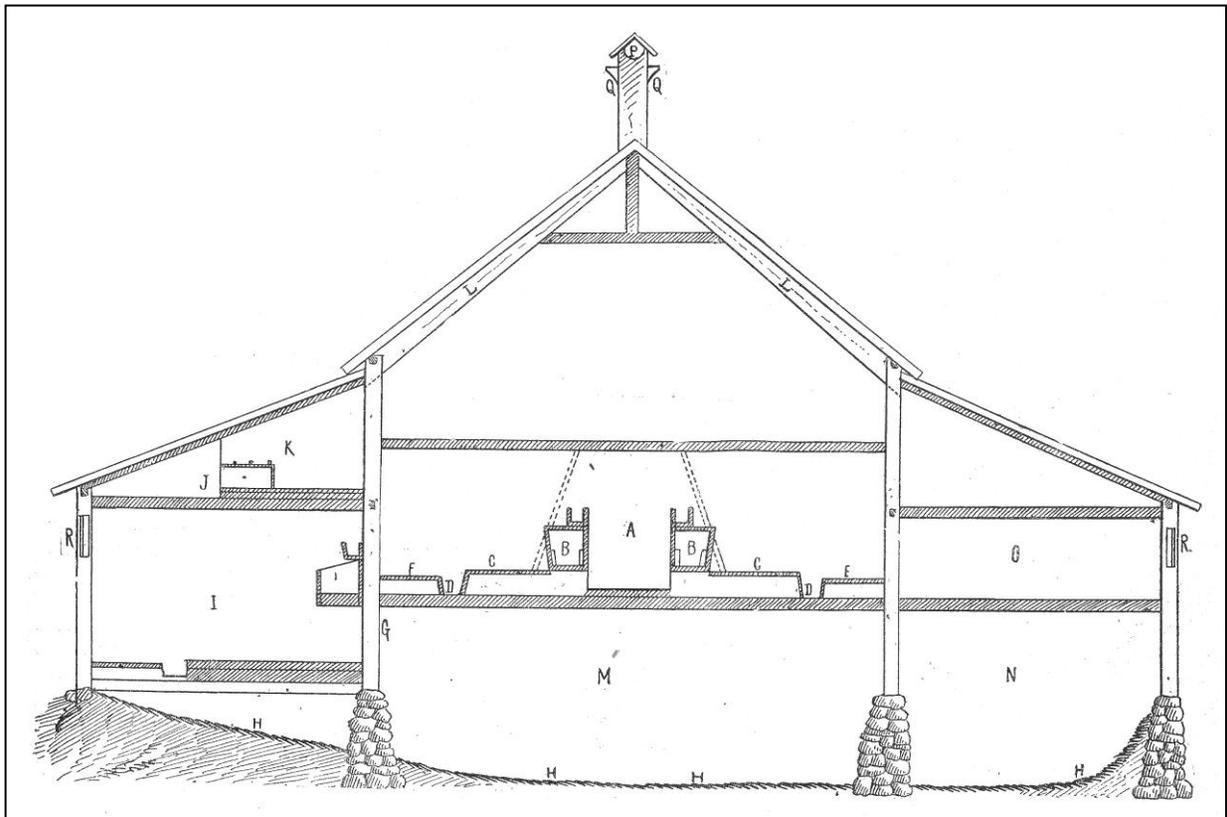
Les granges-étables à pignon droit représentent les trois-quarts des granges-étables inventoriées dans le cadre de ce projet (33 sur 45). Selon les usages et les besoins spécifiques de chacune des exploitations agricoles, la toiture à deux versants droits se retrouve également sur nombre de bâtiments annexes tels les laiteries, les fournils, les hangars, les caveaux à légumes et les remises.



Grange-étable longue d'un étage et demi, mesurant 90 pieds de longueur par 26 pieds de largeur. Source : *Le Journal d'agriculture illustré*. Montréal, vol. XI, n° 4, avril 1888. p. 61.



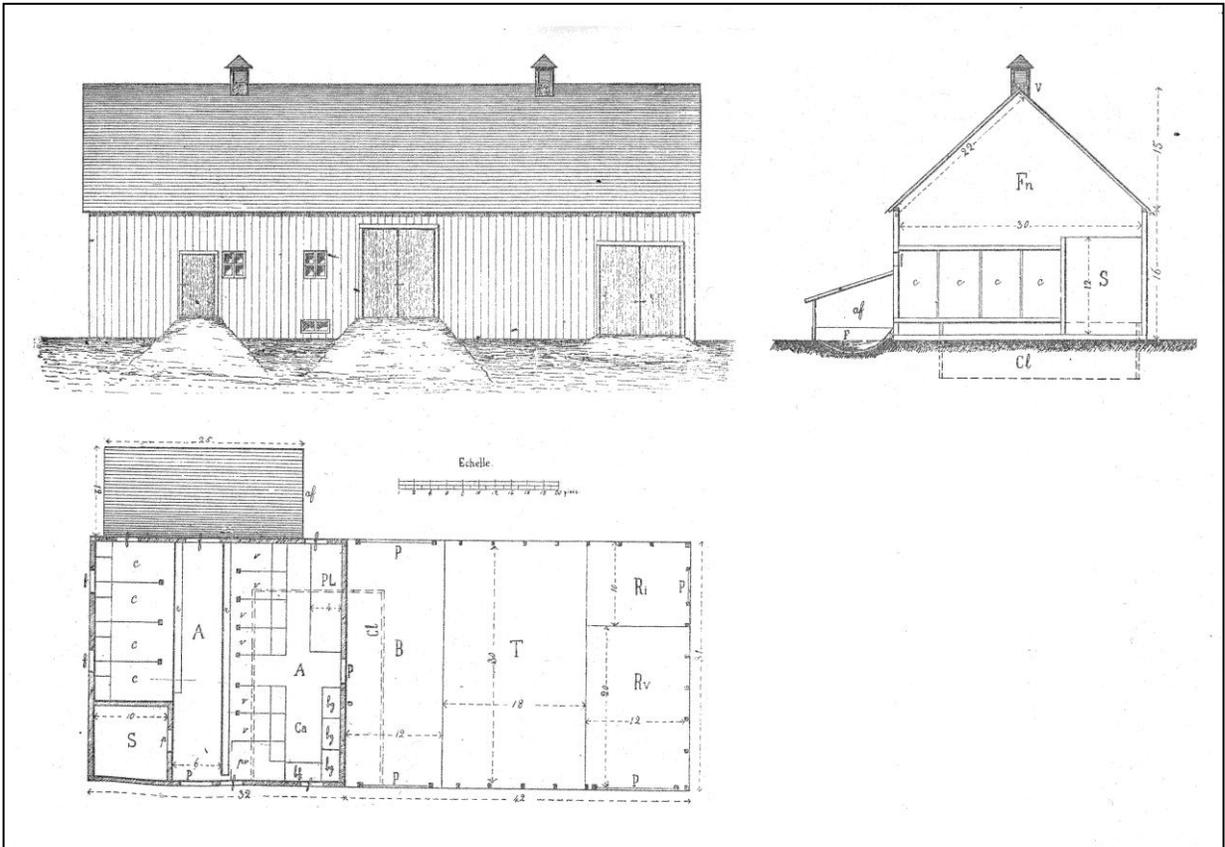
Grange-étable longue ayant fait l'objet d'un surhaussement de quatre à cinq pieds afin d'aménager la batterie à l'étage supérieure et l'étable au rez-de-chaussée. Source : *Le Journal d'agriculture illustré*. Montréal, vol. XI, n° 4, avril 1888. p. 61.



Coupe transversale d'une grange-étable à pignon droit d'un étage et demi. Gravure et légende présentées dans *Le Journal d'agriculture illustré*. Montréal, vol. XI, n° 4, avril 1888. p. 62.

### Légende

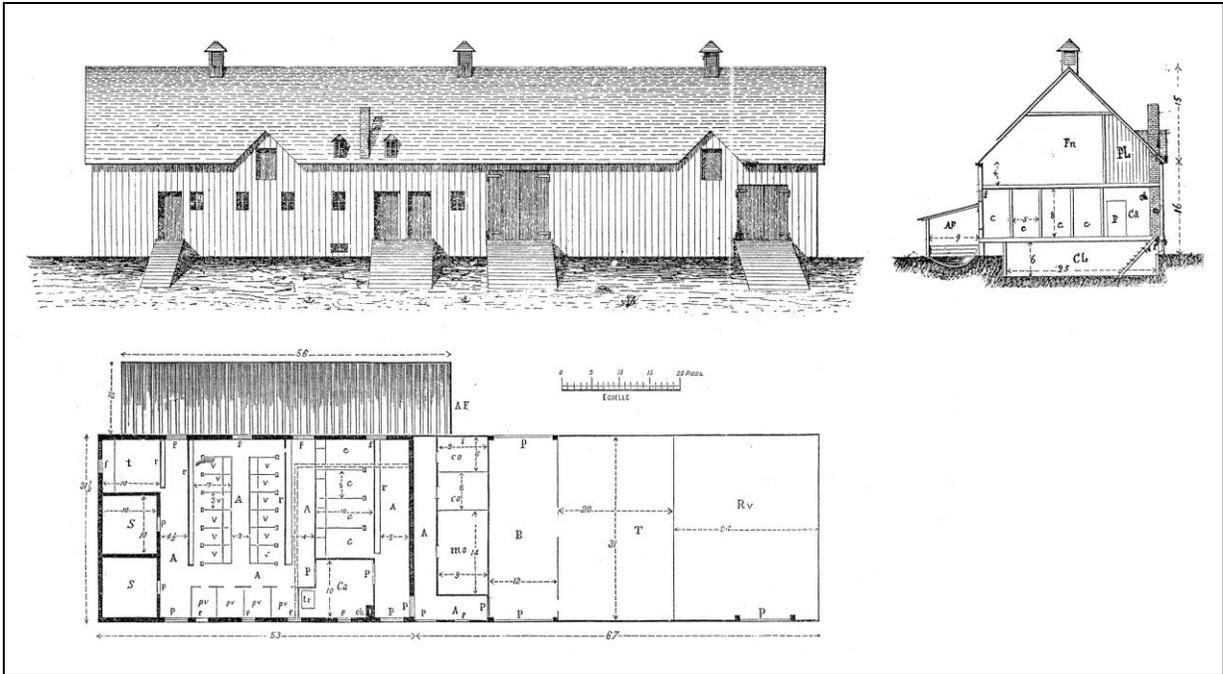
- A. Passage de 4 pieds pour soigner les animaux par la tête ;
- B. Crèches surmontées d'une auge ;
- C. Pontage de 4 pieds et demi de longueur ;
- D. Dalles à fumier de 10 pouces et demi au fond ;
- E. Passage derrière les vaches ;
- F. Passage plus large derrière les vaches et servant d'allée pour soigner les chevaux par la tête ;
- G. Ouverture pour jeter le fumier dans la cave. Le pavé de chevaux serait espacé d'un pouce entre chaque madrier, de manière à faire écouler les urines directement dans la cave à fumier, laquelle serait entièrement couverte d'un lit de glaise battue (H) ;
- I. Écurie ;
- J. Ouverture dans toute la longueur de manière à éclairer le poulailler et le réchauffer par la chaleur ascendante de l'écurie ;
- K. Poulailler ;
- L. Ventilateur ;
- M. Cave à fumier ;
- N. Remise à fumier ;
- O. Porcherie ou étable à veaux, etc. ;
- R. Fenêtres. L'écurie serait boisée sous les chevrons et l'espace libre entre cette boiserie et la couverture serait rempli de sable, de tan ou de bran de scie, afin de conserver la chaleur.



Plan d'une grange-étable pouvant être construite pour un montant de 600 \$ (74 pieds de longueur par 31 pieds de largeur). Gravure et légende présentées dans *Le Journal d'agriculture illustré*. Montréal, vol. 17, n° 2, 16 février 1894. p. 31.

**Légende**

- |                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| A. Allée                              | Fn. Fenil                                   |
| af. Abri pour le fumier               | P. Portes                                   |
| B. Batterie                           | p. porte du silo                            |
| bf. Boîte de fermentation             | PL. Poulailler                              |
| bg. Boîtes à grains, moulée, etc.     | Ri. Remise pour instruments aratoires, etc. |
| Ca. Chambre d'alimentation            | Rv. Remise pour voitures, etc.              |
| c. Stalles des chevaux                | S. Silo                                     |
| Cl. Cave à légumes                    | T. Tasserie                                 |
| F. Fumière avec fond de glaise battue | V. Ventilateurs                             |
| f. Fenêtres                           | v. Stalles des vaches                       |



Plan d'une grange-étable pouvant être construite pour un montant de 900 \$ (120 pieds de longueur par 31 pieds de largeur). Gravure et légende présentées dans *Le Journal d'agriculture illustré*. Montréal, vol. 17, n° 8, 15 août 1894. p. 151.

#### Légende

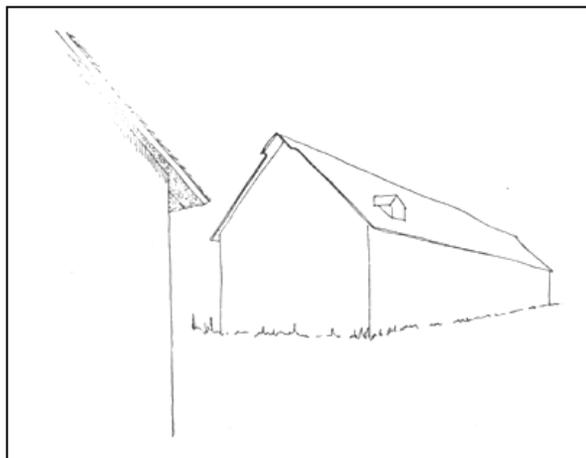
- |                            |   |
|----------------------------|---|
| A. Allée                   | p. Portes des silos                                       |
| AF. Abri pour le fumier    | PL. Poulailler  |
| B. Batterie                | pv. Veaux   |
| Ca. Chambre d'alimentation | Rv. Remise pour voitures, instruments aratoires, etc.     |
| c. Stalles des chevaux     | r. Rigoles d'écoulement des liquides du fumier            |
| ch. Cheminée               | S. Silo   |
| co. Cochons                | T. Tasserie   |
| Fn. Fenil                  | t. Taureau  |
| ff. Fenêtres               | tr. Trappe de l'escalier conduisant à la cave aux légumes |
| mo. Moutons                | v. Stalles des vaches                                     |
| P. Portes                  |   |

## Le bâtiment à pignon sans larmier

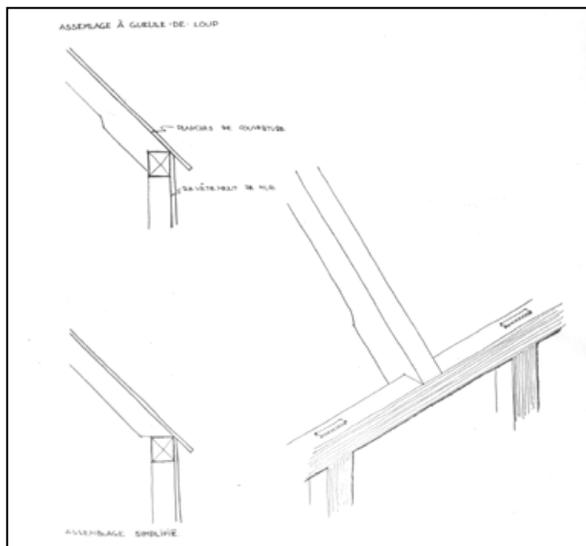
De tous les bâtiments agricoles de la MRC de Charlevoix, les structures surmontées d'une toiture à pignons sans larmier sont les plus anciens, tout comme les habitations qui possèdent également cette caractéristique. Relativement peu nombreuses sur le territoire de la MRC de Charlevoix, notamment en raison des modifications ou des remplacements effectués sur plusieurs d'entre eux, ce type de bâtiment est généralement composé de planches verticales qui excèdent légèrement les murs gouttereaux, réduisant par le fait même le larmier à sa plus simple expression (voir croquis).



Bâtiment sans larmier situé au 392, rang Saint-Pascal, Les Éboulements.



Bâtiment à toit à pignons sans larmier. Source : Michel Bergeron et Paul-Aimé Lacroix. *Les dépendances agricoles à l'Île d'Orléans : une approche typologique*. Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1979. p. 32.



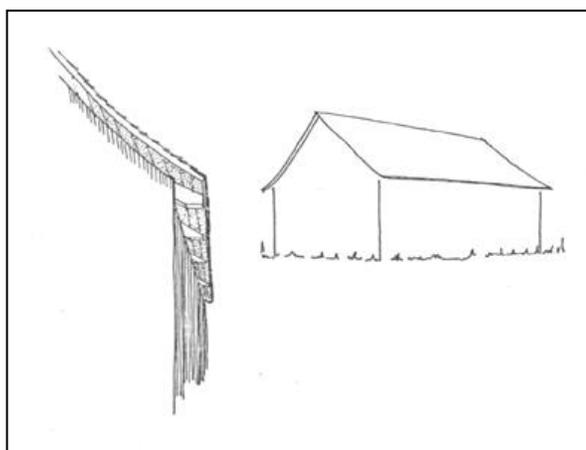
Détails d'assemblage d'un toit à pignons sans larmier. Source : Michel Bergeron et Paul-Aimé Lacroix. *Les dépendances agricoles à l'Île d'Orléans : une approche typologique*. Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1979. p. 33.

## Le bâtiment à pignon avec coyaux

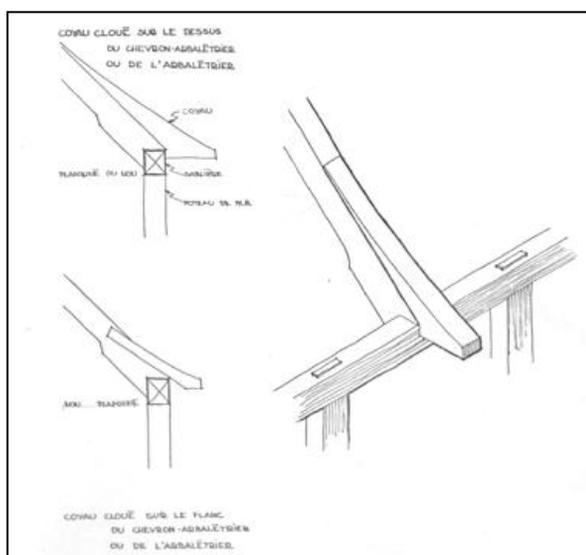
Les bâtiments à pignons avec coyaux sont construits sur le même modèle que bien des maisons d'habitation (maison traditionnelle québécoise d'inspiration néoclassique). Reconnaisables par la base recourbée (ou retroussée) des toitures qui débordent du mur gouttereau, ce type de toiture présente l'avantage d'évacuer l'eau, sous forme de pluie, de neige ou de glace, épargnant ainsi les murs gouttereaux ou longs pans du lessivage répété de l'eau de ruissellement. Chronologiquement, le bâtiment à pignons avec coyaux se situe entre le bâtiment à pignons sans larmier et le bâtiment à pignons et à larmiers. Il est même fréquent que des bâtiments à pignons sans larmier aient fait plus tard l'objet de modifications par l'ajout de coyaux, modifiant ainsi la silhouette ou le profil du toit. Selon l'importance des coyaux, la projection au-delà du mur gouttereau et des murs-pignons est plus ou moins importante.



Grange-étable avec coyaux visibles, située au 160, rang Saint-Joseph, Les Éboulements.



Bâtiment à toit à pignons avec coyaux. Source : Michel Bergeron et Paul-Aimé Lacroix. *Les dépendances agricoles à l'Île d'Orléans : une approche typologique*. Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1979. p. 28.



Détail d'assemblage du toit à pignons avec coyaux. Source : Michel Bergeron et Paul-Aimé Lacroix. *Les dépendances agricoles à l'Île d'Orléans : une approche typologique*. Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1979. p. 29.

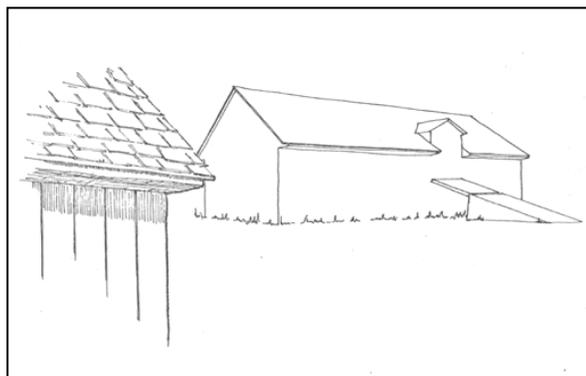
## Le bâtiment à pignon et à larmiers

Les bâtiments à pignons et à larmiers constituent un type répandu sur l'ensemble des bâtiments agricoles de la MRC de Charlevoix, qui se retrouvent dans toutes les catégories fonctionnelles (grange-étable, hangar, remise, etc.). Reconnaisable par la présence d'un larmier à la base du toit, cette typologie de bâtiment se caractérise par ses chevrons-arbalétriers qui, au lieu de rejoindre la sablière, communiquent leur poussée par l'intermédiaire d'une jambette et d'un blochet (voir croquis). Sur les murs-pignons, les rebords de toiture sont toujours importants.

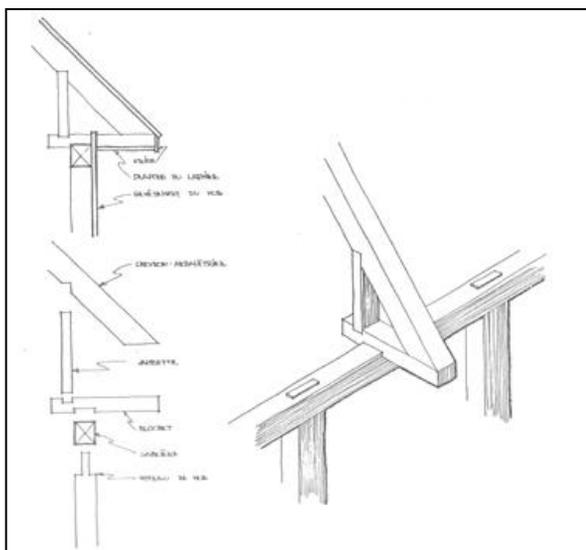
Moins ancien que le bâtiment à pignons sans larmiers ou avec coyaux, ce type de construction constitue en fait une adaptation des modèles de construction plus anciens qui vise à protéger plus adéquatement les murs gouttereaux contre le ruissellement de l'eau. Préconisé durant une longue période qui s'étire de la fin du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1950 environ, le bâtiment à pignons et à larmiers peut varier d'une structure à l'autre. Au nombre de ces variantes, notons le recours à des structures traditionnelles avec bois équarri à la hache et système tenons/mortaises, de même qu'à des assemblages simplifiés en bois de sciage.



Bâtiment à pignon et larmier, situé au 402, chemin de La Baleine, L'Isle-aux-Coudres.



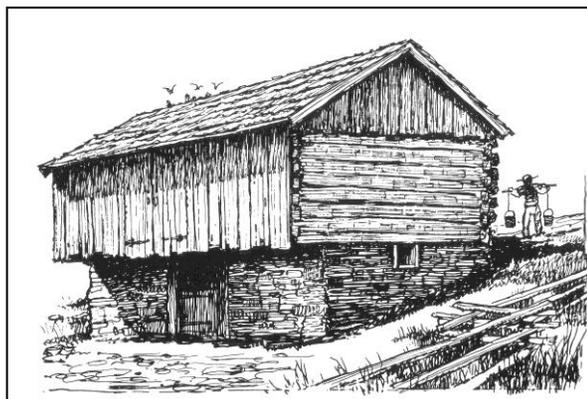
Bâtiment à toit à pignons et à larmiers. Source : Michel Bergeron et Paul-Aimé Lacroix. *Les dépendances agricoles à l'île d'Orléans : une approche typologique*. Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1979. p. 24.



Détail d'assemblage du toit à pignons et à larmiers. Blochet (patin) et jambette composent la structure de la corniche. Source : Michel Bergeron et Paul-Aimé Lacroix. *Les dépendances agricoles à l'île d'Orléans : une approche typologique*. Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1979. p. 25.

## La structure à encorbellement (à abat-vent)

Spécifiques à la région de Charlevoix, les bâtiments à encorbellement désignent « toute sorte de saillie portée à faux sur quelque console, ou corbeau au-delà [sic] du nud [sic] du mur<sup>24</sup> ». Préconisée au Moyen-Âge pour l'édification des maisons de ville, ce type de construction fort ancien présentait l'avantage de dégager l'espace pour les passants de la rue, tout en augmentant l'espace logeable à l'étage. Appliquées aux bâtiments agricoles, les structures à encorbellement, également désignées localement par l'appellation « à abat-vent », auraient eu pour principale fonction de préserver le devant des portes des bourrasques de vent et des amoncellements de neige, par l'entremise du mur en saillie. De plus, par l'agrandissement du fenil à l'étage supérieur, cette structure procure un espace intérieur supplémentaire servant au rangement. Selon les cas, la projection de l'étage supérieur du bâtiment peut atteindre de deux à quatre pieds de profondeur<sup>25</sup>.



Bâtiment agricole dont la partie supérieure est disposée en encorbellement. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001. p. 43.

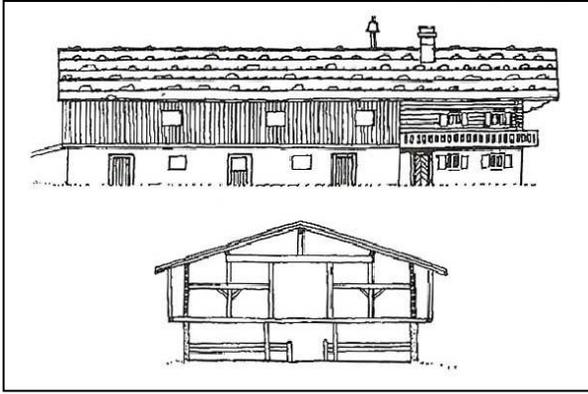


Grange-étable de La Malbaie, vers 1896-1900. Source : Musée McCord, William Notman & Son, cote VIEW-3292.A.

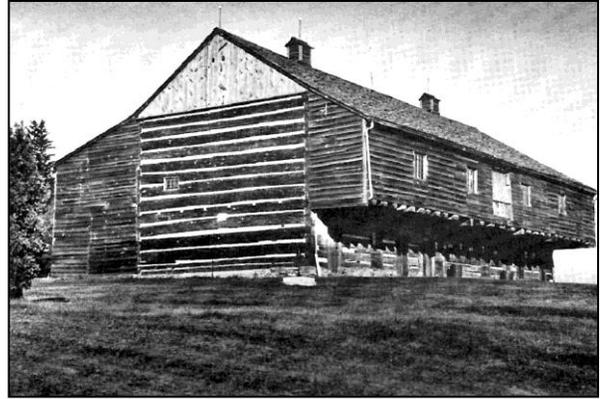
Rappelant certaines façons de construire typiques aux régions montagneuses d'Europe, les structures à encorbellement de la grande région de Charlevoix seraient inspirées des techniques germano-scandinaves. Cela s'explique par la présence marquée d'immigrants allemands dont l'établissement au Québec débute à la fin du 18<sup>e</sup> siècle avec la révolution américaine et l'arrivée de loyalistes, dont plusieurs sont d'origine germanique. À cela s'ajoute l'envoi par l'Angleterre d'un contingent de 4 300 Allemands en Amérique du Nord, dans le but de contrer l'invasion américaine et de contenir la révolte des treize colonies britanniques.

24 Citation tirée des écrits de Furetière, en 1701, présentée dans Robert-Lionel Séguin. *Les granges du Québec du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle*. Ottawa, Musée National du Canada, Bulletin n° 192, 1963. p. 69.

25 Robert-Lionel Séguin. *Les granges du Québec du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle*. Ottawa, Musée National du Canada, Bulletin n° 192, 1963. p. 70.

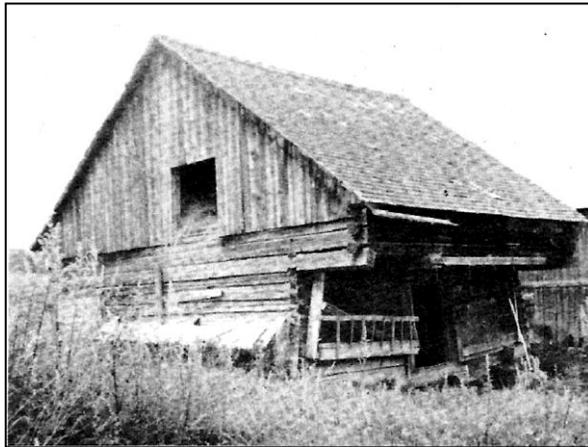


Maison paysanne bavaroise. Source : Eric Arthur et Dudley Witney. *The Barn : A Vanishing Landmark in North America*. Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1972. p. 89.



La grange Daziel, Black Creek Pioneer Village, périphérie de Toronto. Source : Eric Arthur et Dudley Witney. *The Barn : A Vanishing Landmark in North America*. Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1972. p. 86.

La grange-étable à encorbellement est de plus en plus rare au Québec. Regroupées de nos jours dans la seule région de Charlevoix, dont deux dans la MRC de Charlevoix, les structures à encorbellement auraient suscité à une certaine époque un intérêt davantage généralisé, comme en témoignent les quelques exemples recensés par Marius Barbeau, en 1917, notamment dans la région de Charlevoix (plus forte concentration), sur la Côte-Nord, dans le comté de Kamouraska, ainsi qu'en Beauce<sup>26</sup>. En 1980, Georges-Pierre Léonidoff en dénombrait dix dans la grande région de Charlevoix, auxquelles s'ajoutaient « quatre écuries, étables ou bergeries possédant les mêmes caractéristiques techniques »<sup>27</sup>.



Bergerie à encorbellement située au 228, rang Saint-Jean-Baptiste à Saint-Urbain. Source : Robert-Lionel Séguin. *Les granges du Québec du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle*. Ottawa, Musée National du Canada, Bulletin n° 192, 1963. p. 71.



Grange-étable à encorbellement, située au 136, rang Saint-Joseph, Les Éboulements.

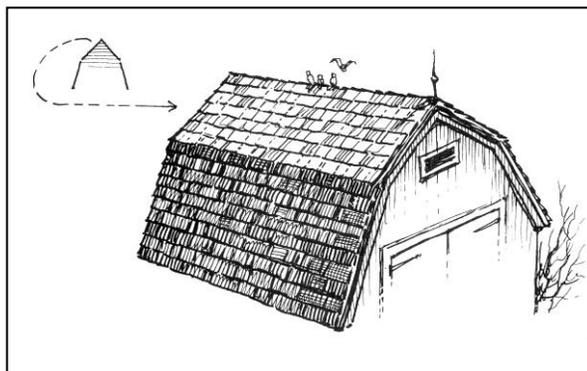
26 Robert-Lionel Séguin. *Les granges du Québec du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle*. Ottawa, Musée National du Canada, Bulletin n° 192, 1963. p. 70.

27 Georges-Pierre Léonidoff. *Origine et évolution des principaux types d'architecture rurale au Québec et le cas de la région de Charlevoix*. Université Laval, 1980. p. 461.

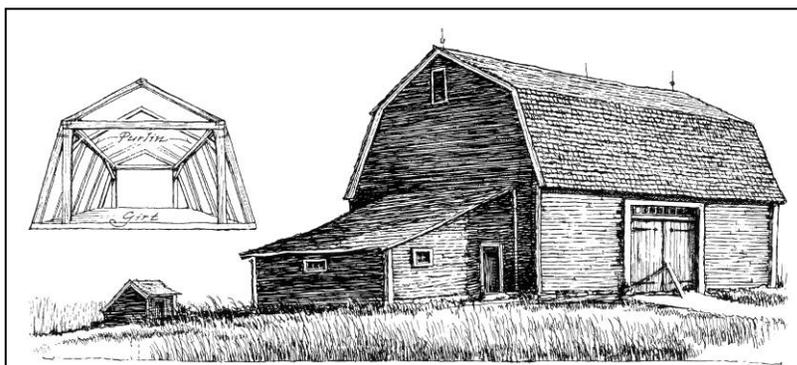
## La grange-étable à toit brisé

L'évolution constante des techniques de construction alliée aux besoins grandissants des exploitations agricoles, qui voient leurs cheptels augmenter constamment, donneront naissance durant la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle à un nouveau modèle typiquement états-unien.

Plus spacieuse que le modèle à pignon droit, la grange-étable à toit brisé fait son apparition dans les années 1860, avant de connaître un véritable engouement dans le milieu agricole à partir des années 1890 par l'entremise des journaux d'agriculture, tant américains que canadiens, qui vantent les mérites de la nouvelle structure. En plus d'accroître considérablement l'espace des combles, permettant ainsi l'entreposage d'une plus grande quantité de foin tout en assurant une meilleure isolation pour les animaux installés au niveau du rez-de-chaussée, ce nouveau modèle présente l'avantage d'augmenter la superficie occupée par la tasserie, qui est située de part et d'autre de la batterie. Il permet également de combiner diverses activités agricoles dans un même lieu – étable, écurie, poulailler, porcherie, etc. – évitant ainsi la construction d'une multitude de dépendances annexes destinées exclusivement pour chacune de ses activités.

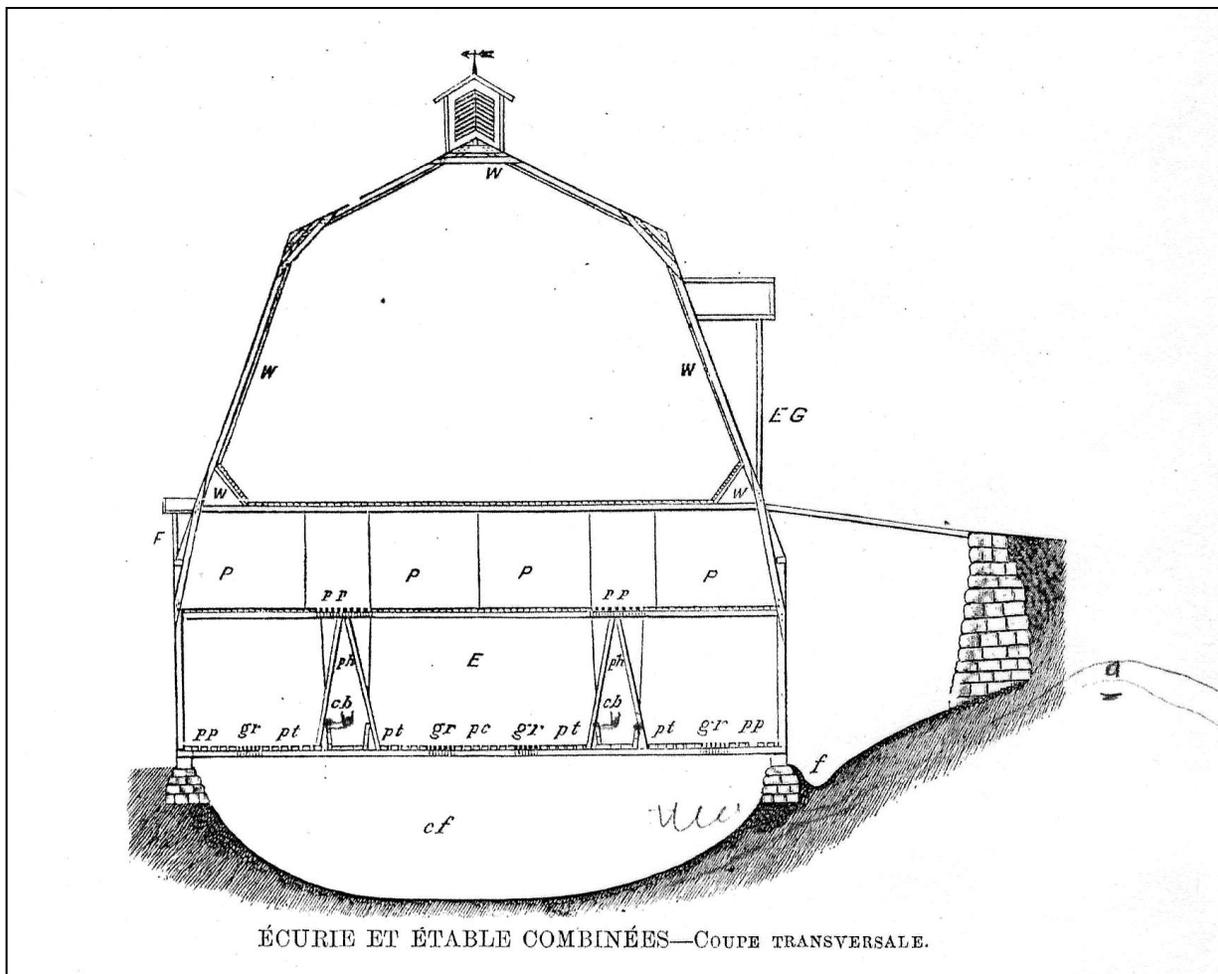


Bâtiment coiffé d'un toit brisé. Source : Eric Sloane. *American Barns and Covered Bridges*. Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2002. p. 63.



Grange-étable à toit brisé. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001. p. 43.

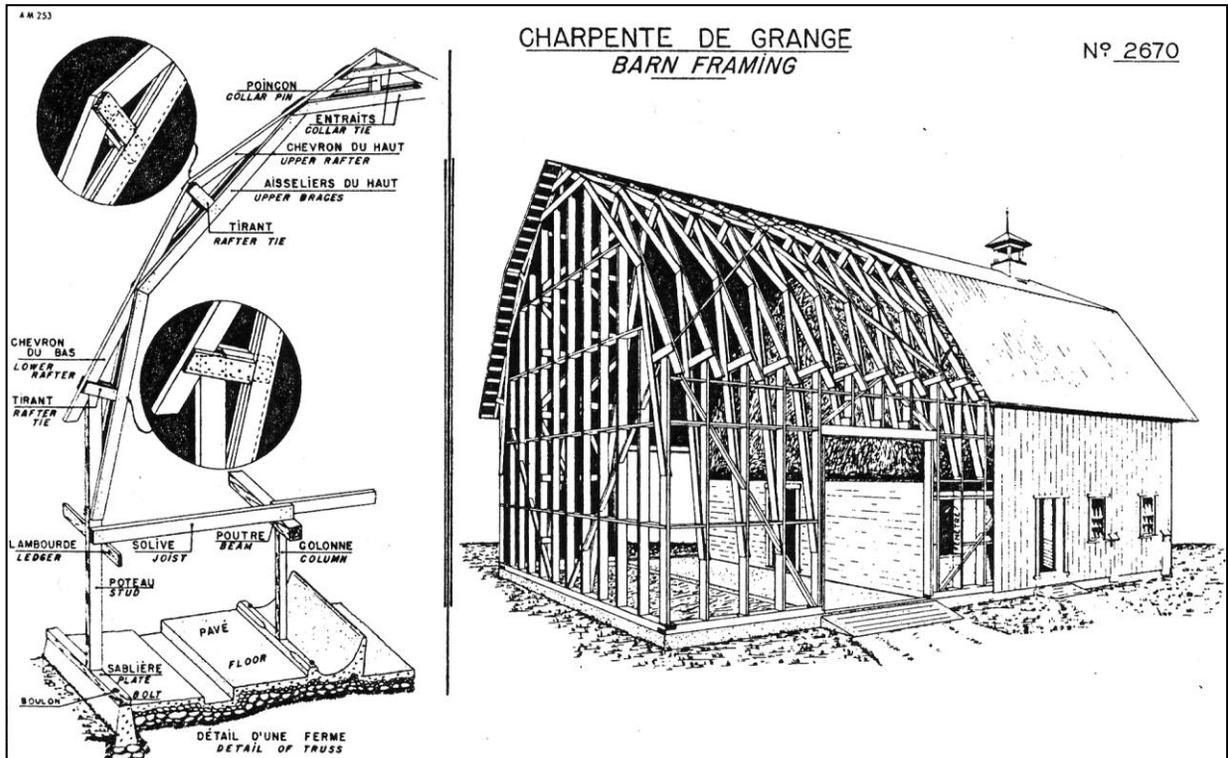
Les toutes premières granges-étables à toit brisé à avoir été construites sur le territoire sont facilement identifiables par les jeux d'angle particuliers de leur toiture, qui diffèrent d'un bâtiment à l'autre. La grange à toit brisé devient rapidement le modèle préconisé par les écoles d'agriculture et est adopté par plusieurs communautés religieuses et les cultivateurs de premier rang.



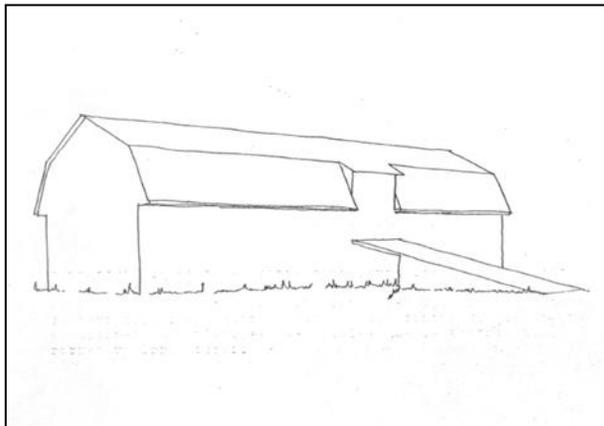
Coupe transversale d'une grange à toit brisé combinant les fonctions d'étable et d'écurie. Gravure et légende présentées dans *Le Journal d'agriculture illustré*, Montréal, vol. XVI, n° 5, 15 mai 1893, p. 90.

### Légende

ac. Crèche et abreuvoir	hh. Harnais
c. Crèche	S. Silo
cb. Crèche et boîte à fourrage	P. Poulailler
cf. Cave à fumier ; ch. Chaufferie	pc. Passage central
C. Chevaux	ph. Perche d'attache pour les animaux
E. Étable	pp. Passage ; pt. Pontage
EG. Entrée de grange	T. Taureau
F. Fenêtre	vh. Vache
gr. Grillage	vv. Veaux
f. Fossé	w. Ventilateurs
G. Grange	



Exemple de plans de granges-étables diffusés par l'ancienne Direction des constructions agricoles du MAPA. Source : Jean Provencher. *Le patrimoine agricole et horticole au Québec*. Québec, La Commission des biens culturels du Québec, 1984. p. 30.



Grange longue surmontée d'un toit brisé et comportant un garnaud permettant d'accéder à la batterie aménagée dans l'espace des combles (fenil). Source : Michel Bergeron et Paul-Aimé Lacroix. *Les dépendances agricoles à l'île d'Orléans : une approche typologique*. Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1979. p. 35.

Avec l'industrialisation des procédés de construction et l'arrivée de nouveaux matériaux, comme le béton, les granges-étable à toit brisé tendront à s'uniformiser au fil des années, tant au niveau de leur volumétrie que des jeux d'angle de la toiture.

Cette tendance sera d'autant plus renforcée avec la création, vers 1913, d'un service de conception et de dessin de plans de dépendances destinées à l'usage des agriculteurs québécois et mis en place par un groupe d'agronomes de l'Islet, à l'emploi du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Guidée par une volonté commune de normaliser les pratiques architecturales dans le milieu agricole afin d'identifier quel type de dépendance convient

à une situation et à des besoins spécifiques (utilisation projetée, dimensions du bâtiment, nombre de bêtes à loger, quantité de foin, etc.), la Direction des constructions agricoles

entreprind de dessiner des plans-types pouvant être appliqués sur l'ensemble du territoire québécois<sup>28</sup>.

Bien que ce service ne semble pas avoir perduré au-delà de 1923, cette nouvelle approche a laissé ses traces tout particulièrement au niveau de la forme des granges-étables à toit brisé, les angles de la toiture étant dorénavant davantage standardisés et uniformisés en comparaison des constructions antérieures de même type. Le profil des granges est ainsi plus élancé comparativement aux granges précédentes, dont le toit était davantage évasé.

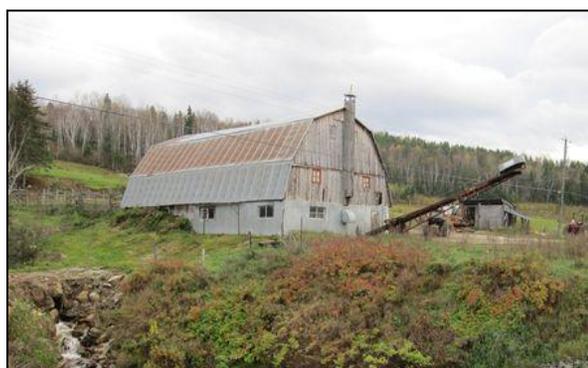
La MRC de Charlevoix compte sur l'ensemble de son territoire un grand nombre de granges-étables à toit brisé, qui sont en quelque sorte devenues la norme tout au long de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Encore fortement répandue de nos jours dans le paysage agricole de la MRC de Charlevoix, cette typologie constitue moins du tiers (147 sur 532) des bâtiments agricoles répertoriés dans le pré-inventaire. De ce nombre, 12 font partie de l'inventaire. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire. L'Isle-aux-Coudres et Petite-Rivière-Saint-François sont les seules municipalités à compter une prédominance de granges-étables à toit brisé.



Située au 242, côte des Cèdres, aux Éboulements, cette grange-étable a la particularité d'être coiffée d'un toit brisé à base recourbée à l'avant, et à un versant droit à l'arrière.



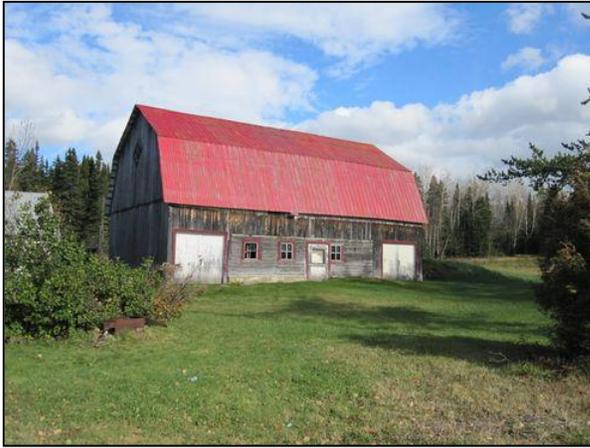
Grange-étable à toit brisé située au 11, rang Saint-Pierre, Les Éboulements.



Grange-étable dont la toiture brisée comporte trois pans, située au 149, rang Saint-Jean-Baptiste, Saint-Urbain.

---

28 Jean Provencher. *Le patrimoine agricole et horticole au Québec*. Québec, La Commission des biens culturels du Québec, 1984. p. 31.



Grange-étable située au 1, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François.



Grange-étable sise au 636, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François.



Grange-étable dont le toit brisé a une pente peu prononcée, située au 1224, chemin des Coudriers, L'Isle-aux-Coudres.

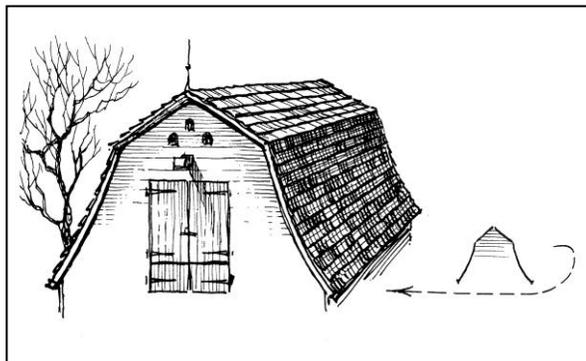


Grange-étable située au 1238, chemin des Coudriers, L'Isle-aux-Coudres.

## Le toit mansardé (toit brisé à base recourbée)

Reprenant tous les éléments caractéristiques de la charpente à toit mansardé, la grange-étable à base recourbée se caractérise par la présence de coyaux à la base des arbalétriers des fermes du toit, qui ont pour effet d'incurver légèrement la base de la toiture et ainsi d'éloigner l'eau des murs gouttereaux.

Peu nombreuses, ces variantes architecturales sont visibles sur trois bâtiments situés aux Éboulements et à Saint-Hilarion.



Bâtiment coiffé d'un toit mansardé. Source : Eric Sloane. *American Barns and Covered Bridges*. Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2002. p. 63.



Grange-étable au toit brisé à base recourbée, située au 110, 5<sup>e</sup> Rang Ouest, Saint-Hilarion.



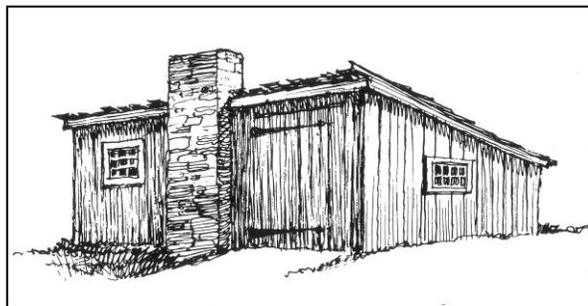
Grange-étable située en face du 298, rue du Village, Les Éboulements.

## Le bâtiment à toit en appentis (à un seul versant)

Relativement fréquents sur le territoire de la MRC de Charlevoix, les bâtiments à toit en appentis sont présents dans de nombreux types de fonctions (garage, hangar à machineries, remise, porcherie, poulailler, etc.) et sont habituellement de construction rudimentaire. Dans le présent inventaire, les bâtiments ayant un toit à un versant sont soit des annexes greffées au bâtiment principal (la grange-étable, dans la plupart des cas), soit de petites dépendances faisant partie du site mais non retenue en tant que tels à des fins d'analyse.



Dépendance coiffée d'un toit en appentis, située au 1408, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François.



Forge comportant un toit en appentis. Source : Eric Sloane. *American Barns and Covered Bridges*. Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2002. p. 68.



Bâtiment à toit en appentis, 298, rue du Village, Les Éboulements.



Remise au toit en appentis, 403, rang de Saint-Placide Sud, Baie-Saint-Paul.

## Le positionnement des bâtiments agricoles

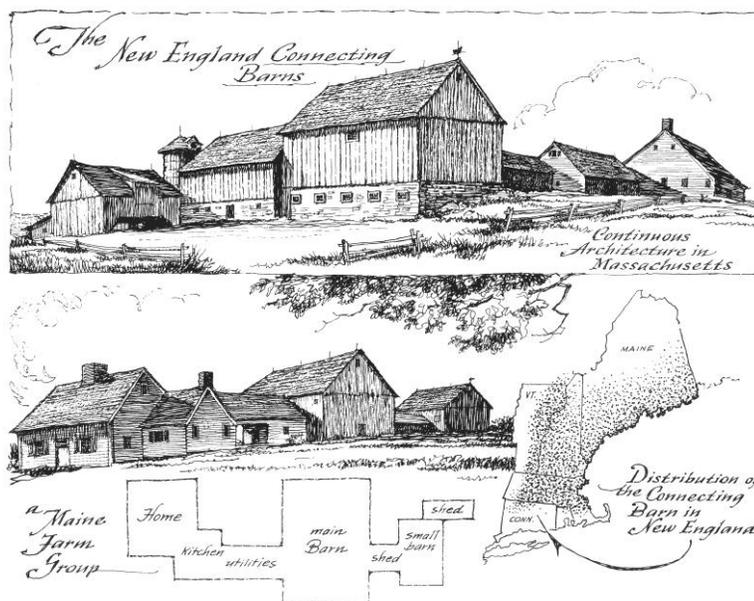
Si la grande majorité des bâtiments agricoles nécessaires au bon fonctionnement des exploitations agricoles, tout au long du 19<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, semblent s'articuler aléatoirement d'un endroit à l'autre selon la taille et le nombre de bâtiments, le quantité et la variété des espèces animales élevées, ainsi que les influences tant locales que régionales, on observe généralement sur le territoire québécois trois principaux types d'établissements : la maison bloc, la maison-cour et la ferme aux bâtiments dispersés<sup>29</sup>.

### La maison-bloc (bâtiment-bloc)

La maison-bloc se définit comme un ensemble architectural regroupant sous un même toit plusieurs bâtiments aux fonctions diverses, y compris la résidence. Ce type d'aménagement, qui se décline généralement sous deux formes, se caractérise soit par la superposition des fonctions, les animaux occupant le rez-de-chaussée et l'humain l'étage supérieur – ce dernier profitant par le fait même de la chaleur des animaux en période hivernale –, soit par la juxtaposition de la résidence à d'autres bâtiments comportant des fonctions diverses (grange-étable, remise, laiterie, etc.).

Présente dans la plupart des pays d'Europe, notamment en Bretagne, au moment de la colonisation de l'Amérique du Nord, la maison-bloc superposée est demeurée rare au Québec et s'est implantée surtout dans la région de Montréal, où la maison bretonne y est aussi plus fréquente.

Pour sa part, la maison-bloc juxtaposée a connu un certain intérêt en Nouvelle-France, notamment sous la forme d'un bâtiment unique comportant des fonctions diverses (faîte continu), ainsi que dans l'ensemble de la Nouvelle-Angleterre (États-Unis), sous la forme de bâtiments de divers gabarits juxtaposés l'un à l'autre (faîte brisé). Ce deuxième type d'aménagement, que l'on désigne également sous l'appellation anglaise « Connected Architecture » ou « Continuous Architecture », se retrouve au 19<sup>e</sup> siècle en concentration très dense dans les états les plus à



Exemples de maison-blocs, dites « Connecting Architecture », dans les états américains du Massachusetts et du Maine. Tiré de Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001. p. 47.

29 Paul Carpentier. « La maison-bloc à Saint-Esprit ». *Habitation rurale au Québec*. Montréal, Cahiers du Québec / Hurtubise HMH, Collection Ethnologie, 1978. p. 129-202.

l'est de la Nouvelle-Angleterre, et plus occasionnellement en sol canadien, notamment dans les provinces de la Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et dans le sud des Prairies, là où se sont établies majoritairement les communautés d'ascendance germanique. Principalement introduite en sol québécois par les loyalistes arrivant des États-Unis, au lendemain de la Révolution de 1776, la maison-bloc juxtaposée a suscité un certain intérêt, plus régionalisé que généralisé, notamment dans les régions de Lanaudière et des Cantons-de-l'Est.

Cette recherche de gain d'espace, combinée aux impératifs de libre circulation en période hivernale, tout particulièrement dans la grande région de Charlevoix, a donné lieu dans certains cas à l'émergence de « bâtiments-blocs », principalement caractérisés par la disposition en enfilade de divers volumes secondaires. Ces adjonctions, qui reprennent généralement avec plus ou moins d'homogénéité les mêmes caractéristiques formelles que la grange-étable à laquelle elles s'arriment, permettent de relier sous une même structure un certain nombre de dépendances, évitant ainsi leur dispersion sur la propriété agricole.



Bâtiment-bloc situé au 110, chemin du Cap-aux-Corbeaux Nord, Baie-Saint-Paul.



Bâtiments agricoles disposés en enfilade visibles au 565, rang Saint-Édouard, Saint-Urbain.



Bâtiment-bloc visible au 50, rang de Cap-aux-Oies, Les Éboulements.



Bâtiment-bloc situé au 414, rang Saint-Pascal, Les Éboulements.

## La maison-cour

La maison-cour est un type d'établissement bien connu en Europe de l'ouest, notamment en Normandie (France), qui consiste à disposer la maison et les dépendances autour d'un espace de forme carrée, rectangulaire ou indéfinie, sans aucun espace entre les structures, de manière à tracer les limites d'une cour intérieure à l'abri du vent et dont au moins un côté est toujours ombragé. Cette cour, qui est caractérisée par une forte fréquentation, sert autant de lieu de travail (batterie) que de lieu de repos. Bien que le modèle de la maison-cour n'ait pas réussi à s'imposer dans l'est du Canada, aussi bien au cours de la période coloniale qu'ultérieurement, certaines exploitations agricoles visibles sur le territoire de la MRC de Charlevoix rappellent sommairement ce type d'aménagement, notamment avec la disposition espacée des bâtiments agricoles autour d'une cour intérieure plus ou moins définie, regroupant par le fait même dans un même espace l'ensemble des activités agricoles de la ferme.



Cet ensemble exceptionnel de bâtiments agricoles, aménagé à partir du 18<sup>e</sup> siècle, forme une cour intérieure par la disposition des édifices. 392, rang Saint-Pascal, Les Éboulements.

## La ferme aux bâtiments dispersés

Présentée par Robert Lionel Séguin comme une variante de la maison-cour adaptée aux pays comportant des climats plus rigoureux, comme le Canada et la Scandinavie, la ferme aux bâtiments dispersés est sans contredit la forme d'établissement la plus répandue en sol québécois et, par le fait même, sur l'ensemble du territoire de Charlevoix. Ce type d'aménagement, qui se caractérise par l'éparpillement des dépendances et des bâtiments agricoles à proximité de la résidence « laissant la cour ouverte à tout venant<sup>30</sup> », se décline sous diverses formes plus ou moins éclatées, selon le nombre de bâtiments agricoles présents sur le site, le



Cette propriété comporte plusieurs bâtiments agricoles dispersés à l'arrière de la maison. 418, rang Saint-Pascal, Les Éboulements.

---

30 Robert-Lionel Séguin. *La maison en Nouvelle-France*. Ottawa, Musée national du Canada, Bulletin 226, 1968, p. 2. Cité dans Paul Carpentier. « La maison-bloc à Saint-Esprit ». *Habitation rurale au Québec*. Montréal, Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, Coll. Ethnologie, 1978. p. 129.

type et le nombre d'animaux élevés sur l'exploitation agricole, de même que la topographie du terrain sur lequel il s'insère.



Bâtiments agricoles disposés près de la route, au 83, rang de Cap-aux-Oies, Les Éboulements.



Bâtiments agricoles dispersés dans un champ, situés au 228, rang Saint-Jean-Baptiste, Saint-Urbain.



Bâtiments dispersés, situés au 100, rang Saint-Jérôme, Saint-Urbain.



Ensemble exceptionnel comprenant une fromagerie, un poulailler, un hangar à bois et une grange-étable, disposés aléatoirement près de la maison sise au 97, route 138, Saint-Hilarion.

# LES CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

---

## Les revêtements de murs extérieurs et de couverture

Avec la couverture du toit, les murs extérieurs forment ce qu'on appelle l'enveloppe du bâtiment, qui est indépendante de la structure composée d'une charpente claire en bois supportant les planchers et la toiture. Outre leur rôle fonctionnel, les matériaux des murs extérieurs et de couverture contribuent à définir le caractère d'un bâtiment. Le bois, matériau par excellence de l'architecture traditionnelle, est omniprésent dans les paysages agricoles de la MRC de Charlevoix et quel que soit son type d'assemblage, il participe grandement à la composition architecturale des façades.

### Les planches de bois verticales

Utilisé de tout temps comme principal matériau de charpente en raison de son abondance, de sa grande malléabilité d'utilisation et de son coût abordable, le bois fait son entrée comme matériau de revêtement extérieur dès les toutes premières constructions agricoles sur le territoire de la MRC de Charlevoix. Les planches verticales, embouvetées ou juxtaposées, constituent l'assemblage le plus courant sur les grange-étables lorsque vient le temps de recouvrir la charpente et solidifier par la même occasion l'ensemble de la structure. D'ailleurs, ce type de parement se retrouve sur la majorité des bâtiments inventoriés.



Grange-étable sise au 225, rang Saint-Jean-Baptiste, Saint-Urbain.



Grange-étable située au 70, rue Ambroise-Fafard, Baie-Saint-Paul.

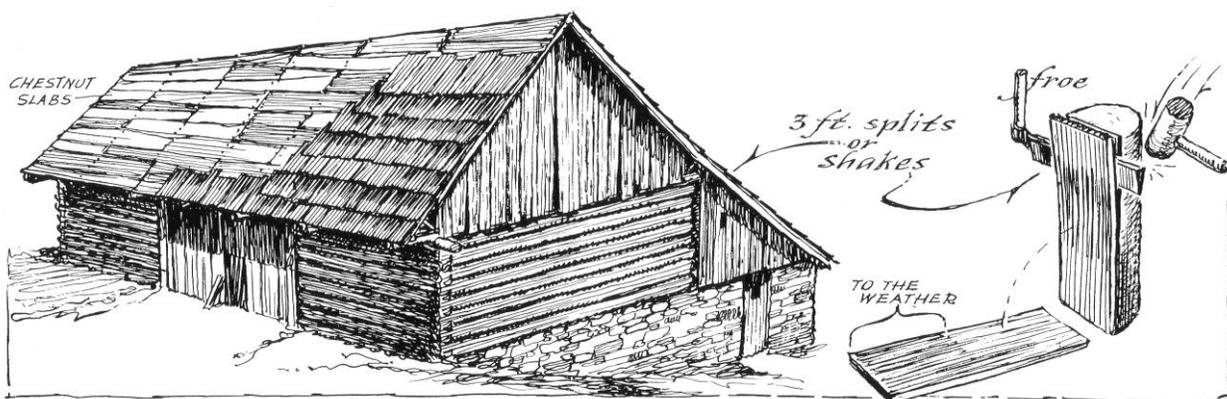
Parmi les bâtiments de l'inventaire, un seul exemple présente un recouvrement dit « à couvre-joint ». Il s'agit d'une ancienne cabane à sucre à Petite-Rivière-Saint-François. Ce type d'assemblage est formé de planches de bois apposées verticalement et dont les interstices sont recouverts de baguettes de bois visant à étanchéifier le parement extérieur des murs.



Cabane à sucre présentant un recouvrement « à couvre-joints », située au 1408, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François.

## Les bardeaux de cèdre

Résistant très bien à l'eau et à l'humidité, le bardeau de cèdre est couramment utilisé autant pour le recouvrement de la toiture des dépendances agricoles que pour les murs exposés aux intempéries et aux vents violents, ainsi que pour les portions faiblement exposées au soleil souvent localisées dans le haut des murs-pignons. D'une grande polyvalence, cette mince planchette, assemblée de façon à ce que les joints et les trous de clouage soient protégés des intempéries, est durable et esthétique. On la retrouve autant comme parement extérieur pour les volumes en saillie ajoutés ultérieurement au corps de bâtiment principal d'une grange-étable, que pour calfeutrer la partie inférieure des murs. Il arrive même que le bardeau de cèdre remplace les planches de bois apposées verticalement, recouvrant par le fait même l'ensemble de la structure. Sur les couvertures, le bardeau de cèdre est habituellement laissé à l'état naturel. Comme revêtement de mur, il est souvent peint, teint ou chaulé.



Toiture recouverte de bardeaux de bois. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (USA), Voyageur Press, 2001. p. 32.

La MRC de Charlevoix compte quelques granges-étables dont la structure est partiellement recouverte de bardeaux de cèdre. Malgré la disparition progressive de ce matériau autrefois largement répandu au profit de revêtements métalliques comme la tôle, on observe encore à ce jour quelques exemples de granges-étables, de volumes annexes et de dépendances agricoles qui ont conservé leur toiture d'origine en bardeaux de cèdre. Certaines de ces toitures sont visibles notamment sur un silo à Baie-Saint-Paul, ainsi que sur des granges-étables des rangs Saint-Pascal et Saint-Joseph aux Éboulements.



Des bardeaux de bois recouvrent la toiture de cette grange-étable située au 392, rang Saint-Pascal, Les Éboulements.



Grange-étable coiffée d'une toiture en bardeaux de bois, visible au 140, rang Saint-Joseph, Les Éboulements.



Grange-étable partiellement recouverte de bardeaux de bois, visible en face du 46, route 138, Saint-Hilarion.



Hangar dont le mur-pignon est recouvert dans la partie supérieure de bardeaux de bois, situé en face au 157, rang Saint-Joseph, Les Éboulements.

## Les planches horizontales

Bien que peu courant, il arrive parfois que l'on utilise les planches de bois posées à l'horizontale comme matériau de parement pour les bâtiments agricoles de taille réduite. Comme pour les résidences, on retrouve deux principaux types de planches horizontales, soit les planches à clins (ou déclin de bois) et les planches à feuillures (à gorge). Les planches horizontales sont habituellement délimitées aux angles du bâtiment par des planches cornières.

Facilement identifiables par leur face inclinée, les planches à clins sont apposées à l'horizontale en se superposant légèrement de manière à empêcher la pénétration de l'eau de pluie. Peu utilisée comme matériau de recouvrement dans la MRC de Charlevoix, la planche à clin a été observée sur deux bâtiments agricoles situés à Baie-Saint-Paul.

Certaines granges-étables et dépendances agricoles de la MRC de Charlevoix comportent pour leur part un parement composé de planches à feuillures ou à gorge. Apposé horizontalement, ce type de parement se caractérise par la présence d'une entaille concave (gorge) ou d'un biseau permettant d'emboîter les pièces l'une dans l'autre. Davantage localisé que généralisé, le recours aux planches à feuillures comme matériau de recouvrement des bâtiments agricoles est tout particulièrement visible dans les municipalités de Baie-Saint-Paul, des Éboulements et de Saint-Hilarion.



Planches à feuillures (ou à gorge) visibles sur une ancienne forge située au 269, rue Félix-Antoine-Savard, Les Éboulements.



Ancienne fromagerie recouverte de planches à feuillures, située au 97, route 138, Saint-Hilarion.

## Les planches de bois obliques

À partir des années 1930-1940, la recherche d'un certain effet décoratif mène des cultivateurs à parer leur grange-étable à l'aide de planches disposées en oblique. Dans certains cas plus élaborés, cette technique peut donner lieu à un véritable effet de marqueterie. Dans le cadre de cet inventaire, un seul bâtiment situé à L'Isle-aux-Coudres présente un parement de planches obliques sur sa façade arrière. Outre cet exemple, la planche oblique se retrouve sur les portes de quelques rares bâtiments.



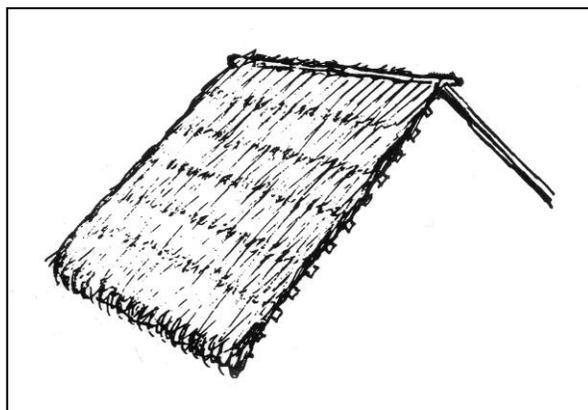
Façade arrière d'une grange-étable arborant des planches disposées en oblique, située au 1224, chemin des Coudriers, L'Isle-aux-Coudres.



Lucarne de garnaud comportant deux vantaux en bois oblique, visible au 98, rue Ambroise-Fafard, Baie-Saint-Paul.

## Le chaume (ou la paille)

Couramment utilisé en Nouvelle-France pour recouvrir les toitures des habitations et des bâtiments agricoles, le chaume connaît une popularité certaine jusqu'aux années 1825, où il tend graduellement à être remplacé par le bardeau de cèdre. Économique et durable, cette technique ancestrale requiert la présence d'un artisan couvreur, le chaumier, dont le travail est habituellement assisté de deux à trois hommes. Le chaume est en fait de la paille, préférablement de céréales (seigle) ou de graminées, dont la tige est coupée à la faux à même le champ du cultivateur afin d'éviter



Toiture de chaume. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (USA), Voyageur Press, 2001. p. 33.

de les écourter ou de les briser. Une fois la récolte complétée, les tiges sont soigneusement liées en bottes de forme circulaire (javelles) et attachées bout à bout avec des liens (harts de coudre). D'une longueur d'environ cinq pieds et d'une épaisseur approximative de cinq pouces, les javelles sont placées en rang serrés sur une longue perche de bois (gaulon ou clayonnage) et disposées transversalement sur les chevrons à intervalles réguliers. Les longues tiges sont ensuite coincées sous une autre perche (plion), qui est placée sur le chaume vis-à-vis le gaulon et fixée définitivement à la structure de la toiture par des harts à coudre. Une fois la première rangée complétée, une nouvelle rangée est disposées de manière à camoufler la partie supérieure des javelles de même que le plion, assurant ainsi une protection optimale avec près de dix pouces d'épaisseur de chaume à ces endroits. Parfaitement étanche à la pluie et à la neige, le toit de chaume doit ses propriétés d'imperméabilité au vieillissement de la paille qui, lorsqu'elle est exposée aux intempéries, verdit et se couvre d'une mousse. Lorsqu'il est bien entretenu, un toit de chaume peut durer près de 70 ans.

Parmi les plus anciennes granges construites sur le territoire de la MRC de Charlevoix, certaines étaient autrefois recouvertes de chaume. La perte des savoir-faire et la disponibilité grandissante de matériaux fabriqués en série ont mené à la disparition progressive de cette tradition ancestrale venue d'Europe. Les toitures des granges-étables ont été recouvertes de bardeaux de cèdre dans un deuxième temps, puis à partir du milieu du 20<sup>e</sup> siècle, l'utilisation de la tôle profilée s'est généralisée.

Dans la MRC de Charlevoix, il ne subsiste plus aujourd'hui qu'un seul édifice recouvert partiellement de chaume ; il s'agit de la grange Lajoie à Saint-Urbain, classée monument historique.



La grange Lajoie et sa toiture de chaume, située au 231, rang Saint-Jean-Baptiste, Saint-Urbain.

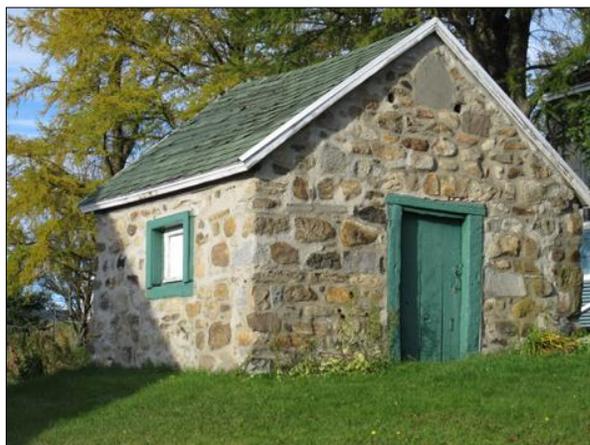
## La maçonnerie

Traditionnellement, la maçonnerie se limite à la construction de résidences, de certaines petites dépendances (laiteries, glaciers et caveaux à légumes), ainsi que pour la réalisation du soubassement des bâtiments agricoles de plus grande envergure (grange-étable et écurie). Recherchée pour ses propriétés réfrigérantes, notamment en ce qui a trait à la conservation au frais des denrées périssables comme le lait, les légumes et la viande, la maçonnerie s'accommode mal des rigueurs hivernales en sol québécois, les murs intérieurs suintant continuellement sous l'action du froid. Les préoccupations constantes liées à la santé du bétail, la difficulté de se procurer des pierres en quantité suffisante, de même que la nécessité d'en référer à un artisan, tel un maçon, sont autant de raisons qui ont poussé les premiers colons de Nouvelle-France à se tourner rapidement vers le bois pour la construction des granges-étables.



Fournil avec cheminée en maçonnerie, situé au 418, rang Saint-Pascal, Les Éboulements.

Bien que la MRC de Charlevoix ne compte aucune grange-étable dont les murs soient construits totalement ou partiellement en pierre, on dénombre encore à ce jour un certain nombre de petites dépendances agricoles ou d'éléments architecturaux en maçonnerie, dont des caveaux à légumes et des cheminées accolées aux fournils. Les principaux exemples sont situés aux Éboulements.



Laiterie en maçonnerie de pierre, 230, rue du Village, Les Éboulements.



Fondation de pierres sèches, visibles en face du 46, route 138, Saint-Hilarion.

## Les revêtements métalliques

La tôle galvanisée ou ondulée en acier galvanisé est le matériau par excellence depuis plusieurs décennies pour le recouvrement des toitures et des murs. Abordable, facile à installer et se déclinant sous diverses tonalités allant de la couleur argentée ou grisâtre de l'aluminium naturel aux apprêts de couleur appliqués en industries, la « tôle à grange » a remplacé de nos jours les bardeaux de cèdre et les planches de bois, qui étaient utilisés à l'époque comme coupe-vent. Facilement identifiable par son profil ondulé qui lui confère sa rigidité et fortement préconisée pour son imperméabilité, la tôle est de nos jours omniprésente sur une majorité de bâtiments agricoles de la MRC de Charlevoix, que ce soit pour recouvrir la toiture, protéger ou solidifier une portion de mur extérieur, isoler l'espace intérieur des courants d'air, ou tout simplement pour maquiller une structure en la recouvrant dans sa totalité. Reconnaissable par son fini inaltérable après quelques saisons, la tôle d'aluminium a connu ses heures de gloire au cours des années 1950 à 1970 et est de nos jours de moins en moins utilisée.



Grange-étable entièrement recouverte de tôle, située au 31, chemin de la Pointe, Baie-Saint-Paul.



Laiterie dont la toiture a été recouverte de tôle, sise au 128, rang Saint-Joseph, Les Éboulements.



Grange-étable coiffée d'une toiture en tôle de couleur rouge, située au 1224, chemin des Coudriers, L'Isle-aux-Coudres.



Une partie du moulin Simard, situé au 84, chemin du Moulin, à Saint-Hilarion, est entièrement recouverte de tôle.

## Les ouvertures et les accès

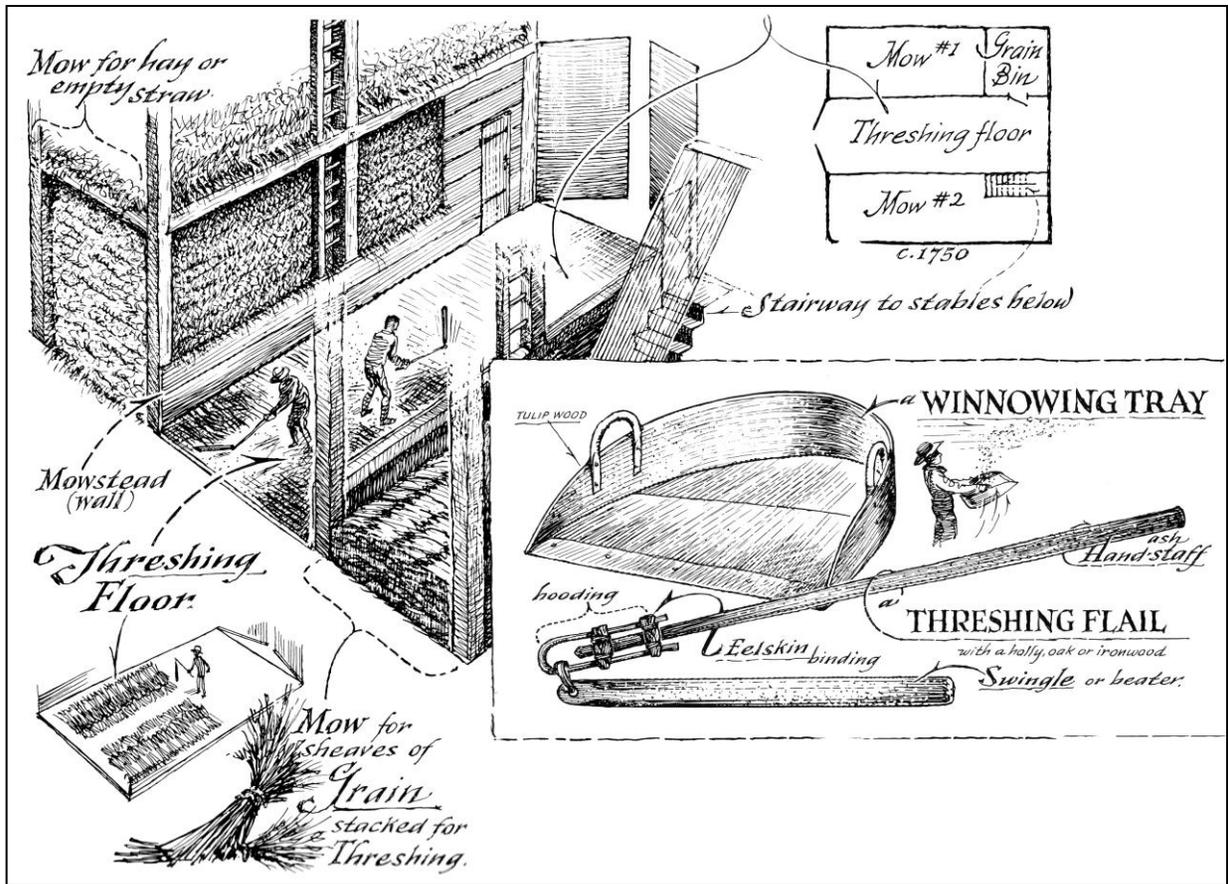
La majorité des dépendances agricoles comportent un certain nombre d'ouvertures répondant à des fonctions particulières. Traits communs de toutes les granges-étables, les portes facilitent les accès à l'intérieur de l'enceinte tant pour les humains, le cheptel que pour les équipements agricoles. Qu'elles soient disposées sur la façade principale de manière à abriter la batterie ou sur une façade secondaire, les portes se déclinent sous divers gabarits et aspects, qu'elles soient de forme rectangulaire ou carrée, rudimentaires ou plus sophistiquées, simples ou doubles, constituées de planches massives grossièrement clouées ou présentant un savant assemblage de panneaux avec des renforts ou des croisillons. Elles doivent également être assez larges et hautes pour laisser passer les charrettes de foin chargées au maximum des récoltes de la moisson ou les machineries agricoles les plus volumineuses. Généralement peu nombreuses sur les dépendances agricoles, tout particulièrement sur les granges-étables, les fenêtres assurent pour leur part l'apport de lumière à l'intérieur de l'enceinte et contribuent à la ventilation du bâtiment.

### La batterie

Associée dès son origine aux moissons, la grange a pour principale fonction d'abriter les récoltes nécessaires à la survie des animaux tout au long de l'année. La batterie est un espace en terre battue ou composé de robustes madriers nivelés destiné à accueillir les charrettes de foin au moment de la récolte afin d'en faciliter le déchargement, et permettre ultérieurement le battage des gerbes de blé afin de détacher les grains de la tige. Généralement située au centre de la grange, la batterie prend la plupart du temps la forme d'une nef centrale délimitée de part et d'autre par des sections destinées à l'entreposage des moissons, que l'on désigne sous le terme « tasseriers ».

Une fois la récolte annuelle complétée, les tiges de blé étaient liées en gerbes dans les champs et transportées à l'aide de charrettes tirées par des chevaux jusqu'à la grange afin d'y être engrangées. En raison du rapprochement des périodes de gel, le battage se déroulait à l'intérieur de la grange, principalement afin de s'abriter des rigueurs hivernales. Après avoir répandu les gerbes déliées sur l'aire de battage (batterie), les fermiers frappaient en cadence les tiges à l'aide d'un instrument appelé fléau, composé de deux rondins de bois (l'un servant de manche et l'autre de battoir) reliés l'un à l'autre par deux solides courroies de cuir.

Avec l'arrivée des machines et des moissonneuses-batteuses actionnées dans un premier temps par la traction animale, et dans un deuxième temps entièrement motorisées, les surfaces destinées au battage du grain ont graduellement été délaissées et ont été affectées à d'autres fonctions, tel l'entreposage des véhicules agricoles.



Vue intérieure d'une grange, au moment du battage des gerbes dans la batterie. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (USA), Voyageur Press, 2001. p. 48-49.



Portes coulissantes abritant la batterie de la grange-étable située au 417, chemin Saint-Laurent, Baie-Saint-Paul.

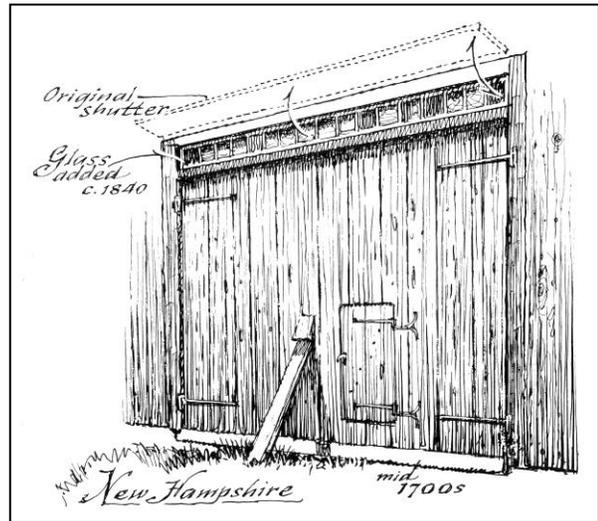


Batterie de la grange-étable située au 70, rue Ambroise-Fafard, Baie-Saint-Paul.

## Les portes à battants

Les portes à deux battants, fixées de part et d'autre par des ferrures de formes plus ou moins diversifiées, constituent les premiers modèles à avoir été installés sur les granges-étables. Simple d'utilisation et permettant un apport accru de luminosité et de ventilation à l'intérieur de la structure lorsqu'elles sont ouvertes, les portes à battants sont utilisées tant pour abriter l'imposant accès menant à la batterie, pour les entrées secondaires que pour les ouvertures de moindre importance destinées à faciliter l'aération et l'enregistrement du foin dans le fenil.

Toutefois, elles comportent l'inconvénient d'exposer largement l'intérieur de l'enceinte aux intempéries et sont difficilement manœuvrables en période de forts vents. Pour contrecarrer cette situation, certains agriculteurs pratiquent une ouverture à échelle humaine, appelée guichet, à l'intérieur de l'un des deux vantaux.



Porte à deux battants en bois comportant un guichet dans l'un de ses vantaux. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (USA), Voyageur Press, 2001. p. 87.



Portes à battants abritant l'entrée d'un volume annexe, visible au 1511, chemin des Coudriers, L'Isle-aux-Coudres.

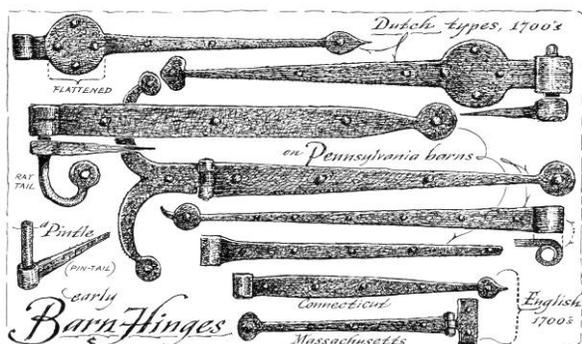


Portes à battants sur une grange située en face du 46, route 138, Saint-Hilarion.

## La ferronnerie et les guichets

Les fermes agricoles comportent généralement tout un attirail de pentures, de gonds et de loquets métalliques de formes et de dimensions plus ou moins variées, destinées à maintenir en place les ouvertures telles les portes à battants. Souvent copiées à partir d'un modèle aperçu en région, les ferrures sont, selon les cas, fabriquées par les fermiers eux-mêmes ou confectionnées par un forgeron œuvrant en milieu rural.

Afin de faciliter les allées et venues quotidiens dans la grange-étable, certains fermiers privilégient l'aménagement d'une porte à échelle humaine dans l'un des deux grands vantaux donnant accès à la batterie. Communément appelée guichet, cette « porte dans la porte » est pratiquée en quasi exclusivité sur les portes à battants et présente l'avantage de limiter les pertes de chaleur et les dommages occasionnés par leur ouverture lors d'intempéries.



Exemples de ferrures. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (USA), Voyageur Press, 2001. p. 60.



Portes avec ferrures artisanales visibles sur un bâtiment agricole situé au 83, rang de Cap-aux-Oies, Les Éboulements.



Guichet aménagé dans l'un des vantaux de la porte, visible au 50, rang de Cap-aux-Oies, Les Éboulements.

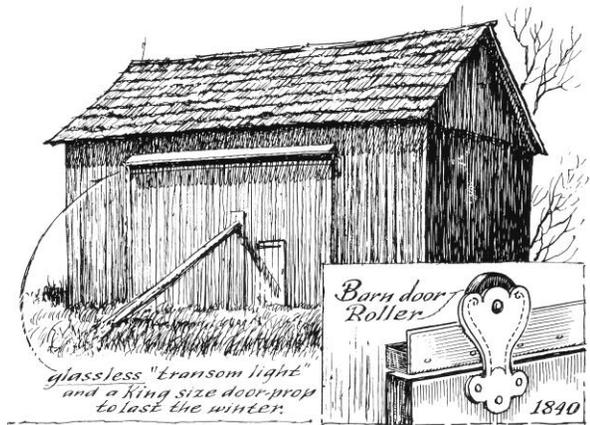
## Les portes coulissantes sur rail

Inspirées du mécanisme à glissière des wagons de marchandises, les portes coulissantes gagnent rapidement en popularité dans le milieu agricole à partir des années 1880, supplantant rapidement la prédominance des portes à battants. Plus facile à actionner, ce nouveau système d'origine typiquement états-unienne offre davantage de robustesse, les portes n'étant plus soufflées hors de leurs gonds par les forts vents, et constitue un gain d'espace, les portes coulissantes ne nécessitant pas d'aire de dégagement pour les battants.

Ce type de porte se retrouve sur une dizaine de bâtiments dans la MRC de Charlevoix. Parfois, des portes coulissantes avoisinent des portes à battants sur un même bâtiment agricole. Bien que les portes coulissantes reprennent généralement les mêmes caractéristiques architecturales, il arrive parfois que l'on combine dans une même installation les attraits des deux systèmes d'ouverture, par exemple en pratiquant un guichet dans une porte coulissante.



Mécanisme à glissière observable sur le bâtiment agricole situé au 1550, chemin des Coudriers, L'Isle-aux-Coudres.



Porte coulissante comportant une ouverture à échelle humaine. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (USA), Voyageur Press, 2001. p. 86.



Grange-étable sise entre le 293 et le 297, rue du Village, Les Éboulements.



Portes coulissantes abritant l'entrée de la grange située au 98, rue Ambroise-Fafard, Baie-Saint-Paul.



Porte coulissante sur rail visible au 11, rang Saint-Pierre, Les Éboulements.

### Les portes piétonnes et les trappes

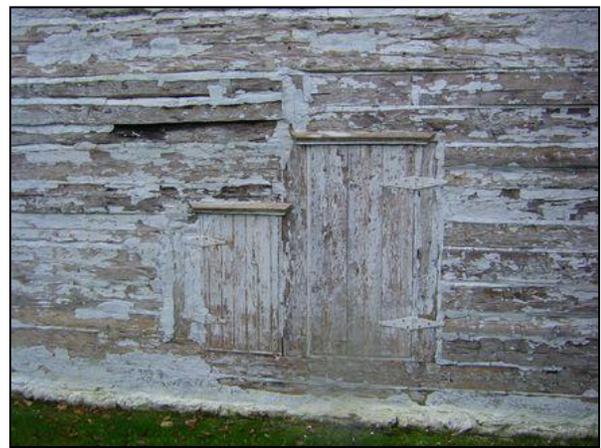
Les portes destinées à la circulation piétonnière, que l'on retrouve habituellement au rez-de-chaussée des granges-étables et sur d'autres dépendances agricoles, sont habituellement simples et peu ornementées. Souvent composées que de planches massives, ces portes sont parfois munies de contre-portes ajourées (ou à claire-voie) ou de baies vitrées qui permettent une certaine aération durant la belle saison. Ces portes sont habituellement peintes d'une couleur contrastante par rapport aux murs du bâtiment.



Porte et fenêtre d'une grange située au 248, chemin Saint-Laurent, Baie-Saint-Paul.



Porte visible au 358, chemin de La Baleine, L'Isle-aux-Coudres.



Portes de dimensions variées observable au 157, rang Saint-Joseph, Les Éboulements.

## Les trappes d'accès et les palans

Les granges-étables sont généralement dotées de nombreuses trappes d'accès à l'étage du fenil, tant sur les murs pignons que sur les murs gouttereaux. Habituellement de petites dimensions, ces trappes de facture simple servent lors de l'entreposage du foin tout en offrant de l'aération. Sur certains bâtiments, on retrouve aussi des palans au-dessus de ces trappes qui permettent d'élever des charges au niveau supérieur des granges à l'aide d'un système de câbles et de poulies.



Trappe aménagée dans la partie supérieure du mur pignon d'une grange et palan au 98, rue Ambroise-Fafard, Baie-Saint-Paul.



Palan aménagé au sommet du mur pignon de cette grange-étable située au 298, rue du Village, Les Éboulements.



Cette grange-étable était munie d'un coyau de faîtage destiné à protéger des intempéries le système de palan servant à élever des charges au niveau supérieur. 1047, boulevard Monseigneur-De Laval, Baie-Saint-Paul.

## Les fenêtres

Les bâtiments agricoles comportent habituellement peu de fenêtres. Principalement visibles au niveau du rez-de-chaussée de la grange-étable, les fenêtres ont pour principale fonction de fournir l'apport de lumière nécessaire à l'entretien et à la bonne santé des bovins et des vaches laitières qui sont logés dans l'étable. Qu'elles soient ouvrantes ou fixes, les modèles de fenêtres des bâtiments agricoles adoptent généralement une forme carrée ou rectangulaire soulignée d'un chambranle de bois épuré et comportent dans la plupart des cas un cadre de bois comptant de quatre à neuf carreaux. Le nombre d'ouvertures et la superficie occupée par les fenêtres varient selon la période d'insertion dans la structure, au gré des modèles préconisés et de l'évolution constante des préoccupations sanitaires en lien avec le bien-être des animaux.



Fenêtre visible au 1325, rang Saint-Edouard, Saint-Urbain.



Fenêtres à battants visibles au 105, rang des Éboulements Centre, Les Éboulements.



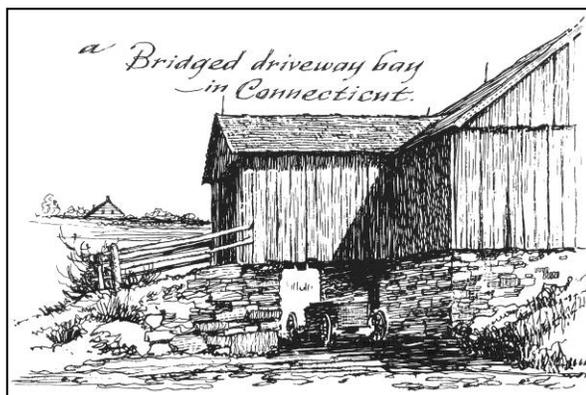
Fenêtres perçant le bâtiment agricole situé au 157, rang Saint-Joseph, Les Éboulements.



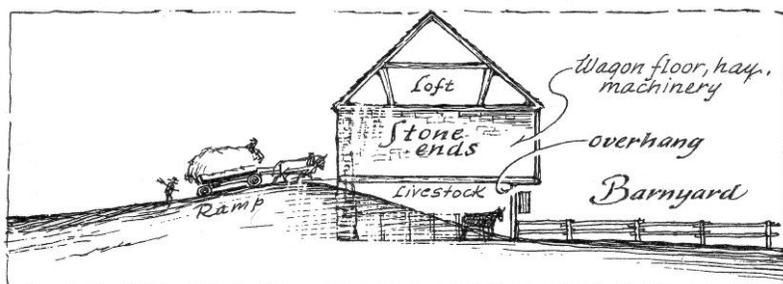
Fenêtres encadrant une porte donnant accès à l'étable, observables au 225, rang Saint-Jean-Baptiste, Saint-Urbain.

## Les garnauds (ponts de fenil)

Que ce soit sous la forme d'une faible dénivellation, d'un ponceau de bois comportant à peine quelques planches ou d'un pont d'accès plus élaboré, la grande majorité des granges-étables construites tout au long du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle dans la MRC de Charlevoix comportent des accès permettant aux voitures de foin de pénétrer à l'intérieur de l'enceinte des granges-étables, au niveau de la batterie, afin d'y décharger les moissons. Également désigné par le terme pont de fenil et les anglicismes « going-way », « gone way » ou « gan-way », le garnaud englobe l'ensemble du pont de bois ainsi que la grande lucarne aménagée dans la toiture de la grange afin de permettre le passage des charrettes chargées de fourrages jusqu'à la batterie ou le fenil, à l'intérieur de l'enceinte, afin d'y décharger les moissons.



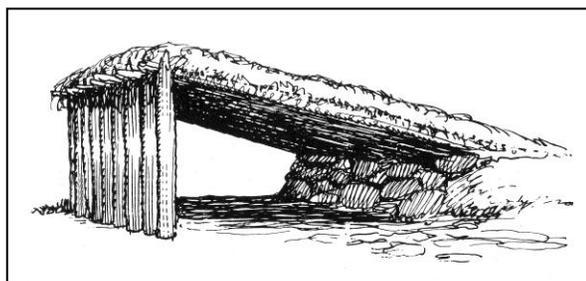
Grange-étable comportant un garnaud couvert.  
Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001. p. 43.



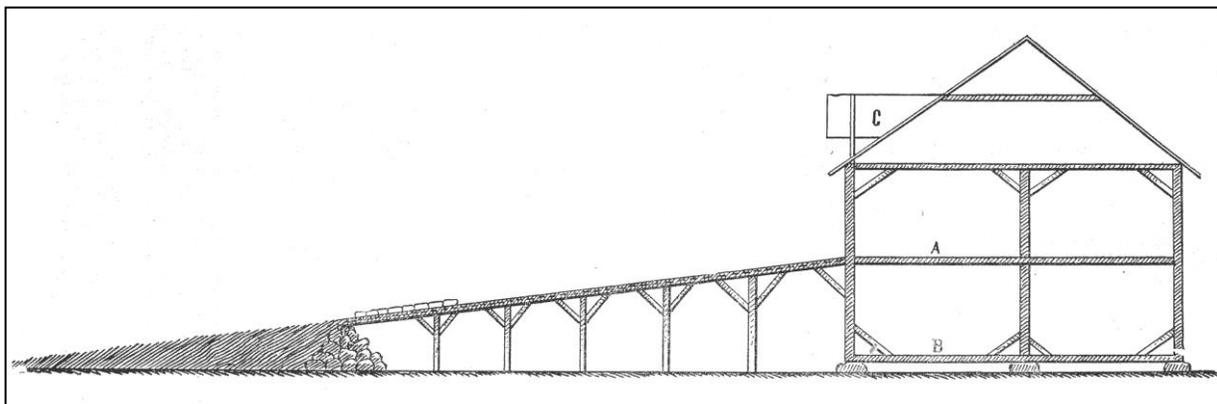
Grange-étable accolée à une colline afin de faciliter l'accès à la batterie.  
Source : Eric Sloane. *American Barns and Covered Bridges*. Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2002. p. 68.

Profitant de la dénivellation des lieux, certaines granges-étables s'adossent sur une colline plus ou moins escarpée ou à la partie haute d'un talus ou d'une pente. Introduite en Nouvelle-Angleterre par les Allemands venus s'installer en Pennsylvanie, cette nouvelle occupation du territoire comporte plusieurs avantages, le bâtiment se trouvant abrité des vents dominants par l'élévation du site, tout en facilitant l'accès direct à l'espace des combles (fenil) par l'entremise d'une rampe de contournement.

Si la configuration du site ne nécessite parfois que quelques planches pour faciliter l'accès à la batterie, certaines granges-étables se voient doter d'une rampe d'accès parfois imposante, composée d'un assemblage de billots de bois et de pierres, qui a pour but d'assurer la stabilité du pont suspendu en bois qu'elle supporte. Bien que plus rare, il arrive parfois que certains propriétaires terriens aménagent d'imposants ponts d'accès de toutes pièces dans le but d'atteindre un niveau aussi élevé que l'espace des combles.



Garnaud non-couvert composé de billots de bois et de monticules de pierre. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001. p. 22.



Pont d'accès mesurant un pied de hauteur sur huit pieds de longueur menant à la batterie. A. Batterie élevée de neuf pieds de terre environ ; B. Plancher d'étable, etc. ; C. Lucarne permettant l'entrée des plus grosses charges. Gravure et légende présentées dans *Le Journal d'agriculture illustré*. Montréal, vol. XI, n° 4, avril 1888. p. 64.

Davantage visibles sur des granges-étables s'élevant sur deux étages, les garnauds prennent diverses formes, selon la volumétrie de la structure, les caractéristiques architecturales du bâtiment principal ou les techniques en cours au moment de la construction. Si les ponts d'accès se font discrets, pour ne pas dire inexistant lorsqu'il s'agit de granges-étables à pignon droit, ils deviennent des incontournables lorsque vient le temps d'engranger le foin dans l'espace des combles des granges-étables à toit brisé.

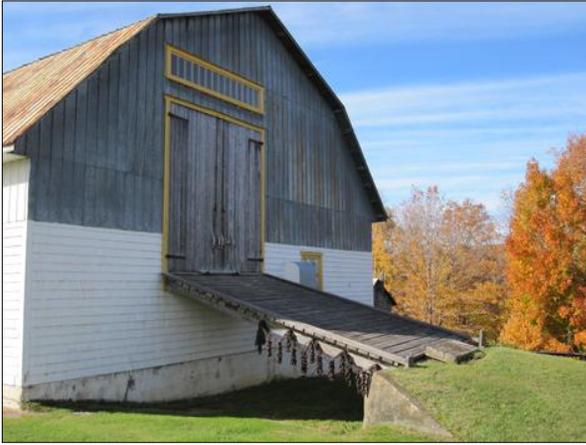
La topographie de la MRC de Charlevoix, qui allie les portions montagneuses aux plateaux et vallées, explique la présence de nombreux ponceaux et garnauds de tous gabarits sur l'ensemble de son territoire. Deux garnauds couverts, dont la principale fonction est d'abriter des intempéries les madriers de bois composant le pont d'accès, ont été observés, l'un à Petite-Rivière-Saint-François et l'autre à Saint-Urbain. Aménagés en pierre des champs ou même en béton, les exemples de garnauds les plus élaborés sont visibles notamment sur des exploitations agricoles situées à Baie-Saint-Paul, aux Éboulements et à Saint-Hilarion.



Garnaud visible au 258, côtes des Cèdres, Les Éboulements.



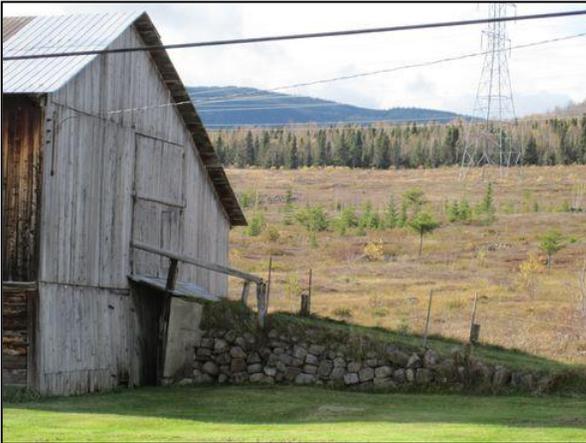
Pont de bois précédé d'une rampe en béton, situés au 1047, boulevard Monseigneur-De Laval, Baie-Saint-Paul.



Garnaud au 1238, chemin des Coudriers, L'Isle-aux-Coudres.



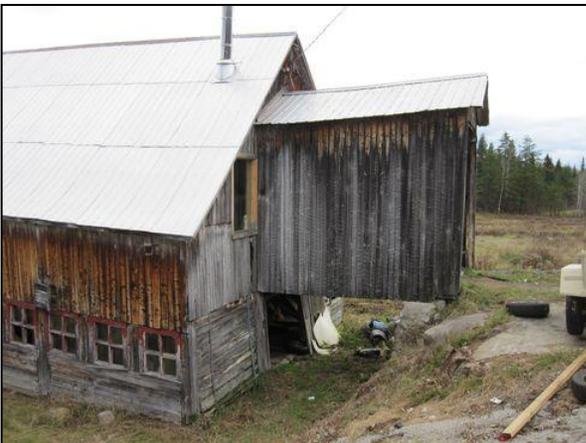
Garnaud situé au 139, rang Saint-Joseph, Les Éboulements.



Rampe d'accès en pierres des champs visible au 403, rang Saint-Placide Sud, Baie-Saint-Paul.



Garnaud visible au 110, 5<sup>e</sup> rang Ouest, Saint-Hilarion.



Garnaud couvert d'une toiture à deux versants, situé au 176, rang Saint-Jean-Baptiste, Saint-Urbain.



Garnaud couvert d'une toiture en appentis, visible au 1, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François.

## Les lucarnes de garnauds

Il arrive fréquemment qu'une imposante lucarne, dans laquelle est pratiquée une large ouverture, soit aménagée sur les granges-étables à toit à deux versants ou brisé de la MRC de Charlevoix pour faciliter l'accès au deuxième niveau de la structure. Qu'il s'agisse d'une lucarne à pignon ou en appentis (en chien assis), cette ouverture était traditionnellement nécessaire pour permettre la circulation des charrettes de foin à l'intérieur de l'enceinte des granges-étables dans le but d'y entreposer les récoltes saisonnières.

De nos jours, plusieurs lucarnes de garnauds se retrouvent juchées dans les airs sans possibilité d'y accéder en raison du démantèlement fréquent des ponts d'accès qui les reliaient à la terre. Cette perte des ponts d'accès crée une situation où la compréhension du bâtiment devient difficile, appauvrissant d'autant plus la signification du bâtiment. La MRC de Charlevoix compte à ce jour de nombreux exemples de lucarnes de garnauds, avec ou sans leurs ponts d'accès d'origine, qui sont observables dans l'ensemble des municipalités de son territoire.



Lucarne de garnaud privée de nos jours de son pont d'accès, située au 110, chemin du Cap-aux-Corbeaux Nord, Baie-Saint-Paul.



Lucarne de garnaud de la grange Lajoie, visible au 231, rang Saint-Jean-Baptiste, Saint-Urbain.



Lucarne de garnaud visible au 470, rang Saint-Thomas, Les Éboulements.



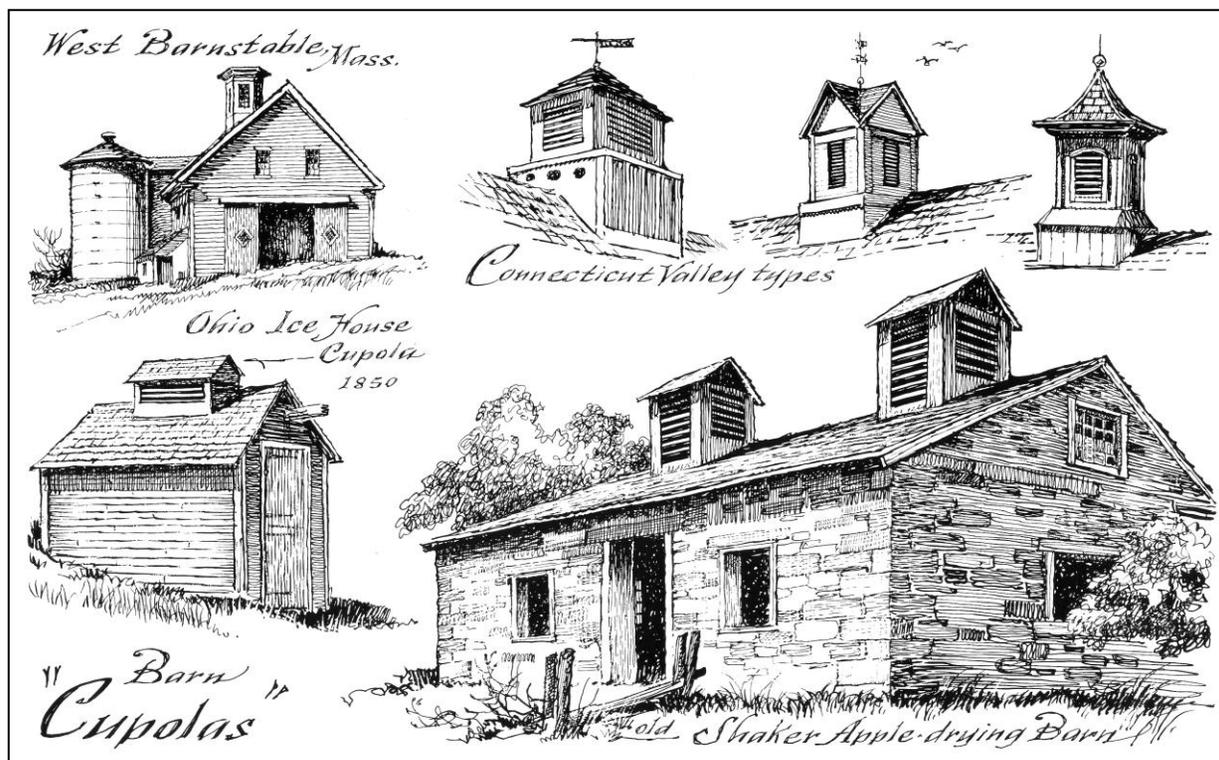
Lucarne de garnaud à pignon sans le pont d'accès d'origine, visible au 98, rue Ambroise-Fafard, Baie-Saint-Paul.

## Les éléments d'aération

La ventilation interne des bâtiments agricoles, tout particulièrement pour les granges-étables, a constitué de tout temps une préoccupation majeure pour les fermiers. Nécessaire à la conservation du foin, tout en permettant d'évacuer l'air chaud s'accumulant au sommet des structures et d'assurer une température égale à l'intérieur de l'enceinte, la ventilation est assurée dans un premier temps par les interstices créés par la juxtaposition des planches apposées verticalement sur l'ensemble de la structure. La recherche constante de nouvelles façons de faire permettant d'améliorer les dépendances agricoles mène, dès les années 1840, à l'introduction de nouveaux éléments architecturaux dans le paysage rural : les campaniles et les lanterneaux, les fenêtres d'aération, les événements de toitures et les lucarnes.

### Les campaniles, les lanterneaux et les événements

Les campaniles et les lanterneaux, deux termes désignant sensiblement le même élément architectural, ont pour principale fonction de ventiler l'espace intérieur de la grange-étable en permettant à l'air chaud qui s'accumule au sommet de la structure de s'échapper à l'extérieur, assurant ainsi une relative climatisation tout en contribuant à maintenir une température égale à l'intérieur de l'enceinte. Fortement inspirées des clochers d'églises, ces tours miniatures sont souvent percées sur au moins deux côtés d'ouvertures munies de lamelles obliques (abat-vent) ou de persiennes destinées à laisser pénétrer la lumière tout en arrêtant la pluie. Allant de la forme la plus rudimentaire à la plus élaborée, les campaniles et les lanterneaux se déclinent sous divers modèles, selon les habiletés du menuisier et les influences régionales, et se voient parfois dotés d'une girouette au sommet de leur façade.



Modèles de campaniles et lanterneaux. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001. p. 88.



Lanterneau visible au 105, rang des Éboulements Centre, Les Éboulements.



Lanterneau visible au 98, rue Ambroise-Fafard, Baie-Saint-Paul.

À l'image des campaniles et des lanterneaux, les événements de toitures servent de puits d'aération afin de limiter les risques de combustion dans la partie supérieure des dépendances agricoles. De forme plus ou moins rudimentaires, les premiers événements de toiture en bois en viennent à être

progressivement remplacés, au cours des premières décennies du 20<sup>e</sup> siècle, par des ventilateurs métalliques de forme cylindrique dont les palmes sont activées par l'ascension des courants d'air chaud générés par l'entreposage du foin dans les fenils des granges.

Un certain nombre de campaniles, de lanterneaux et d'évents plus ou moins élaborés sont visibles sur l'ensemble du territoire de la MRC de Charlevoix. Ces éléments architecturaux sont visibles notamment sur des bâtiments de la rue Ambroise-Fafard à Baie-Saint-Paul, du rang des Éboulements Centre aux Éboulements ainsi que du rang Saint-Jean-Baptiste à Saint-Urbain.



Évent de toiture visible au 1238, chemin des Coudriers, L'Isle-aux-Coudres.

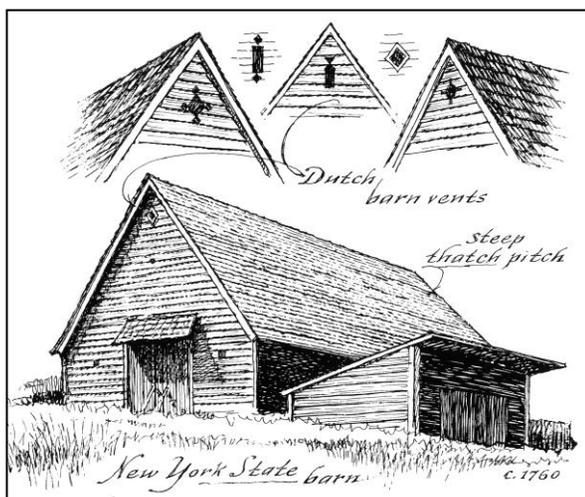


Évent de toiture visible au 101, rang Saint-Jean-Baptiste, Saint-Urbain.

## Les fenêtres d'aération, les battants et les lucarnes

Pour compenser l'absence de campaniles, de lanterneaux ou d'évents, qui nécessitent un certain savoir-faire architectural, certains constructeurs ont privilégié le recours à des fenêtres d'aération de forme géométrique (œil-de-boeuf, losange, carré, rectangle, etc.) aménagées dans la partie supérieure des murs-pignons afin d'aérer et d'éclairer l'espace des combles.

Bien que ces ouvertures ne soient pas aussi élaborées que celles que l'on observe sur certaines granges de la Nouvelle-Angleterre et du sud du Québec, notamment dans les Cantons-de-l'Est, certaines variantes méritent d'être soulignées, soit par la rareté des formes préconisées, soit par leur représentativité. À cet effet, des exemples sont observables entre autres sur les granges-étables localisées à Petite-Rivière-Saint-François.



Exemples de fenêtres d'aération visibles sur un certain nombre de granges bâtiments agricoles dans l'état de New York, aux États-Unis. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001. p. 59.

Moins répandues que les événements de toiture, les lucarnes sont principalement destinées à ventiler et éclairer l'intérieur des granges, tout en facilitant l'engrangement du foin dans le fenil. Pourvues de fenêtres à carreaux ou de portes à battants sans vitrage, les lucarnes se déclinent généralement sous trois formes : la lucarne à pignon droit, la lucarne rampante et la lucarne à toit brisé. Ces ouvertures rappellent celles des résidences ancestrales de la MRC de Charlevoix.



Fenêtre d'aération de la grange-étable située au 636, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François.



Lucarne d'un bâtiment agricole situé au 157, rang Saint-Joseph, Les Éboulements.

## Les détails d'assemblage et de finition

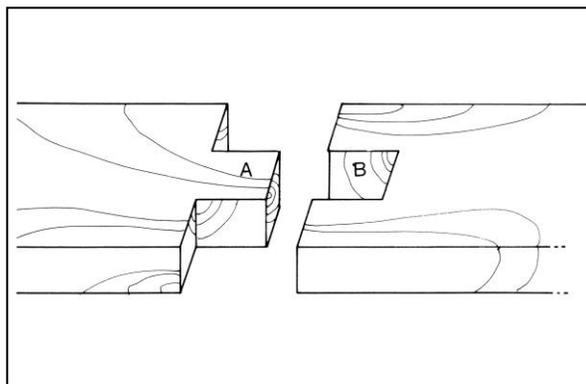
Règle générale, la structure ou l'ossature en bois des bâtiments agricoles traditionnels n'est pas visible à l'extérieur pour des raisons évidentes de protection contre les intempéries. En effet, les revêtements de murs et de toitures, qui composent l'enveloppe extérieure des bâtiments, ont pour principal rôle de protéger les éléments structuraux de la pluie et de la neige afin d'éviter leur dégradation.

Bien que la présente étude ne s'attarde pas aux composantes intérieures ni aux caractéristiques structurales des dépendances agricoles de la MRC de Charlevoix, certains détails d'assemblages et de finition visibles à l'extérieur des bâtiments ont été retenus, dont certaines techniques d'assemblages des murs en pièce sur pièce, les planches cornières et les chambranles, les apprêts apposés sur les revêtements, de même que les volumes annexes.

### La technique de construction en pièce sur pièce

Privilégiée depuis des temps très anciens pour sa grande solidité, cette technique repose sur l'assemblage de pièces de bois à l'aide de tenons et de mortaises, sans clous métalliques. Autrefois généralisée au Québec, cette méthode de construction traditionnelle a lentement été délaissée au profit d'autres méthodes plus standardisées, avec la venue du bois de sciage et la fabrication industrielle des pièces de quincaillerie.

Bien qu'elle se fasse de plus en plus rare, la technique de construction en pièce sur pièce est toujours visible à ce jour sur la moitié des 66 bâtiments agricoles inventoriés dans la MRC de Charlevoix. De ce nombre, une vingtaine d'exemples sont visibles dans la municipalité des Éboulements. L'assemblage à queue d'aronde, l'assemblage à mi-bois, de même que l'assemblage à tenons à coulisses constituent les principales techniques de pièce sur pièce visibles sur le territoire de la MRC de Charlevoix.



Tenon (A) et mortaise (B). Source : Yves Laframboise. *L'architecture traditionnelle au Québec : La maison aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1975. p. 70.



Structure en pièce sur pièce, visible sur la grange-étable située au 414, rang Saint-Pascal, Les Éboulements.

L'assemblage à queue d'aronde repose sur l'assemblage des pièces à l'aide de tenons trapézoïdaux, dont la forme rappelle la queue d'une hirondelle. L'assemblage à queues d'aronde croisées, plus rare, se remarque à ses tenons et mortaises se croisant et faisant saillie aux angles de l'édifice. Cette caractéristique apparaît généralement sur les bâtiments les plus anciens, comme sur certaines laiteries ou autres petites dépendances. L'assemblage à queues d'aronde a surtout été remarqué sur des bâtiments situés aux Éboulements.



Assemblage à queue d'aronde. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001. p. 25.



Assemblage à queue d'aronde observable au 81, rang des Éboulements Centre, Les Éboulements.

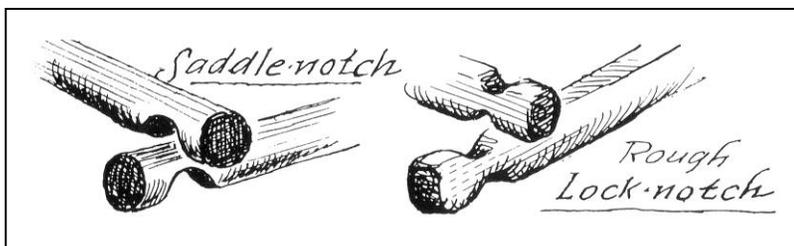


Assemblage à queue d'aronde visible au 19, rang Saint-Antoine, Les Éboulements.



Laiterie, dont les angles de la structure sont assemblés à queue d'aronde, visible au 128, rang Saint-Joseph, Les Éboulements.

Identifiable par ses pièces assemblées aux angles par enfourchement croisé à mi-bois, l'assemblage à mi-bois est une technique de construction en pièce sur pièce peu répandue en sol québécois, qui découle de manières de construire plus spécifiques au nord de l'Europe.



Exemples d'assemblages à mi-bois. Source : Eric Sloane. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001. p. 25.

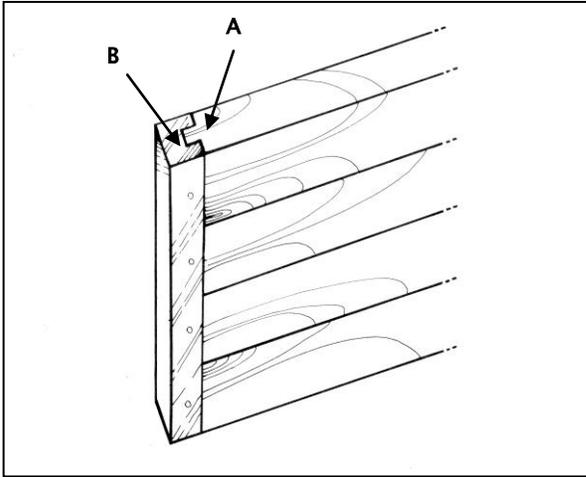
Dans la MRC de Charlevoix, l'assemblage à mi-bois est observable surtout sur les bâtiments à encorbellement, notamment dans les municipalités des Éboulements et de Saint-Urbain.



Grange à encorbellement dont la structure est assemblée à mi-bois, située au 136, rang Saint-Joseph, Les Éboulements.

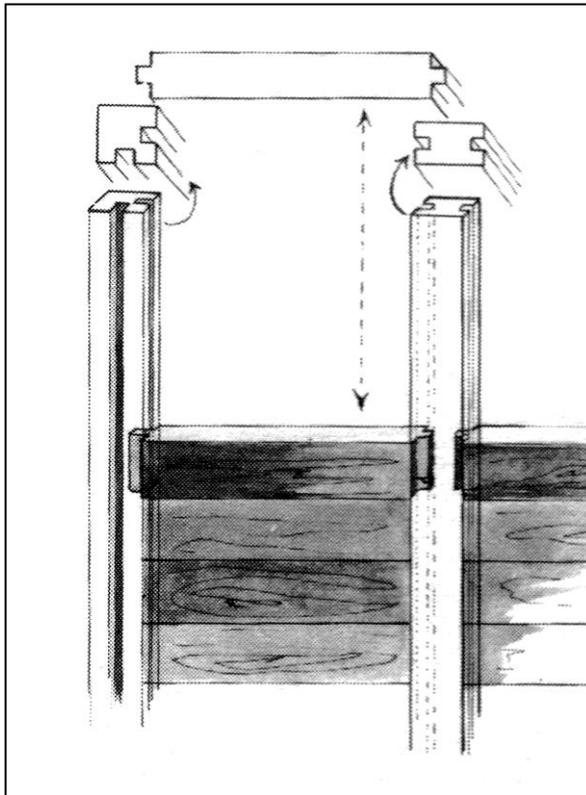


Assemblage à mi-bois visible au 26, rang Saint-François, Saint-Urbain.



Tenon (A) d'une pièce de madrier emboîtée dans la coulisse (rainure) (B) d'un poteau vertical. Source : Yves Laframboise. *L'architecture traditionnelle au Québec : La maison aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1975. p. 70.

L'assemblage à tenons en coulisses se caractérise par l'emboîtement des pièces d'équarrissage ou de madriers d'un mur de pièce sur pièce, dont les extrémités sont terminées par un tenon, dans la coulisse (rainure) d'un poteau vertical. Préconisée pour solidifier la structure autour des ouvertures aménagées au niveau du rez-de-chaussée des granges-étables, telles les portes piétonnes et les fenêtres, cette variante de la technique de construction en pièce sur pièce est observable sur plusieurs granges-étables, dont certains beaux spécimens situés à Saint-Urbain et aux Éboulements.



Assemblage à tenons à coulisses. Source : Michel Lessard et Huguette Marquis. *Encyclopédie de la maison québécoise : Trois siècles d'habitations*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1972. p. 95.



Grange dont les murs du rez-de-chaussée ont été assemblés à tenons à coulisses, visible au 100, rang Saint-Jérôme, Saint-Urbain.



Murs assemblés à tenons à coulisses, visibles au 11, rang Saint-Pierre, Les Éboulements.

## Les planches cornières et les chambranles

Dans un assemblage en pièce sur pièce, on retrouve toujours un poteau à l'angle de deux murs qui vient consolider le coin en recevant les pièces horizontales de la structure. Le même principe s'applique, sans toutefois le rôle structural, dans un revêtement de planches horizontales (ou de bardeaux de bois) où une planche verticale, appelée planche cornière, vient fermer le coin pour une meilleure finition.

Quant aux chambranles, il s'agit de planches de finition entourant les ouvertures (portes et fenêtres). Bien que ceux-ci peuvent être sculptés, moulurés ou chantournés, comme sur les résidences, on retrouve habituellement des planches simples sans ornementation. La planche supérieure est quelques fois en forme de fronton (triangulaire) surbaissé.



Planches cornières permettant la transition entre deux types de matériaux, à l'angle de la structure, visible sur la grange située au 1224, chemin des Coudriers, L'Isle-aux-Coudres.



Planches cornières et chambranles de portes et de fenêtres visibles au 269, rue Félix-Antoine-Savard, Les Éboulements.

## Le blanchiment à la chaux et la couleur rouge sang-de-bœuf

Bien que certaines granges-étables de la MRC de Charlevoix présentent des éléments polychromes, les bâtiments agricoles recensés se déclinent principalement sous trois tonalités : le bois resté à l'état brut, la couleur rouge sang-de-bœuf et les bâtiments blanchis à la chaux. On dénombre en effet plusieurs granges-étables qui semblent perpétuer la mémoire de la technique du blanchiment à la chaux, couramment utilisée tout au long du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle pour désinfecter tant l'intérieur que l'extérieur des bâtiments agricoles. Les spécimens de granges-étables peintes en rouge sont relativement peu nombreux, au contraire des bâtiments en bois brut qui, quant à eux, sont très répandus sur l'ensemble du territoire.

D'un blanc éclatant, le badigeon de lait de chaux est obtenu à partir d'un mélange d'oxyde de calcium (chaux) et d'eau. Bien que la technique du chaulage semble avoir laissé place à nombre d'endroits à la peinture de couleur blanche, un certain nombre de granges-étables ont conservé au fil du temps leur coloration laiteuse. Si cette coloration était traditionnellement la plus courante, on assiste aujourd'hui à une diversification des couleurs

en raison des produits de peinture et des matériaux pré-peints présents sur le marché. De façon générale, les couleurs foncées, plus coûteuses, se retrouvent sur les portes ainsi que sur les encadrements de portes et de fenêtres (chambranles) afin de les souligner par contraste.

Privé de la protection du lait de chaux ou d'une peinture qui, lorsqu'ils sont lessivés par les intempéries finissent par disparaître, le bois se retrouve dénudé et exposé à l'humidité, contribuant par la même occasion à sa dégradation et à son noircissement. Cette teinte gris foncé se décline sur de nombreuses granges-étables et autres bâtiments agricoles, témoignant ainsi du peu d'entretien dont ils ont fait l'objet.

On retrouve des bâtiments blanchis à la chaux ou peints de couleur blanche notamment sur le rang des Éboulements Centre et le rang Saint-Joseph aux Éboulements, sur le chemin des Coudriers à L'Isle-aux-Coudres et sur la rue Principale à Petite-Rivière-Saint-François.



Grange-étable dont les murs en pièce sur pièce ont été blanchis à la chaux, visible au 140, rang Saint-Joseph, Les Éboulements.



Bardeaux de bois blanchis visibles au 1224, chemin des Coudriers, L'Isle-aux-Coudres.



Planches de bois obliques blanchis, visibles au 1224, chemin des Coudriers, L'Isle-aux-Coudres.



Assemblage à tenons à coulisses blanchis, visible au 636, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François.

Bien que somme toute assez rares sur le territoire étudié, certains bâtiments parés d'une teinte de couleur rougeâtre sont visibles principalement à Saint-Hilarion, à Saint-Urbain, ainsi qu'aux Éboulements. Produite à l'origine à partir du sang recueilli lors de l'abattage des bovidés, cette teinte rougeâtre est progressivement générée par l'entremise de l'oxyde de fer rouge, qui possède la particularité d'empêcher le bois de noircir et de pourrir sous les effets combinés du soleil et de l'humidité. Présent en abondance dans le sol, l'oxyde de fer constituait un substitut économique au goudron et aux autres produits imperméabilisants, tout en laissant respirer le bois. Cette couleur offrait également l'avantage d'absorber les rayons du soleil, contribuant par le fait même à conserver la chaleur à l'intérieur du bâtiment.



Grange-étable peinte de couleur rouge sang-de-bœuf, située au 110, 5<sup>e</sup> Rang Ouest, Saint-Hilarion.



Bâtiment visible au 100, rang Saint-Jérôme, Saint-Urbain.



Grange-étable visible au 392, rang Saint-Pascal, Les Éboulements.



Grange-étable de couleur rouge située au 402, rang Saint-Pascal, Les Éboulements.

## Les volumes annexes

Preuve d'une certaine vitalité, les ajouts et les agrandissements visibles sur de nombreuses granges construites dans la MRC de Charlevoix tout au long du 19<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle témoignent de l'ingéniosité des agriculteurs lorsque vient le temps de s'adapter aux nouvelles réalités du milieu agricole. Que ce soit pour combiner certaines fonctions ou pour augmenter l'espace disponible, ces modifications contribuent fortement à complexifier la structure d'origine tout en lui insufflant une personnalité qui lui est propre.

Facilement réalisable à moindre coût, l'ajout de volumes annexes au corps de bâtiment principal des structures agricoles constitue l'une des approches mises de l'avant lorsque vient le temps de bonifier les installations agricoles. Ces adjonctions, habituellement dotées de toitures en appentis adossées au volume principal, servent autant à loger la laiterie, le poulailler, la porcherie, le hangar à fumier, les stalles destinées à la traite des vaches laitières, la remise, que les instruments aratoires. D'une grande versatilité, tant au niveau de leur volumétrie que de leur emplacement, ces ajouts en bois s'adossent aléatoirement sur la façade arrière ou sur l'une ou l'autre des façades latérales de la grange-étable, selon les besoins de l'exploitation agricole.



Volume annexe visible au 105, rang des Éboulements Centre, Les Éboulements.



Volumes annexes disposés en enfilade, situés au 11, rang Saint-Pierre, Les Éboulements.



Volume annexe accolé à une grange-étable située au 101, rang Saint-Jean-Baptiste, Saint-Urbain.



Agrandissements visibles au 110, chemin du Cap-aux-Corbeaux Nord, Baie-Saint-Paul.

## Les girouettes

Souvent posée sur le faîte des bâtiments agricoles, la girouette est habituellement composée d'une plaque métallique qui, en tournant autour d'un axe vertical, indique par son orientation la direction du vent. Les points cardinaux sont souvent indiqués à la base de cet équipement artisanal. La girouette peut prendre différentes formes à des fins d'ornementation, dont celle d'un coq stylisé ou de d'autres animaux de la ferme (canards, chevaux, moutons, vaches, etc.).



Girouette visible au 47, chemin de La Baleine, L'Isle-aux-Coudres.



209, terrasse de la Rémy, Baie-Saint-Paul.



1877, chemin des Coudriers, L'Isle-aux-Coudres.



1511, chemin des Coudriers, L'Isle-aux-Coudres.



392, rang Saint-Pascal, Les Éboulements.



105, rang des Éboulements Centre, Les Éboulements.



97, route 138, Saint-Hilarion.

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

---

### Problématiques générales du patrimoine agricole

Au Québec, le patrimoine rural et agricole est formé d'un ensemble de composantes intimement reliées entre elles qui, de concert avec les éléments naturels du territoire, créent des paysages humanisés aux visages variés. L'organisation spatiale du territoire, qu'elle soit issue du Régime seigneurial ou d'un découpage en cantons, est marquée par le mode de division des terres, par les routes et les chemins qui les traversent et par son patrimoine bâti. Pour une MRC comme celle de Charlevoix, formée essentiellement de municipalités rurales, **ce patrimoine agricole prend toute son importance.**

**La région de Charlevoix en est une fortement marquée par des aménagements agricoles participant au caractère champêtre et traditionnel qui attire les villégiateurs d'ici et d'ailleurs depuis le 19<sup>e</sup> siècle. Ces granges, étables, remises ou hangars ponctuent le paysage et constituent une facette importante de sa personnalité. Cet environnement vallonné et sillonné de petites routes de campagne sinueuses est encore parsemé de bâtiments traditionnels qui prennent une véritable dimension identitaire.**

Ce patrimoine agricole est toutefois menacé. Ce n'est pas tant l'urbanisation qui menace ce patrimoine que l'évolution rapide des pratiques agricoles ainsi que l'économie de la région qui repose désormais sur d'autres secteurs d'activités. Le danger de disparition des bâtiments traditionnels est omniprésent entre autres raisons parce qu'ils sont avant tout des constructions fonctionnelles ayant une vocation précise. Au même titre que l'architecture industrielle qui est amenée à s'adapter aux nouveaux besoins, les bâtiments agricoles sont en quelque sorte condamnés à être modifiés, démolis et remplacés lorsque les besoins changent ou que la technologie évolue. L'architecture traditionnelle est peu compatible avec l'agriculture qui se fait de nos jours, c'est-à-dire une production plus industrielle qu'artisanale. Les bâtiments anciens ne conviennent donc plus aux nouveaux besoins. Dans le cas où il n'y a plus d'exploitation agricole, les bâtiments se dégradent très rapidement, car ils ne sont habituellement pas entretenus. En quelques années seulement, les bâtiments s'écroulent. **L'émergence de productions agricoles alternatives, souvent en lien avec les tendances de l'alimentation biologique ou des produits du terroir, sera peut-être l'une des planches de salut de ce patrimoine bâti.**

Un autre élément important de la problématique concernant la conservation de ce patrimoine en est un de reconnaissance. Les outils habituellement utilisés pour la reconnaissance et la mise en valeur du patrimoine bâti ne sont pas toujours bien adaptés au patrimoine agricole. Souvent créés pour un patrimoine monumental, ces outils s'appliquent plutôt mal à cette architecture mineure, éminemment fonctionnelle, sans grande intention esthétique ou stylistique. La méconnaissance entourant ce patrimoine de la ruralité n'aide pas à la cause. En partant du fait que plus un bien patrimonial est connu, plus il a de chance d'être reconnu, approprié par la population et préservé, il reste encore beaucoup de chemin à faire pour assurer la conservation de cet important pan du patrimoine bâti québécois.

Il faut dire que les différentes lois présentement en vigueur ne favorisent pas non plus la conservation. Par exemple, la réutilisation des bâtiments agricoles désaffectés est difficile. La Commission de protection des territoires et activités agricoles du Québec (CPTAQ) empêche habituellement l'utilisation des granges inutilisées à d'autres fins qu'agricoles, ce qui destine souvent ces bâtiments vers une destruction presque inévitable. Il en vient à dire que le patrimoine et l'agriculture ne font pas toujours bon ménage, d'où la difficulté de conserver ce patrimoine rural de plus en plus rare. Si dans Charlevoix, quelques anciens bâtiments agricoles sont aujourd'hui voués à des activités touristiques (hébergement, boutiques, etc.), il s'agit d'exceptions.

La Loi sur les biens culturels n'est pas non plus d'un grand secours lorsque vient le temps de protéger ce patrimoine agricole. Étant donné que peu de ces bâtiments possèdent une valeur patrimoniale à l'échelle nationale, très peu d'entre eux sont classés ou reconnus monuments historiques. Ce statut n'est actuellement réservé qu'à quelques granges exceptionnelles par leur rareté et leur technique de construction particulièrement ingénieuse. Dans le cas de la MRC de Charlevoix, un seul bâtiment agricole bénéficie d'un statut de protection national : la grange Lajoie à Saint-Urbain. Cette architecture domestique est plus souvent protégée à l'échelle locale par le pouvoir qu'ont les municipalités de citer des monuments historiques. À l'échelle du Québec, les cas de bâtiments agricoles protégés par la Loi sur les biens culturels sont extrêmement rares et font plus souvent partie d'ensembles protégés comme des sites du patrimoine ou des arrondissements historiques en tant que bâtiments d'accompagnement.

## Constats généraux sur le patrimoine agricole de Charlevoix

La MRC de Charlevoix occupe un territoire de 381 974 hectares en bordure nord du fleuve Saint-Laurent<sup>31</sup>. Le relief accidenté de la région en limite l'exploitation agricole. Ainsi, en 2008, 9,1 % du territoire total (en incluant les territoires non organisés) était zoné agricole, soit 33 984 hectares. Le territoire de la municipalité de Saint-Hilarion constitue celui disposant du plus grand nombre d'hectares dédiés à cette activité et du plus haut pourcentage avec 98,5%. En contrepartie, Baie-Saint-Paul et Saint-Urbain, les deux territoires possédant la plus grande superficie totale, détiennent les plus bas pourcentages de terres agricoles. Selon le schéma d'aménagement de la MRC de Charlevoix, « En 2008, la superficie totale des entreprises agricoles (fermes) incluant les boisés de fermes atteignait 12 866 hectares (MAPAQ) soit 37,9% de la zone agricole de la MRC »<sup>32</sup>. Selon le même document, de 1981 à 2006, le nombre de fermes a chuté dramatiquement passant de 330 à 126. En revanche, la superficie moyenne de ces entreprises aurait augmenté d'environ 40% et la superficie totale des terres en culture dans la MRC serait en croissance. En consultant d'autres données statistiques, notamment celles reliées aux revenus des entreprises, on constate également que la valeur des fermes a augmenté. Ainsi, il appert que plusieurs petits producteurs à revenus minimes aient vendu leur terre à d'autres, qui se sont agrandis et ont prospéré.

---

31 Toutes les données statistiques données ici proviennent du *Schéma d'aménagement et de développement* de la MRC de Charlevoix, p. 5-2 [En ligne] : <http://www.mrc-charlevoix.ca/index2.php?id=16> (consulté le 28 novembre 2011).

32 *Ibid.*

Avec des données telles que le manque de relève, la pression du marché, l'augmentation du territoire résidentiel et le nombre décroissant d'entreprises agricoles, le nombre de bâtiments agricoles mal entretenus ou délibérément laissés à l'abandon est en augmentation. Néanmoins, la MRC de Charlevoix s'illustre toujours par ses nombreuses exploitations agricoles, petites et grosses, identifiables par ses granges-étables et autres bâtiments agricoles annexes, qui témoignent du développement du territoire.

Les 66 bâtiments agricoles analysés dans cet inventaire constituent un échantillon significatif du patrimoine rural de la région. Cette architecture dite mineure, sans architecte, issue de savoir-faire traditionnels, est à la fois très ancrée dans la culture régionale, à son climat et à ses pratiques agricoles particulières. Elle est également représentative d'influences diverses qui dénotent les échanges culturels d'une région à l'autre. Par ailleurs, le caractère artisanal et traditionnel de cette architecture favorise son côté régionaliste. Ainsi, il ressort de cette étude quelques constats généraux qui permettent de mieux cerner les particularités propres à la région.

- Deux bâtiments, soit une bergerie à Saint-Urbain et une grange-étable aux Éboulements, comportent un encorbellement. La grange-étable, située sur le rang Saint-Joseph, présente un état de conservation précaire. Comme mentionnée plus haut, au Québec, cette caractéristique architecturale est dorénavant unique à la région de Charlevoix et elle est devenue très rare en Amérique du Nord. L'intérêt patrimonial de ce type de structure dépasse les limites municipales et régionales.
- Un seul bâtiment à toit de chaume subsiste aujourd'hui dans la MRC de Charlevoix, soit la grange Lajoie. La préservation de cet élément est confrontée à un obstacle majeur, celui de la perte de ce savoir-faire ancestral et complexe.
- La moitié des édifices retenus dans l'inventaire sont construits ou partiellement construits en pièce sur pièce. Cette concentration, peu commune aujourd'hui au Québec, est à souligner. Cette technique constructive caractérise souvent les bâtiments les plus anciens. Certains d'entre eux, bénéficiant visiblement des soins de propriétaires soucieux de ce patrimoine, sont particulièrement bien préservés.
- Les propriétaires sont généralement prompts à partager de l'information sur leurs bâtiments agricoles, voire résidentiels. La longue tradition orale des familles de cultivateurs charlevoisiens permet d'enrichir abondamment les connaissances sur le patrimoine local.
- De nombreux bâtiments faisant partie du « petit patrimoine », tels que des caveaux à légumes, des laiteries, des fournils, des poulaillers et des porcheries, ont été dénombrés. Dix ont été retenus dans l'inventaire, bien qu'il y en ait plusieurs autres sur le territoire. Ces bâtiments, malgré leur âge notable, sont souvent bien conservés. Ils sont de plus en plus rares à l'échelle du Québec, puisque leur usage d'origine est révolu. D'ailleurs, la nature de ces bâtiments est généralement méconnue du public.
- La valeur didactique et ethnologique du patrimoine agricole de Charlevoix est indéniable. Plusieurs bâtiments témoignent des modes de vie et des méthodes de construction de nos ancêtres, malgré les changements de vocation notés. Les éléments

constructifs bien visibles, les connaissances de leurs propriétaires et la littérature existante permettent de documenter cet aspect.

- Dans l'ensemble, 5 des bâtiments sélectionnés se distinguent par une valeur patrimoniale exceptionnelle (A), 33 ont obtenu la cote de valeur patrimoniale supérieure (B), 26 ont une bonne valeur patrimoniale (C) et 2 ont obtenu une valeur patrimoniale moyenne (D). Par ailleurs, plus de la moitié des bâtiments de l'inventaire présentent un état de conservation et d'authenticité satisfaisant, ce qui constitue un facteur déterminant dans l'évaluation patrimoniale. À l'opposé, quelques édifices observés font face à un danger éminent de disparition en raison de leur état de délabrement avancé.

## Recommandations

De ces constats généraux sur les bâtiments patrimoniaux de Charlevoix émergent certaines recommandations visant la conservation de ce patrimoine fragile. Il faut agir sur plusieurs fronts à la fois pour mieux faire connaître ce patrimoine agricole afin qu'il devienne incontournable dans l'esprit des décideurs et des citoyens de la MRC de Charlevoix.

- Dans le cadre de la présente étude, seulement 66 des 103 bâtiments du pré-inventaire ayant une valeur patrimoniale élevée ont été ciblés. Il serait nécessaire de compléter, dans une phase ultérieure, le travail entamé pour un portrait plus juste du patrimoine agricole local.
- En raison de leur valeur patrimoniale à l'échelle nationale, nous croyons que les bâtiments dotés d'un encorbellement et d'un mode de construction révolu devraient faire l'objet d'une protection plus sérieuse.
- Des enquêtes orales avec les propriétaires et les familles souches de la région devraient être menées afin de colliger un maximum d'informations historiques sur les bâtiments, les méthodes, le territoire et son développement, etc.
- La dimension constructive des bâtiments pourrait être analysée plus en profondeur, ce qui nécessiterait des visites à l'intérieur des bâtiments. Ceci représente toutefois un travail plus spécialisé qui demande des connaissances poussées en construction traditionnelle. Ce domaine de connaissance est assez peu documenté et en est encore à ses premiers balbutiements.
- Les propriétaires devraient être mieux sensibilisés à cet héritage agricole et à l'importance de bien le conserver. Il faut les renseigner sur les bonnes pratiques de conservation ainsi que sur les aspects techniques entourant la restauration de ces bâtiments et leur donner des outils et un soutien dans leurs démarches. Des guides d'intervention pourraient être préparés. Des mesures incitatives comme des prix remis aux meilleurs cas d'entretien ou de mise en valeur, ou des programmes d'aide technique et financière sont des initiatives qui pourraient être mises de l'avant pour encourager certaines actions.

- Les citoyens, le grand public et les touristes seraient également à éduquer, sensibiliser à propos de ce type de patrimoine, des méthodes ancestrales qu'il démontre, de son importance dans les paysages, de l'histoire et des modes de vie qu'il véhicule, etc. Des circuits patrimoniaux, de la diffusion par Internet, la publication d'ouvrages sur le patrimoine agricole pourraient être envisagés tout en ciblant diverses clientèles, dont les propriétaires, les constructeurs, de même que les jeunes élèves.
- D'un point de vue paysager, répertorier les points d'observation panoramiques où l'on retrouve des éléments du patrimoine agricole et les protéger afin de les garder dégagés. De plus, les bâtiments agricoles visibles depuis la voie publique et particulièrement lorsqu'ils composent un paysage emblématique avec soit le fleuve, les montagnes ou d'autres bâtiments devraient être recensés et faire l'objet de mesures de protection particulière. À ce titre, le développement du cadre bâti de part et d'autre des routes et des rangs les plus importants devraient être contrôlé de la meilleure façon qui soit. Par ailleurs, le développement de nouveaux produits touristiques serait une bonne façon d'inciter les visiteurs à découvrir les rangs d'implantation de l'arrière-pays, de L'Isle-aux-Coudres ou du plateau des Éboulements.



## BIBLIOGRAPHIE

---

### Ouvrages et études

ABBOTT, Louise. *The heart of the farm : a history of barns and fences in the Eastern Townships of Quebec*. Montréal, Price-Patterson, 2008. 306 p.

ANCTIL-TREMBLAY, Alain, et Florentine AUDET. *300 ans d'histoire, Les Éboulements (Charlevoix)*. Sainte-Julie-de-Verchères, Maison Primevère, 1983. 263 p.

ARTHUR, Eric, et Dudley WITNEY. *The Barn : A Vanishing Landmark in North America*. Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1972. 256 p.

B.-HOGUE, Marthe. *Un trésor dans la montagne*. Québec, Les Éditions Caritas, Librairie universelle, 1954. 279 p.

BERGERON, Michel, et Paul-Aimé LACROIX. *Les dépendances agricoles à l'Île d'Orléans : une approche typologique*. Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1979. 362 p.

BROOKS, Laura. *Paysages d'Amérique : Granges traditionnelles*. s.l., Éditions de l'Olympe, 1999. 128 p.

*Charlevoix : la Petite Rivière St-François : historique, situation actuelle, perspective d'avenir*. Québec, s.é., 1970. 15 p.

CRITTENDON, Bob. *Barn in the USA*. Golden (Colorado), Fulcrum Publishing, 2006. 104 p.

DES GAGNIERS, Jean. *Charlevoix, pays enchanté*. Les Presses de l'Université Laval, 1994. 445 p.

DES GAGNIERS, Jean. *L'Île-aux-Coudres*. Montréal, Leméac, 1969. 110 p.

DUFOUR, Donald, et Sylvie RACINE. *Visite guidée de l'Isle-aux-Coudres*. Patrimoine et histoire de l'Isle-aux-Coudres, 1995. 40 p.

DUPONT, Jean-Claude (dir.). *Habitation rurale au Québec*. Montréal, Cahiers du Québec/Hurtubise HMM, Coll. Ethnologie, 1978. 268 p.

GAUTHIER, Serge, et Normand PERRON. *Histoire de Charlevoix*. Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, 2000. 387 p.

LAFRAMBOISE, Yves. *L'architecture traditionnelle au Québec : La maison aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1975. 319 p.

LAFRANCE, Jean-Paul. *Sur les traces de René de la Voie : 325 ans d'histoire de Petite-Rivière-Saint-François*. Petite-Rivière-Saint-François, J.-P. Lafrance, 2005. 36 p.

LALANCETTE, Gilles, Marie EAST et Josée LAURION. *Guide historique : Charlevoix*. La Malbaie, Musée régional Laure-Conan, 1982. 121 p.

LAVOIE, Jean. « Les caveaux à légumes de la Côte de Beaupré ». *Habitation rurale au Québec*. Montréal, Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, Coll. Ethnologie, 1978. p. 67.

LEBREUX, Jean-Louis. *Charlevoix, Architecture rurale traditionnelle*. La Malbaie, Imprimerie de Charlevoix, 2001. 55 p.

LEFFINGWELL, Randy. *The American Barn*. St. Paul (MN) USA, Motorbooks Classics. 192 p.

LEMIEUX, Germain. *La vie paysanne 1860-1900*. Laval, Les Éditions FM. 1982. 239 p.

LÉONIDOFF, Georges-Pierre. « Bâtiments Ernest-Lajoie (grange-étable) ». Commission des biens culturels du Québec. *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec. Tome I*. Québec, Les Publications du Québec, 1990. p. 344.

LÉONIDOFF, Georges-Pierre. *L'architecture domestique de Charlevoix : le contexte évolutif et les granges-étables*. Québec, Université Laval, avril 1979. 283 p.

LÉONIDOFF, Georges-Pierre. *Origine et évolution des principaux types d'architecture rurale au Québec et le cas de la région de Charlevoix*. Québec, Université Laval, 2 volumes, 1980. 860 p.

LESSARD, Michel, et Huguette MARQUIS. *Encyclopédie de la maison québécoise : Trois siècles d'habitations*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1972. 727 p.

MAILLOUX, Alexis. *Histoire de l'Île-aux-Coudres depuis son établissement jusqu'à nos jours, avec ses traditions, ses légendes, ses coutumes*. Montréal, La Compagnie de lithographie Burland-Desbarats, 1879. 91 p.

MRC DE CHARLEVOIX. *Schéma d'aménagement et de développement* [En ligne] : <http://www.mrc-charlevoix.ca/index2.php?id=16>

NOBLE, Allen G., et Richard K. CLEEK. *The Old Barn Book : A Field Guide to North American Barns & Other Farm Structures*. Nouveau Brunswick / New Jersey, Rutgers University Press. 222 p.

PATRI-ARCH. *Guide des bonnes pratiques en patrimoine agricole*. Coaticook, MRC de Coaticook, 2009. 12 fiches.

PATRI-ARCH. *Inventaire des bâtiments et sites agricoles de la MRC de Coaticook : rapport de synthèse*. Coaticook, MRC de Coaticook. 2008.

PATRI-ARCH. *Inventaire des bâtiments agricoles de l'arrondissement historique de l'île-d'Orléans : rapport de synthèse*. Sainte-Famille, MRC de l'Île-d'Orléans. 2010.

PROVENCHER, Jean. *Les quatre saisons dans la Vallée du Saint-Laurent*. Montréal, Boréal, 1988. 605 p.

PROVENCHER, Jean. *Le patrimoine agricole et horticole au Québec*. Québec, La Commission des biens culturels du Québec, 1984. 94 p.

RADOJKOVIC, Jon. *Barn Building : The Golden Age of Barn Construction*. Erin (Ontario), The Boston Mills Press, 2007. 192 p.

SAINT-LAURENT, Agnès. *L'art de vivre au temps jadis, Tout le savoir-faire de nos grands-parents*. Montréal, Sélection du Reader's Digest, 1981. 384 p.

SÉGUIN, Robert-Lionel. *Les granges du Québec du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle*. Ottawa, Musée National du Canada, Bulletin n° 192, 1963. 128 p.

SLOANE, Eric. *Recollections in Black and White*. Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2006. 95 p.

SLOANE, Eric. *American Barns and Covered Bridges*. Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2002. 112 p.

SLOANE, Eric. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*. Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001. 94 p.

THIBAUT, Marie-Thérèse. *Monuments et sites historiques du Québec*. Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1977. 250 p.

THIREAU, Josée et Claude BERGERON. *Petite-Rivière-Saint-François : vers le large, vers les hauteurs*. Petite-Rivière-Saint-François, Municipalité, 2000. 32 p.

TREMBLAY, Nérée. *Monographie de la paroisse de Saint-Hilarion*. Québec, Charrier & Dugal, 1948. 257 p.

TREMBLAY, RAYNOLD. *Un pays à bâtir. Saint-Urbain-en-Charlevoix*. Sainte-Foy, Les Éditions la Liberté, 1977. 308 p.

TREMBLAY, Réjean. *Paysages humains*. La Malbaie, Éditions Charlevoix, 2008. p. 125-127.

TREMBLAY, Rosaire. *Baie-Saint-Paul, de génération en génération*. Québec, Éditions GID, 2007. 205 p.

TREMBLAY, Rosaire. *Charlevoix, des secrets bien gardés*. Québec, Les Éditions GID, 2010. 205 p.

## Articles (consultés en novembre 2011)

CARON, Anita. « Fournils et laiteries : des dépendances typiques de l'habitation rurale québécoise », dans *La Lucarne*. Saint-Eustache, Association des propriétaires de maisons anciennes du Québec, été 1996. p. 8-9.

« Charlevoix, ses villes et ses villages en photos », dans *Revue d'histoire de Charlevoix*. La Malbaie, Société d'histoire de Charlevoix, n° 69, octobre 2011. p. 1-25.

« Dossier : le legs agricole. Un héritage à cultiver », dans *Continuité : le patrimoine en perspective*. Québec, Conseil des monuments et sites du Québec, n° 109, été 2006.

GAUTHIER, Serge. « L'agriculture dans Charlevoix (1660-1990) : une histoire de subsistance et d'enracinement », dans *Revue d'histoire de Charlevoix*. La Malbaie, Société d'histoire de Charlevoix, n° 10, juin 1990. p. 2-7.

GAUTHIER, Serge. « Le faiseur de fours à pain dans Charlevoix, d'Alexis le Trotteur à Hervé Gobeil », dans *Revue d'histoire de Charlevoix*. La Malbaie, Société d'histoire de Charlevoix, n° 48, février 2005. p. 7-9.

GAUTHIER, Serge. « Petite-Rivière-Saint-François : à la découverte de son patrimoine », dans *Revue d'histoire de Charlevoix*. La Malbaie, Société d'histoire de Charlevoix, n° 15, juin 1992. p. 3-12.

GAUTHIER, Serge. « Transports et communications au 18<sup>e</sup> siècle. Une culture de rapprochement », dans *Encyclobec*. 22 juin 2002 [En ligne] : <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=72>

GAUTHIER, Serge, et Christian HARVEY. « Saint-Placide, une église en pays de montagne », dans *Revue d'histoire de Charlevoix*. La Malbaie, Société d'histoire de Charlevoix, n° 13, juin 2001. p. 2-11.

GAUTHIER, Serge, et Normand PERRON. « Charlevoix », dans *Encyclobec* [En ligne] : <http://www.encyclobec.ca/main.php?loadlist=1&region=15&navcolor=blue&regiontype=Historical>

HARVEY, Christian. « L'élevage du mouton dans Charlevoix, d'hier à aujourd'hui », dans *Revue d'histoire de Charlevoix*. La Malbaie, Société d'histoire de Charlevoix, nos 53-54, octobre 2006, p. 23.

HARVEY, Christian. « Au temps du régime seigneurial. Les seigneuries de Charlevoix », dans *Encyclobec* [En ligne] : <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=86>

HARVEY, Christian. « Le chemin des caps » dans *Encyclobec*. 25 juillet 2002 [En ligne] : <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=53>

HARVEY, Christian. « De la seigneurie au village des Éboulements (1683-2002) », dans *Encyclobec*. 4 octobre 2002 [En ligne] : <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=52>

HARVEY, Christian. « Saint-Placide (1859–2002). Un village en pays de montagne », dans *Encyclobec*. 4 octobre 2002 [En ligne] : <http://www.encyclobec.ca/main.php?docid=84>

« Histoire de Ville Baie-Saint-Paul », dans *Revue d'histoire de Charlevoix*. La Malbaie, Société d'histoire de Charlevoix, n° 13, décembre 1991. 36 p.

PERRON, Normand. « L'économie de Saint-Placide », dans *Revue d'histoire de Charlevoix*. La Malbaie, Société d'histoire de Charlevoix, n° 13, juin 2001, p. 14–20.

RUIZ, Julie. « Le patrimoine agricole, de la conservation du bâti à la nécessité du projet de paysage », dans *Urbanité*. Montréal, Ordre des urbanistes du Québec, juin 2008, p. 49–52 [En ligne] : <http://www.ouq.qc.ca/documents/URB2008-06.pdf>

TREMBLAY, Rosaire. « La ferme modèle de Sir Rodolphe Forget à la Baie-Saint-Paul », dans *Revue d'histoire de Charlevoix*. La Malbaie, Société d'histoire de Charlevoix, n° 10, juin 1990, p. 15–18.

## Journaux

BARNARD, Ed A. « Silos et ensilage ». *Le Journal d'agriculture illustré*. Montréal, vol. X, n° 10, octobre 1887 p. 159.

CORDEAU, Luc. « Les anciens silos ronds en bois, les silos à douves (1) ». *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*. Saint-Hyacinthe, mercredi le 6 février 2008. p. B13.

CORDEAU, Luc. « Les anciens silos ronds en bois, les silos à douves (2) ». *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*. Saint-Hyacinthe, mercredi le 13 février 2008. p. B11.

*Le Journal d'agriculture illustré*. Montréal, vol. XI, n° 4, avril 1888. p. 62.

*Le Journal d'agriculture illustré*. Montréal, vol. XII, n° 84, août 1889. p. 63, 120.

*Le Journal d'agriculture illustré*. Montréal, vol. XVI, n° 5, 15 mai 1893. p. 90, 91.

## Sites web (consultés en novembre 2011)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) [En ligne] : <http://www.banq.qc.ca/accueil/>

Commission de toponymie du Québec [En ligne] : <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/>

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine [En ligne] : <http://www.mcccf.gouv.qc.ca>

MRC de Charlevoix [En ligne] : <http://www.mrc-charlevoix.ca/>

Musée McCord [En ligne] : <http://www.musee-mccord.qc.ca/fr/>

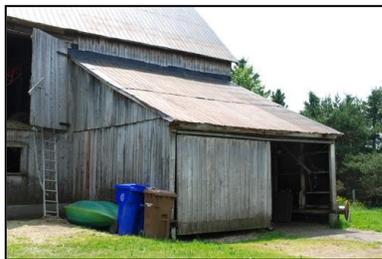
Répertoire du patrimoine culturel du Québec [En ligne] :  
<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/>

Ruralys [En ligne] : <http://www.ruralys.org/>

Société d'histoire de Charlevoix [En ligne] : <http://www.shistoirecharlevoix.com/>

## ANNEXE 1 : LEXIQUE ARCHITECTURAL

---



1 Annexe en appentis



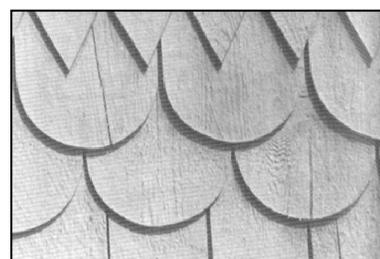
1 Lucarne de garnaud en appentis



3 Bardeaux de cèdre



4 Bardeaux de bois découpés



4 Bardeaux de bois découpés

### 1 Appentis

n.m. 1. Toit à une seule pente, parfois adossé à un mur et soutenu par des poteaux ou des piliers. 2. Petit bâtiment adossé à un grand et servant de hangar, de remise. 3. Lucarne en appentis : lucarne dont le toit à un seul versant descend dans la même direction que le toit principal, mais avec une pente plus faible. Aussi appelée lucarne rampante.

### 2 Arbalétrier

n.m. Se dit des deux poutres qui soutiennent la couverture d'un bâtiment. (Voir illustration du terme Coyau, n° 19)

### 3 Bardeau

n.m. Petite planche de bois clouée employée dans la construction, surtout pour remplacer tuiles et ardoises sur la couverture des maisons ou comme revêtement mural. Les bardeaux sont biseautés de façon à en amincir la partie supérieure et superposés de manière à ce que leur face exposée soit inclinée pour empêcher la pénétration de l'eau de pluie. Au Québec, le bardeau de cèdre est employé en architecture traditionnelle. On utilise aussi le terme bardeau pour des matériaux plus modernes : bardeau d'asphalte et bardeau d'amiante-ciment. Syn. : aisseau. Termes régionaux européens : ais, tavaillon, échandole, essente, ancelle.

### 4 Bardeau découpé

n.m. Se dit d'un bardeau de cèdre dont la partie inférieure, exposée au regard, est découpée selon certaines formes (en biseau, en pointe, en arc de cercle, etc.) pour former des motifs géométriques dans l'ensemble du parement (zigzags, écailles de poissons, vagues, etc.).



6 Bas-côté



7 Porte à deux battants



8 Batterie



9 Soubassement en blocs de béton

## 5 Barlong, ongue

Adj. Dont le côté le plus long se présente de face. Pour un bâtiment de plan rectangulaire, la façade barlongue correspond à l'un des deux longs côtés du rectangle.

## 6 Bas-côté

n.m. Volume annexe généralement surmonté d'une toiture en appentis, s'appuyant sur l'ensemble du corps de bâtiment principal d'une grange-étable, dans le sens de la longueur, et qui permet d'augmenter de façon significative l'espace à l'intérieur de l'enceinte au niveau du rez-de-chaussée.

## 7 Battant

n.m. Partie d'une porte ou d'une fenêtre mobile sur ses gonds. On parle de porte à deux battants lorsqu'elle s'ouvre en deux parties. Syn. : Vantail.

## 8 Batterie

n.f. Dans une grange, lieu qui est situé immédiatement après les portes abritant l'accès principal, généralement accessible par un pont d'accès au niveau de l'espace des combles, et qui sert à l'immobilisation des voitures de foin. Le foin est retiré des voitures à partir de cet endroit et acheminé dans les tasseriers, qui sont disposées de part et d'autre en contrebas de la batterie, au premier niveau. La batterie est également l'endroit où l'on battait les épis des plantes céréalières au lendemain des récoltes afin de séparer le grain des tiges. Syn. : fenil.

## 9 Blocs de béton

n.m. Masse solide et pesante constituée d'un seul morceau à partir d'un mélange de mortier et de pierres concassées (gravier).



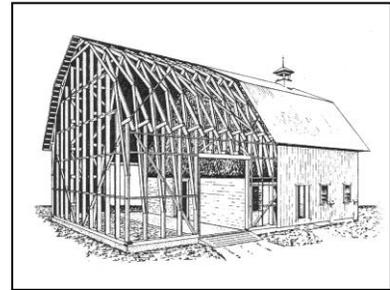
10 Campanile ou lanterneau



11 Caveau



12 Chambranles autour des ouvertures



13 Charpente de grange à claire-voie

## 10 Campanile

n.m. Petite construction ajourée surmontant le toit d'un édifice public ou d'un bâtiment agricole destiné à fournir de l'éclairage ou de l'aération. Sur les granges, cette construction habituellement coiffée d'un pignon s'appelle aussi un clocheton d'aération, une lanterne, un lanterneau ou un lanternon. Syn. évent.

## 11 Caveau

n.m. Petite construction généralement de maçonnerie, presque complètement enterrée, sauf la façade, et qui sert à conserver les fruits et légumes.

## 12 Chambranle

n.m. Encadrement d'une porte ou d'une fenêtre, habituellement formé de simples planches de bois appliquées. Un chambranle peut aussi être de pierre, être sculpté ou orné de moulures.

## 13 Charpente claire ou à claire-voie

n.f. Type de construction ajourée apparue au 20<sup>e</sup> siècle constituée d'une structure légère de poutres et de colonnes, généralement en bois.

## 14 Chaume

n.m. Paille longue dont on a enlevé le grain, utilisée jadis pour recouvrir les habitations dans certaines régions. *Toit de chaume.*

## 15 Chevron

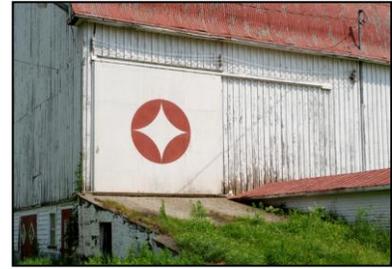
n.m. Pièce de bois équarri sur laquelle on fixe des lattes qui soutiennent la toiture.



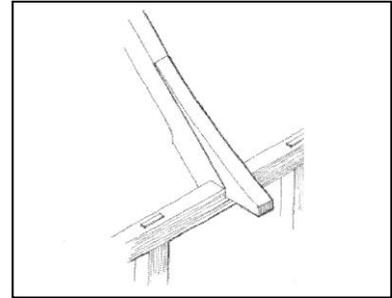
16 Planchettes posées à clin



18 Corniche



19 Porte coulissante



20 Coyau ajouté aux arbalétriers des fermes du toit

## 16 Clin

n.m. Panneau à recouvrement partiel dans un revêtement extérieur. Planches ou planchettes à clin ou à déclin : planches posées à l'horizontale, biseautées de façon à en amincir la partie supérieure et superposées de manière à ce que leur face exposée soit inclinée pour empêcher la pénétration de l'eau de pluie.

## 17 Comble

n.m. Construction surmontant un édifice et destinée à en supporter le toit ou plus couramment, espace compris entre le dernier étage et le toit. Syn. : mansarde, grenier, attique, galetas. Dans l'architecture agricole, le comble des granges est souvent utilisé à des fins d'entreposage et se nomme le fenil.

## 18 Corniche

n.f. 1. Partie saillante qui couronne un édifice, destinée à protéger de la pluie les parties sous-jacentes. 2. Ornement en saillie à la jonction d'un mur et d'une toiture.

## 19 Coulissant, ante

Adj. Qui glisse sur des coulisses. Porte coulissante. Syn. : à glissières.

## 20 Coyau

n.m. Désigne le bout des chevrons placés sous la couverture d'un toit et qui la portent jusqu'au bout de l'entablement. Au Québec, le coyau devient une petite pièce de bois de forme triangulaire que l'on ajoute à la base de chaque chevron et qui donne au tout un galbe particulier en le prolongeant au-delà de l'aplomb du mur. Syn. : acoyau.



22 Toiture à quatre eaux (ou en pavillon)



24 Équerres (racines d'arbre)



25 Évent disposé au faîte du bâtiment



25 Évent disposé au faîte du bâtiment

## 21 Débord de toit

n.m. Partie du toit qui dépasse, déborde de l'alignement de la façade. Syn. : avant-toit, larmier.

## 22 Eaux (à deux eaux, à quatre eaux)

n.f. Nombre de versants composant la toiture d'un bâtiment. Toit à quatre eaux (toiture comportant une pente sur quatre versants). Syn. : versant, pente.

## 23 Encorbellement

n.m. Position d'une construction en saillie sur un mur, parfois soutenu par des corbeaux, des consoles, mais sans appui direct au sol. Ex. : balcon en encorbellement. Syn. : porte-à-faux, saillie, surplomb. Contr. : en montant de fond.

## 24 Équerre

n.f. Pièce en forme d'angle droit, ou de T, destinée à consolider les assemblages ou à soutenir des plans horizontaux. Il arrive que l'on utilise des racines d'arbre comme équerres afin de solidifier la structure d'une grange-étable, au niveau du rez-de-chaussée. Syn. : cornière, console, corbeau.

## 25 Évent

n.m. Cheminée d'aération que l'on retrouve habituellement au niveau de la toiture. L'évent ne possède aucun élément architectural alors que le campanile ou le lanterneau sont habituellement habillés d'un parement et d'un pignon.



29 Fournil



30 Garnaud



30 Garnaud



31 Girouette

26 Faîte

n.f. La partie la plus élevée d'un édifice. Syn. : cime, haut, sommet, faîtage.

27 Fenil

n.m. Dans une grange, espace sous les combles où l'on engrange les fourrages (foin).

28 Ferme

n.f. Assemblage de pièces destinées à porter le faîtage, les pannes et les chevrons d'un comble. Syn. : Charpente, comble

29 Fournil

n.m. Petite pièce annexe au principal corps de logis ou bâtiment isolé qui sert à de multiples usages. Syn. : Cuisine d'été.

30 Garnaud

n.m. Dans l'architecture agricole, rampe, pont ou tunnel d'accès menant à la batterie.

31 Girouette

n.f. Plaque métallique qui, en tournant autour d'un axe vertical placé au sommet d'un édifice, indique, par son orientation, la direction du vent. La girouette peut prendre différentes formes, dont celle d'un coq stylisé, à des fins d'ornementation.



32 Grange-froide



34 Imposte



35 Laiterie



36 Lanterneau ou campanile



36 Lanterneau ou campanile

### 32 Grange froide

n.f. Bâtiment agricole ne comportant aucune isolation, servant généralement à abriter des bovins destinés à la boucherie.

### 33 Guingois (de)

Adv. De travers. Syn. : Obliquement. Ant. : Droit.

### 34 Imposte

n.f. Partie supérieure d'une baie de porte ou de fenêtre et séparée par une traverse horizontale appelée traverse d'imposte. L'imposte peut-être mobile ou fixe, pleine ou vitrée.

### 35 Laiterie

n.f. 1. Lieu où s'effectuent la collecte et le traitement du lait (pasteurisation, réfrigération, etc.). 2. Petite construction attenante à la grange-étable servant à la conservation des produits laitiers. 3. Petite construction autonome en pierre ou en bois, généralement située dans l'axe nord-est, et servant de garde-manger et de lieu pour conserver les produits laitiers.

### 36 Lanterne, lanterneau, lanternon

n.f ou n.m. Petite construction ouverte par les côtés, placée au faîte d'un toit et destinée à éclairer et ventiler l'espace intérieur de la grange-étable. Syn. : campanile.



37 Larmier



38 Latrines



40 Lit de pierres



41 Lucarne à pignon droit



41 Lucarne en appentis



42 Soubassement en maçonnerie

### 37 Larmier

n.m. Saillie formée à la base d'une toiture au-dessus d'un mur destinée à éviter le ruissellement de l'eau sur le mur. Le larmier peut être plus ou moins prononcé, recourbé ou droit. Syn. : débord de toit, avant-toit.

### 38 Latrines

n.f. Lieu d'aisances sommaires (à l'exclusion de toute installation sanitaire).

### 39 Ligne faîtière

n.f. Ligne horizontale située au sommet ou au faîte d'un toit, qui correspond habituellement à un changement d'orientation des pentes dans la toiture.

### 40 Lit de pierres

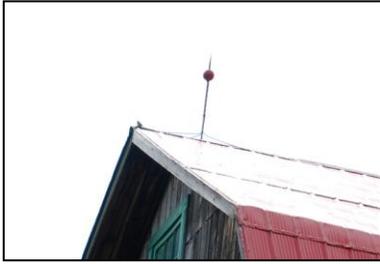
n.m. Soubassement d'un bâtiment qui est entièrement composé de pierres des champs et de mortier.

### 41 Lucarne

n.f. Petite fenêtre, pratiquée dans le toit d'un bâtiment pour donner du jour à l'espace qui est sous les combles. Lucarne à pignon, à fronton, à croupe, à toit arrondi, continue, rentrante, pendante, en appentis, etc.

### 42 Maçonnerie

n.f. Construction composée de pierres taillées ou grossièrement équarries réunies ensemble par du mortier. Partie d'un ouvrage.



44 Paratonnerre



45 Persiennes fermant les parties ajourées du campanile



46 Planches à feuillures



47 Planche cornière soulignant l'angle du bâtiment

#### 43 Panne

n.f. Pièce de bois horizontale qui sert à soutenir les chevrons d'un comble, dans une charpente. Syn. : charpente

#### 44 Paratonnerre

n.m. Appareil inventé par Franklin, destiné à préserver les bâtiments des effets de la foudre, fait d'une ou plusieurs tiges métalliques fixées aux toits et reliés au sol.

#### 45 Persienne

n.f. Châssis ajouré de bois, habituellement extérieur et mobile, muni d'un panneau à claire-voie ou de lattes inclinées, qui sert à protéger une fenêtre du soleil ou de la pluie tout en permettant à l'air de passer. Syn. store, jalousie, contrevent, volet. Les campaniles ou lanternons d'aération sont souvent dotés de persiennes qui laissent passer l'air.

#### 46 Planches à feuillures (ou planches à gorge)

n.f. Planches de bois comportant une cannelure, une rainure ou une entaille à angle droit pour y loger une autre pièce.

#### 47 Planche cornière

n.f. Planche décorative appliquée au coin, à l'angle de deux murs. Cet élément d'ornementation que l'on retrouve dans l'architecture traditionnelle fait référence à une pièce de charpente verticale qui formait autrefois le coin des constructions en bois pièce sur pièce. Syn. : poteau cornier.



48 Ponceau de bois



49 Pont de bois (garnaud)



49 Pont de bois (garnaud)



49 Structure couvrant le pont de bois



50 Rampe d'accès en béton

#### 48 Ponceau

n.m. Petit pont d'une seule travée qui s'appuie généralement sur un monticule de terre afin de faciliter l'accès dans la batterie de la grange.

#### 49 Pont de bois ou pont d'accès

n.m. Ouvrage permettant l'accès à l'étage supérieur d'une grange (batterie). Cette construction, plus ou moins inclinée, prend habituellement appui sur un talus naturel, un remblai de pierre ou un empilement de bois. Le pont de bois est parfois couvert par tunnel. Syn. garnaud.

#### 50 Rampe d'accès

Plan incliné entre deux plans horizontaux, en béton, facilitant l'accès à l'intérieur du bâtiment agricole.

#### 51 Saillie

n.f. Partie qui avance, dépasse le plan, l'alignement. Adj. saillant, ante. Syn. : avancée, avant-toit, relief, ressaut.



**52** Silo de bois de forme cylindrique



**52** Silo de bois de forme octogonale



**53** Solage de béton



**54** Tasserie



**54** Tasserie

## 52 Silo

n.m. Réservoir habituellement cylindrique ou de forme octogonale où l'on entrepose les produits agricoles (grain, foin) pour les conserver. Traditionnellement en bois, les silos plus modernes sont en acier ou en béton.

## 53 Solage de béton

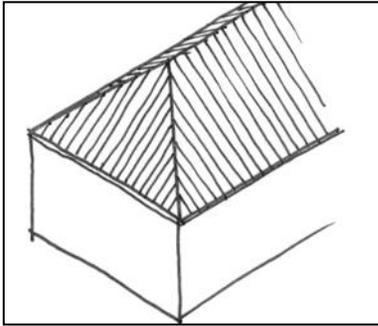
n.m. Fondation d'un bâtiment formé par le mélange de mortier et de pierres concassées (gravier).

## 54 Tasserie

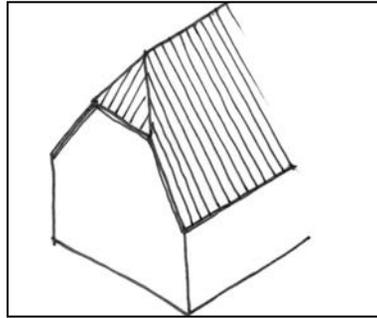
n.f. Dans l'architecture agricole, espaces situés de part et d'autre de la batterie, où l'on entasse les moissons dans une grange.

## 55 Tirant (tie rod)

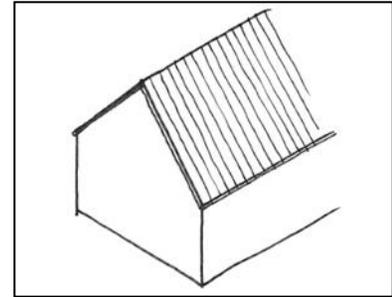
n.m. Pièce de bois ou barre de fer arrêtée aux deux extrémités pour empêcher l'écartèlement d'une charpente, de deux murs, d'une voûte.



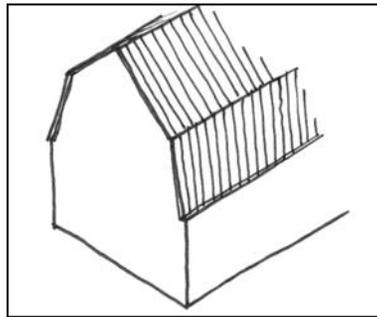
56 Toit à croupe



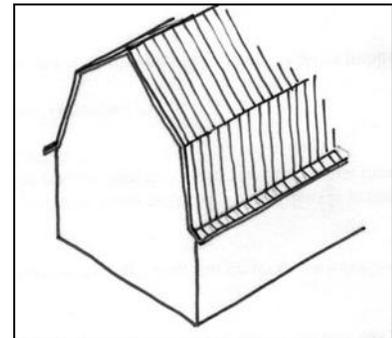
57 Toit à demi-croupe



58 Toit à pignon droit



59 Toit brisé



60 Toit brisé à base recourbée

#### 56 Toit à croupes

n.m. Se dit d'une toiture à deux versants dont les pignons sont tronqués jusqu'à la base, formant des pans de toit de forme généralement triangulaire à l'extrémité du comble.

#### 57 Toit à demi-croupes

n.m. Se dit d'un toit à deux versants dont les pignons sont tronqués que dans leurs parties supérieures. Syn. : pignon à demi-croupe.

#### 58 Toit à pignon droit

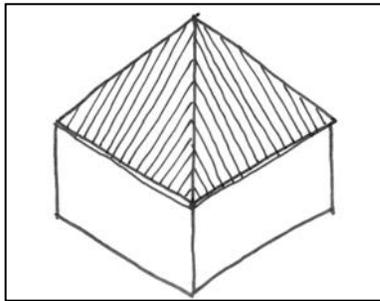
n.m. Toiture constituée de deux versants droits à pentes opposées, d'inclinaison plus ou moins accentuée mais généralement d'environ 45 degrés.

#### 59 Toit brisé

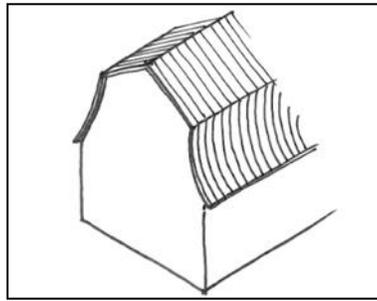
n.m. Toiture dont les versants sont brisés ou cassés en deux pans possédant des pentes différentes. Un toit brisé possède des terrassons (parties supérieures moins abruptes) et des brisis (parties inférieures plus pentues). Le toit brisé est une forme standardisée et simplifiée du toit mansardé plus traditionnel.

#### 60 Toit brisé à base recourbée

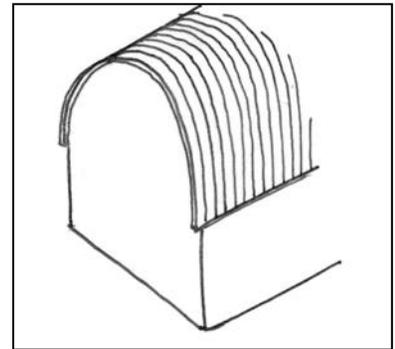
n.m. Toiture possédant des caractéristiques architecturales similaires au toit brisé, présentant à la base du brisis une légère courbure créée par l'ajout de coyaux aux arbalétriers composant les fermes du toit.



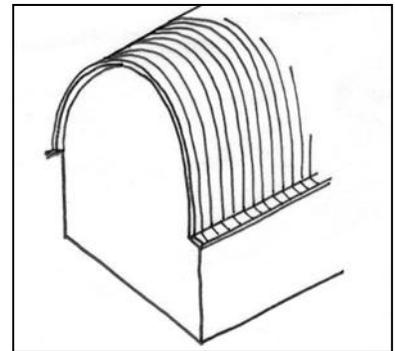
**61** Toit en pavillon



**62** Toit mansardé



**63** Toit arrondi



**64** Toit arrondi à base recourbée

#### 61 Toit en pavillon

n.m. Toiture en forme de tente militaire, de pyramide, formée de quatre versants triangulaires dont les sommets se rejoignent en un seul point.

#### 62 Toit mansardé

n.m. Se dit d'un toit à la Mansart, ce type de charpente inventée par l'architecte français François Mansart (1598-1666) où les versants de toiture sont brisés ou cassés en deux pans possédant des pentes différentes. Un toit mansardé ou à la Mansart possède des terrassons (partie supérieure moins abruptes) et des brisis (parties inférieures plus pentues) recourbés. La toiture mansardée constitue une caractéristique essentielle de l'architecture de style Second Empire.

#### 63 Toit arrondi

n.m. Toiture caractérisée par sa courbure qui reprend la forme d'un demi-cercle.

#### 64 Toit arrondi à base recourbée

n.m. Toiture présentant des caractéristiques architecturales similaires au toit arrondi, présentant à la base une légère courbure créée par l'ajout de coyaux aux arbalétriers composant les fermes du toit.



**66** Tôle embossée



**67** Tôle profilée sur le toit

## 65 Tôle

n.f. Feuille de métal (de fer, d'acier, etc.) obtenue par laminage servant de revêtement de mur et de couverture. Ex. : tôle à baguettes, agrafée, à la canadienne, embossée, emboutie, gaufrée, ondulée, pincée, pliée, profilée, unie.

## 66 Tôle embossée

adj. Se dit d'une tôle dont les motifs ornementaux sont imprimés en relief, habituellement pour imiter un autre matériau comme la pierre de taille par exemple. Syn. tôle emboutie, tôle matricée.

## 67 Tôle profilée

n.f. Se dit d'une pièce métallique, habituellement une feuille de tôle ou d'acier, fabriquée suivant un profil métallique déterminé ou présentant des plis courbes alternés. La tôle ou l'acier profilé(e) est un matériau de construction moderne habituellement utilisé dans l'architecture industrielle et peu compatible avec l'architecture traditionnelle. Syn. : gaufré, ondulé.

## ANNEXE 2 : LISTE DES SITES ET BÂTIMENTS AGRICOLES INVENTORIÉS CLASSÉS PAR ADRESSES

TYPLOGIE	N° CIVIQUE	VOIE PUBLIQUE	MUNICIPALITÉ	VALEUR	PIMIQ
Grange-étable	70	Ambroise-Fafard (rue)	Baie-Saint-Paul	C	185227
Grange-étable	98	Ambroise-Fafard (rue)	Baie-Saint-Paul	C	185228
Silo de bois	175	Ambroise-Fafard (rue)	Baie-Saint-Paul	B	185230
Grange-étable	110	Cap-aux-Corbeaux Nord (chemin de)	Baie-Saint-Paul	B	185235
Grange-étable	1047	Monseigneur-De Laval (boulevard)	Baie-Saint-Paul	C	185176
Silo de bois	31	Pointe (chemin de la)	Baie-Saint-Paul	C	185232
Grange-étable de la maison Roger Bouchard	209	Rémy (terrasse de la)	Baie-Saint-Paul	B	185219
Grange-étable	248-254	Saint-Laurent (chemin)	Baie-Saint-Paul	C	185226
Grange-étable	417	Saint-Laurent (chemin)	Baie-Saint-Paul	B	185220
Grange-étable	403	Saint-Placide Sud (rang de)	Baie-Saint-Paul	B	185229
Grange-étable	1224	Coudriers (chemin des)	L'Isle-aux-Coudres	C	185241
Grange-étable	1238	Coudriers (chemin des)	L'Isle-aux-Coudres	B	185240
Hangar	1511	Coudriers (chemin des)	L'Isle-aux-Coudres	D	185239
Grange-étable	1550	Coudriers (chemin des)	L'Isle-aux-Coudres	C	185238
Grange-étable	1613	Coudriers (chemin des)	L'Isle-aux-Coudres	D	185236
Fournil	1877	Coudriers (chemin des)	L'Isle-aux-Coudres	B	185243
Hangar	3181 (à gauche de)	Coudriers (chemin des)	L'Isle-aux-Coudres	C	185242
Grange-étable	47 (à droite de)	La Baleine (chemin de)	L'Isle-aux-Coudres	B	185234
Fournil	358	La Baleine (chemin de)	L'Isle-aux-Coudres	B	185233
Grange-étable	402	La Baleine (chemin de)	L'Isle-aux-Coudres	C	185231
Grange-étable	50	Cap-aux-Oies (rang de)	Les Éboulements	C	185278
Grange-étables	61	Cap-aux-Oies (rang de)	Les Éboulements	B	185261
Grange-étable	83	Cap-aux-Oies (rang de)	Les Éboulements	C	185264
Grange-étable	242	Cèdres (côte des)	Les Éboulements	B	185280
Grange-étable	258	Cèdres (côte des)	Les Éboulements	B	185281
Caveau à légumes	65	Éboulements-Centre (rang des)	Les Éboulements	B	185210
Grange-étable	81	Éboulements-Centre (rang des)	Les Éboulements	A	185211
Caveau à légumes	89	Éboulements-Centre (rang des)	Les Éboulements	B	185212

TYPLOGIE	N° CIVIQUE	VOIE PUBLIQUE	MUNICIPALITÉ	VALEUR	PIMIQ
Grange-étable	105	Éboulements-Centre (rang des)	Les Éboulements	B	185213
Boutique de forge	269	rue Félix-Antoine-Savard (rue)	Les Éboulements	C	185175
Hangar	19	Saint-Antoine (rang)	Les Éboulements	C	185276
Grange-étable	354	Saint-Godefroy (rang)	Les Éboulements	C	185265
Laiterie	128	Saint-Joseph (rang)	Les Éboulements	A	185273
Grange-étable	136	Saint-Joseph (rang)	Les Éboulements	B	185270
Grange-étable	140	Saint-Joseph (rang)	Les Éboulements	C	185279
Grange-étable	157	Saint-Joseph (rang)	Les Éboulements	B	185268
Hangar	157 (face au)	Saint-Joseph (rang)	Les Éboulements	C	185266
Grange-étable	160	Saint-Joseph (rang)	Les Éboulements	C	185269
Grange-étable	392	Saint-Pascal (rang)	Les Éboulements	A	185258
Grange-étable	402	Saint-Pascal (rang)	Les Éboulements	C	185256
Porcherie	414	Saint-Pascal (rang)	Les Éboulements	B	185247
Grange-étable	414	Saint-Pascal (rang)	Les Éboulements	C	185252
Fournil (et autres bâtiments)	418	Saint-Pascal (rang)	Les Éboulements	C	185277
Grange-étable	11	Saint-Pierre (rang)	Les Éboulements	B	185274
Grange-étable	470	Saint-Thomas (rang)	Les Éboulements	C	185237
Laiterie	230	Village (rue du)	Les Éboulements	B	185218
Grange-étable	298	Village (rue du)	Les Éboulements	C	185214
Grange-étable	298 (face au)	Village (rue du)	Les Éboulements	B	185215
Grange-étable	1	rue Principale (rue)	Petite-Rivière-Saint-François	B	185250
Grange-étable	636	rue Principale (rue)	Petite-Rivière-Saint-François	B	185248
Cabane à sucre	1408	rue Principale (rue)	Petite-Rivière-Saint-François	B	185249
Grange-étable	46 (face au)	138 (route)	Saint-Hilarion	C	185221
Poulailler	97	138 (route)	Saint-Hilarion	B	185207
Fromagerie	97	138 (route)	Saint-Hilarion	B	185217
Grange-étable	110	5 <sup>e</sup> Rang Ouest	Saint-Hilarion	B	185202
Moulin Simard	84	Moulin (chemin du)	Saint-Hilarion	B	185216
Grange-étable	565	Saint-Édouard (rue)	Saint-Urbain	C	185223
Grange-étable	1325	Saint-Édouard (rue)	Saint-Urbain	B	185253
Bâtiment agricole	26	Saint-François (rang)	Saint-Urbain	B	185262
Grange-étable	101	Saint-Jean-Baptiste (rang)	Saint-Urbain	B	185254
Grange-étable	149	Saint-Jean-Baptiste (rang)	Saint-Urbain	C	185255
Grange-étable	176	Saint-Jean-Baptiste (rang)	Saint-Urbain	B	185257
Grange-étable	225	Saint-Jean-Baptiste (rang)	Saint-Urbain	B	185259
Bergerie (et autres bâtiments)	228	Saint-Jean-Baptiste (rang)	Saint-Urbain	A	185260
Grange Lajoie	231	Saint-Jean-Baptiste (rang)	Saint-Urbain	A	92676
Grange-étable	100	Saint-Jérôme (rang)	Saint-Urbain	C	185251

## ANNEXE 3 : LISTE DES SITES ET BÂTIMENTS AGRICOLES INVENTORIÉS CLASSÉS PAR VALEURS PATRIMONIALES

TYPLOGIE	N° CIVIQUE	VOIE PUBLIQUE	MUNICIPALITÉ	VALEUR	PIMIQ
Grange-étable	81	Éboulements-Centre (rang des)	Les Éboulements	A	185211
Laiterie	128	Saint-Joseph (rang)	Les Éboulements	A	185273
Grange-étable	392	Saint-Pascal (rang)	Les Éboulements	A	185258
Bergerie (et autres bâtiments)	228	Saint-Jean-Baptiste (rang)	Saint-Urbain	A	185260
Grange Lajoie	231	Saint-Jean-Baptiste (rang)	Saint-Urbain	A	92676
Silo de bois	175	Ambroise-Fafard (rue)	Baie-Saint-Paul	B	185230
Grange-étable	110	Cap-aux-Corbeaux Nord (chemin de)	Baie-Saint-Paul	B	185235
Grange-étable de la maison Roger Bouchard	209	Rémy (terrasse de la)	Baie-Saint-Paul	B	185219
Grange-étable	417	Saint-Laurent (chemin)	Baie-Saint-Paul	B	185220
Grange-étable	403	Saint-Placide Sud (rang de)	Baie-Saint-Paul	B	185229
Grange-étable	1238	Coudriers (chemin des)	L'Isle-aux-Coudres	B	185240
Fournil	1877	Coudriers (chemin des)	L'Isle-aux-Coudres	B	185243
Grange-étable	47 (à droite de)	La Baleine (chemin de)	L'Isle-aux-Coudres	B	185234
Fournil	358	La Baleine (chemin de)	L'Isle-aux-Coudres	B	185233
Grange-étables	61	Cap-aux-Oies (rang de)	Les Éboulements	B	185261
Grange-étable	242	Cèdres (côte des)	Les Éboulements	B	185280
Grange-étable	258	Cèdres (côte des)	Les Éboulements	B	185281
Caveau à légumes	65	Éboulements-Centre (rang des)	Les Éboulements	B	185210
Caveau à légumes	89	Éboulements-Centre (rang des)	Les Éboulements	B	185212
Grange-étable	105	Éboulements-Centre (rang des)	Les Éboulements	B	185213
Grange-étable	136	Saint-Joseph (rang)	Les Éboulements	B	185270
Grange-étable	157	Saint-Joseph (rang)	Les Éboulements	B	185268
Porcherie	414	Saint-Pascal (rang)	Les Éboulements	B	185247
Grange-étable	11	Saint-Pierre (rang)	Les Éboulements	B	185274
Laiterie	230	Village (rue du)	Les Éboulements	B	185218
Grange-étable	298 (face au)	Village (rue du)	Les Éboulements	B	185215
Grange-étable	1	rue Principale (rue)	Petite-Rivière-Saint-François	B	185250
Grange-étable	636	rue Principale (rue)	Petite-Rivière-Saint-François	B	185248
Cabane à sucre	1408	rue Principale (rue)	Petite-Rivière-Saint-François	B	185249

TYPLOGIE	N° CIVIQUE	VOIE PUBLIQUE	MUNICIPALITÉ	VALEUR	PIMIQ
Poulailler	97	138 (route)	Saint-Hilarion	B	185207
Fromagerie	97	138 (route)	Saint-Hilarion	B	185217
Grange-étable	110	5 <sup>e</sup> Rang Ouest	Saint-Hilarion	B	185202
Moulin Simard	84	Moulin (chemin du)	Saint-Hilarion	B	185216
Grange-étable	1325	Saint-Édouard (rue)	Saint-Urbain	B	185253
Bâtiment agricole	26	Saint-François (rang)	Saint-Urbain	B	185262
Grange-étable	101	Saint-Jean-Baptiste (rang)	Saint-Urbain	B	185254
Grange-étable	176	Saint-Jean-Baptiste (rang)	Saint-Urbain	B	185257
Grange-étable	225	Saint-Jean-Baptiste (rang)	Saint-Urbain	B	185259
Grange-étable	70	Ambroise-Fafard (rue)	Baie-Saint-Paul	C	185227
Grange-étable	98	Ambroise-Fafard (rue)	Baie-Saint-Paul	C	185228
Grange-étable	1047	Monseigneur-De Laval (boulevard)	Baie-Saint-Paul	C	185176
Silo de bois	31	Pointe (chemin de la)	Baie-Saint-Paul	C	185232
Grange-étable	248-254	Saint-Laurent (chemin)	Baie-Saint-Paul	C	185226
Grange-étable	1224	Coudriers (chemin des)	L'Isle-aux-Coudres	C	185241
Grange-étable	1550	Coudriers (chemin des)	L'Isle-aux-Coudres	C	185238
Hangar	3181 (à gauche de)	Coudriers (chemin des)	L'Isle-aux-Coudres	C	185242
Grange-étable	402	La Baleine (chemin de)	L'Isle-aux-Coudres	C	185231
Grange-étable	50	Cap-aux-Oies (rang de)	Les Éboulements	C	185278
Grange-étable	83	Cap-aux-Oies (rang de)	Les Éboulements	C	185264
Boutique de forge	269	rue Félix-Antoine-Savard (rue)	Les Éboulements	C	185175
Hangar	19	Saint-Antoine (rang)	Les Éboulements	C	185276
Grange-étable	354	Saint-Godefroy (rang)	Les Éboulements	C	185265
Grange-étable	140	Saint-Joseph (rang)	Les Éboulements	C	185279
Hangar	157 (face au)	Saint-Joseph (rang)	Les Éboulements	C	185266
Grange-étable	160	Saint-Joseph (rang)	Les Éboulements	C	185269
Grange-étable	402	Saint-Pascal (rang)	Les Éboulements	C	185256
Grange-étable	414	Saint-Pascal (rang)	Les Éboulements	C	185252
Fournil (et autres bâtiments)	418	Saint-Pascal (rang)	Les Éboulements	C	185277
Grange-étable	470	Saint-Thomas (rang)	Les Éboulements	C	185237
Grange-étable	298	Village (rue du)	Les Éboulements	C	185214
Grange-étable	46 (face au)	138 (route)	Saint-Hilarion	C	185221
Grange-étable	565	Saint-Édouard (rue)	Saint-Urbain	C	185223
Grange-étable	149	Saint-Jean-Baptiste (rang)	Saint-Urbain	C	185255
Grange-étable	100	Saint-Jérôme (rang)	Saint-Urbain	C	185251
Hangar	1511	Coudriers (chemin des)	L'Isle-aux-Coudres	D	185239
Grange-étable	1613	Coudriers (chemin des)	L'Isle-aux-Coudres	D	185236

## ANNEXE 4 : DONNÉES DU PRÉ-INVENTAIRE

---

Les fiches sont classées hiérarchiquement par ordre alphabétique de municipalité et par adresses. Les valeurs patrimoniales inscrites de couleur rouge indiquent les propriétés agricoles qui ont fait l'objet d'un inventaire plus poussé.